

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Une ville suédoise bombardée par des avions russes, près de la frontière finlandaise

(voir en page 3)

Pour 1942

Le numéro spécial du "Devoir" — Ce qu'il dira de l'histoire de Montréal — Nous voulons faire notre part. . . — Quoi qu'il advienne, il faut que le grand anniversaire soit pour tous les Montréalais l'occasion de mieux connaître le passé de leur ville

Nous publierons donc samedi un numéro du *Devoir* d'un caractère extraordinaire. Il aura soixante-quatre pages, soit plus de cinq fois le format habituel de ce jour. Les trois quarts au moins de ce numéro — tout le journal à part la matière courante de la fin de semaine et les dernières nouvelles — seront consacrés à l'histoire de Montréal.

Ce sera, croyons-nous, quelque chose d'unique dans le journalisme montréalais.

On devinera facilement le pourquoi de notre action.

Depuis des années, nous demandons à temps, et peut-être à contretemps, que le trois centième anniversaire de Montréal soit commémoré par de grandes manifestations, que l'un des principaux objets de ces manifestations soit de faire connaître le passé de notre ville.

Nous avons voulu tout de suite faire notre part et, dans une certaine mesure, payer d'exemple.

Nous ne donnerons que vendredi le sommaire de ce numéro spécial. Mais nous pouvons dès maintenant dire qu'à côté de collaborateurs illustres, qui ont bien voulu nous adresser sur les origines de Montréal, sur la dette religieuse que le pays doit à notre ville des études d'une haute importance, il contiendra, de la part d'hommes du métier ou d'amateurs, les articles les plus variés sur la vie montréalaise pendant les trois siècles de notre histoire: vie religieuse, vie économique, vie politique, enseignement, etc. On y trouvera les origines de nos grandes institutions, des notes sur les principaux personnages qui ont illustré Montréal, sur les relations de Montréal avec les régions lointaines comme l'Ouest canadien et la Louisiane, etc. Le tout sera illustré de pièces intéressantes, accompagné de documents comme la liste des premiers colons et celle de tous les gens qui, sous le régime français, ont occupé dans notre ville des postes d'autorité. On y relèvera pareillement l'histoire abrégée des colonies étrangères, l'indication des projets formés à l'occasion du Troisième Centenaire, etc.

Bref, pour trois sous — cela est presque invraisemblable — on pourra se procurer la matière de plusieurs volumes d'histoire.

C'est, ainsi que nous le disions dès la première heure, un document à conserver et à répandre. Nous savons beaucoup de gens qui se proposent de l'envoyer à leurs amis du dehors, aux Montréalais d'origine qui vivent au loin, etc.

Mais il est évident que l'on ne devra pas tarder à se procurer le journal: car il va de soi que le tirage sera limité

et qu'on ne gardera point d'abondantes réserves.

Ce serait par trop encombrant pour des gens qui ne sont pas largement logés.

Quoi qu'il advienne, et quelque effet que puissent avoir sur les manifestations de 1942 les événements extraordinaires que nous traversons, une chose restera possible et s'imposera: c'est que l'on profite de cet anniversaire, de ses approches, pour donner à l'étude de notre histoire une impulsion nouvelle, pour faire mieux connaître le passé de notre ville.

Au fond, parmi nous-mêmes qui constituons le plus vieux fonds montréalais, dont les pères étaient ici aux origines, combien en est-il qui connaissent vraiment le passé de notre ville, qui sachent quels événements rappellent telle ou telle région? Prenez un nom qui reviendra souvent dans notre numéro de samedi, celui de Mme de Bullion. Le nombre est-il grand de ceux qui savent quel rôle magnifique a tenu aux premières heures de la colonie montréalaise cette grande dame française, la bienfaitrice inconnue qui s'acharnait à dissimuler la source de ses bienfaits?

Mme de Bullion possède sa rue, à Montréal, mais quel monument rappelle le souvenir de M. de Fancamp, un autre généreux bienfaiteur?

Et combien d'entre nous connaissent l'importance de l'action des *Montréalais* dans le Sud et dans l'Ouest du continent?

Si nous savons trop peu de ces choses, qu'en peuvent connaître les immigrés venus ici plus tard, et qui n'ont avec ce lointain passé aucun lien direct?

Il faut pourtant que l'on familiarise avec l'histoire de leur ville les Montréalais d'aujourd'hui et de demain.

D'autres y travailleront, et d'abord les instituteurs qui vont donner à l'enseignement de l'histoire locale un élan nouveau: mais nous n'avons pas voulu plus longtemps tarder à faire notre part.

Il va de soi que ce numéro spécial n'est qu'un début, et que nous reviendrons souvent sur le sujet.

Pour cela, nous comptons une fois de plus sur l'aide et la collaboration de nos amis.

Il faut que, par notre travail à tous, certains faits finissent, pour ainsi dire, par faire partie de la substance cérébrale de tous les Montréalais, par s'y incruster à jamais.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Le legs Casavant

L'Université de Montréal vient de prendre possession d'un legs qui lui était échu, l'an dernier, à la mort de M. Aristide Casavant, fils de Samuel Casavant, le grand facteur d'orgues, fondateur de la fabrique de Saint-Hyacinthe. A la mort de ce dernier, Aristide Casavant avait assumé la direction de cette entreprise familiale qui révélait, au Canada français, comme le caractère d'une institution nationale, qui avait même atteint à une réputation internationale s'étendant presque au monde entier.

Le fils, à sa mort, légua la presque totalité de sa fortune, à l'Université de Montréal. Outre d'être une belle importance matérielle, le legs représente une valeur spirituelle qu'il convient de souligner. Le légataire lui-même a d'ailleurs tenu à le marquer dans son testament. Il interdit à la législature universelle, l'Université, "de vendre ou de transporter à qui que ce soit les actions de *Casavant Frères Limitée*" et il demande aux administrateurs de l'Université "de faire en sorte que les Canadiens français aient la préférence dans cette maison, que le contrôle de cette maison reste aux Canadiens français aussi longtemps que possible, et que les revenus provenant de cette compagnie servent à l'avancement de la culture française au pays".

L'entreprise *Casavant*, sans cesser d'être familiale, car une partie des actions de la compagnie reste à d'autres héritiers du fondateur, ajoute à son caractère national. Les orgues *Casavant* continueront de faire connaître dans le monde entier le nom du Canada français et aussi, dans une certaine mesure, celui de l'Université de Montréal.

A l'occasion de cette transmission d'héritage, il convient, nous semble-t-il, d'associer le nom du fondateur de l'entreprise, Samuel Casavant, à celui de son fils Aristide, le légataire.

Faut-il encore ajouter que le geste d'Aristide Casavant, dotant ainsi l'Université de Montréal, devrait servir d'exemple à beaucoup d'autres Canadiens français qui ont de la fortune?

Le sentiment boer

A l'occasion de la réunion de fondation d'une nouvelle société de Hollandais du Canada, hier, le représentant du gouvernement de l'Union sud-africaine dans notre pays, M. de Waal Meyer, invité à porter la parole, a dit des choses qui devraient porter certaines gens de chez nous à la réflexion, à de salutaires réflexions. M. Meyer qualifie d'insensés les propos de ceux qui, à la suite de certains incidents récents dans le monde politique de l'Afrique-Sud, parlent de sympathies pro-allemandes et pro-nazistes au pays des Boers. Des éléments nationalistes extrêmes, dit-il, sont peut-être anti-anglais, mais leur sentiment a été engendré par

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

En comparant M. King à Hitler et à Staline, M. C. H. Cahan pensait-il nous effrayer? Nous qui connaissons notre premier ministre, cette comparaison a pour effet de nous rassurer sur le compte des deux dictateurs.

Dimanche soir, un Torontois parlant à la radio a fait de sir Lyman Duff le cerveau le plus prodigieux des deux héros. Si la moitié seulement de ce qu'il a dit est exact, le prochain gouvernement général est tout trouvé.

M. Arthur W. Roebuck a évoqué, dans un discours, le souvenir des chausures à semelles de cartons, des carabines qui ne partaient pas plus que la bombe de M. Taschereau, des vivres bons à jeter aux porcs. La campagne sera vive de ton dans l'Ontario, les scandales y joueront le premier rôle. Pas seulement ceux de cette guerre-ci, mais le voudrait M. Manion, mais ceux de la guerre d'il y a vingt-cinq ans.

M. R. L. Borden fut, dans ce temps-là, obligé d'expulser de son parti certains mercantis dont ce jeune député qui avait fait acheter par le gouvernement des chevaux qui avaient depuis longtemps droit à leur retraite, mais qu'on faisait consentir à travailler quand même comme certains ministres du cabinet d'union.

Le meilleur des scandales, car au moins il prêtait à rire, c'était la pelle patenée par un employé de sir Sam Hughes, avec, au centre, une ouverture longue et étroite qui devait servir de meurtrière. Mais la seule victime de cette meurtrière fut le fantôme général.

Dans le discours du trône, à Québec on a écarté la formule appelant les bénédictions de la Providence sur les députés et les travaux de nos députés. Le gouvernement ne veut d'autre maître que lui, à Québec: — sauf Ottawa.

Les Alliés coulent quatre sousmersibles allemands et en endommagent deux, en une semaine — Les Allemands détruisent 86,000 tonnes de cargos et de paquebots, dont près de la moitié aux neutres — Comparaison avec 1917 — Sur terre, opérations militaires paralysées par la boue du dégel

LE CANADA ACHETE D'UN COUP 500 AVIONS MILITAIRES

La semaine dernière, les Allemands ont coulé, câble-t-on de Londres, plus de 86,000 tonnes de navires marchands à destination de la France ou des Iles Britanniques. C'est la semaine où il y eut le plus de pertes maritimes, pendant cette guerre-ci. Des vingt navires ainsi coulés, soit par des mines, soit par des torpilles, soit par des avions, ce sont les neutres qui en ont le plus perdu. Cinq battaient pavillon anglais et quinze, des pavillons neutres. Les Anglais ont perdu quelque 39,000 tonnes; les neutres, près de 47,000 tonnes. On calcule que présentement les neutres et les alliés ont perdu, du fait de la guerre sous-marine et aérienne, près de 1,060,000 tonnes en tout. En avril 1917, en un seul mois, donc, le tonnage global des navires coulés par les Allemands atteignit le chiffre de 870,000 tonnes. C'est dire que la guerre des mines et des torpilles fut autrement plus désastreuse en 1917 que pendant la guerre présente. Le tonnage global des marines marchandes alliées et neutres était sensiblement plus bas, en août 1939, qu'en août 1940, cela fait que les pertes de la présente guerre sont tout de même proportionnellement élevées. Cela n'empêche pas la navigation non plus que le ravitaillement des Alliés, soit par leurs navires, soit par des cales neutres. Et cela explique que, par exemple, la Belgique soit venue acheter aux Etats-Unis plusieurs paquebots et cargos américains afin de les mettre en service sur l'Atlantique, sous pavillon belge. Cela fait s'agiter les Allemands. Le taux des transports océaniques a tellement monté que les amateurs neutres trouvent profit à prendre des risques considérables. Ceux qui frappe le plus cette guerre océanique, ce sont les équipages de navires gâtés par les torpilles ou les avions du Reich. Londres a fait connaître que, pour leur protection, tous les navires marchands des Alliés vont porter désormais des canons antiaériens et de l'artillerie défensive. On annonce aussi de Londres que, la semaine dernière, les navires de guerre et les avions alliés ont coulé au moins quatre et mis hors d'état de servir au moins deux des sousmersibles du Reich. Les pertes maritimes ne sont donc pas d'un seul côté. Et il y a eu l'affaire de l'"Altmark", abordé, échoué et vidé de ses prisonniers anglais, en Norvège, par le "Cossack".

Les opérations sur terre, en sol européen, continuent d'aller au ralenti à cause de la fin de l'hiver, là-bas, des dégâts qui y commencent, et des mers de boue qui rendent un peu partout impossibles les mouvements rapides de troupes, les déplacements d'un tant soit peu d'étendue. Au nord, l'hiver tient encore, en Finlande; et les Russes en profitent pour tenter de rétablir leur prestige militaire rudement ébranlé par la résistance tenace et effective, jusqu'ici, de l'armée et des forts finlandais. Moscou prétend avoir emporté de haute lutte un des grands forts de la ligne Mannerheim, position d'extrême importance, ce qui permettrait à ses armées de contourner cette ligne. Les Finlandais nient le bien-fondé de la nouvelle et affirment tenir bon, sur ce point comme sur maints autres. Entretemps huit cents avions soviétiques ont bombardé à fond une grande superficie du territoire finnois. On ne s'accorde pas sur l'étendue des dégâts causés par ces raids en vagues successives; mais il est possible qu'ils tendent à démolir en partie la population civile, malgré son extrême ténacité à s'enraciner au sol natal. Berlin signale la présence d'avions de bombardement et de reconnaissance dans la région d'Heligoland, où ils n'auraient pas eu grand succès, au dire des autorités du Reich. Des avions allemands auraient survolé le littoral anglais en maints endroits, mais, pris en chasse et poursuivis, ils se sont évanoués. Paris a mis au ban et privé de tout droit de citoyen français le leader communiste Maurice Thorez, député au Palais-Bourbon. Réfugié à l'étranger, il ne pourra rentrer en France. La plupart des députés communistes français sont en prison ou devant des tribunaux militaires; et bon nombre de maires, d'adjoints et de conseillers communistes ont été déclarés déchus de leurs postes municipaux, dans la région de Paris et ailleurs, en France.

Du côté des Etats-Unis, on signale la reprise d'une campagne de presse contre l'aviateur Lindbergh, qui vient de publier dans l'"Atlantic Monthly", périodique de renom, un article où il met en doute la supériorité des buts de guerre des Alliés sur les buts de guerre de l'Allemagne. La guerre présente, dit-il, est le choc du droit de conquête avec le droit de possession. L'Amérique non plus que la civilisation occidentale n'ont rien à gagner à cette guerre. Plus elle durera, plus s'affaiblira la civilisation occidentale et plus cela ajoutera aux conquêtes réelles du Japon et de la Russie soviétique. La prochaine paix devrait amener le partage équitable de la puissance militaire entre plusieurs nations, si l'on veut que l'ordre règne enfin dans le monde.

Au Canada, les commandes de matériel de guerre absorbent des montants de plus en plus élevés, chaque semaine. Vers le temps où M. Ralston disait à Toronto, ces jours-ci, que le Canada dépensera quelque \$375 millions pour fins militaires de septembre 1939 à septembre 1940 et qu'en 1940-41 nos dépenses de guerre iront au taux de \$45 millions par mois, M. Howe annonçait qu'en une seule semaine le Canada vient de dépenser, en achat d'avions militaires (500 d'un coup)

Le Canada de ce matin nous fait voir deux cordes tendues à travers la salle du Conseil législatif. Symbolique sans doute: la corde que le conseil tend à l'assemblée pour sortir des imprudents engagements de la convention libérale.

Le conseil ne sera aboli qu'à la prochaine convention libérale et, cette fois-là encore, sur le papier seulement.

près de \$7 millions et tiers; et que les achats de fournitures militaires, pour la semaine close le 17 février, se sont montés à quelque \$10 millions et demi. Ceux qui accusent le gouvernement King de mener à petit train l'effort de guerre du Canada ont perdu tout sens de la perspective canadienne. A les écouter, ce ne serait plus \$500 millions, mais \$1 milliard que nous irions dépenser pour fins de guerre en 1940-1941. A cette allure-là, combien de temps pourrait durer l'effort de guerre canadien, avant que ne vint l'essoufflement précurseur de la ruine?

La guerre des discours électoraux s'accroît. MM. King et Lapointe parlent à la radio cette semaine; les chefs conservateurs aussi. Ainsi, hier soir, à Montréal, M. C.-H. Cahan, ancien ministre conservateur, ou il est de nouveau candidat, a vivement pris à partie, à la radio, le gouvernement King. Celui-ci s'est arrogé, dit, des pouvoirs dictatoriaux, et il en a illégalement délégué une partie à des fonctionnaires et à des commissaires irresponsables au peuple. "Dans une guerre qui a pour but avoué de sauvegarder la démocratie, a-t-il dit, nous sommes en train de détruire les fondements essentiels du gouvernement responsable. . . Toute la législation de guerre du régime, selon M. Cahan, porte atteinte à la liberté de parole et d'opinion de la masse. "Le gouvernement présent du Canada a pris apparemment pour acquis que le despotisme condamné par tous les peuples démocratiques, avec tant de persistance, en temps de paix, constitue véritablement la seule forme efficace de gouvernement en temps de guerre. . . Les gouvernements totalitaires ne disposent pas de pouvoirs plus despotiques que ceux que le gouvernement du Canada s'est octroyés et qu'il exerce pour la durée de la guerre". Après avoir exprimé des doutes sur la légalité de nombre d'ordonnances et de règlements imposés en vertu de la Loi des Mesures de Guerre par des officiers et des commissions irresponsables, M. Cahan dit que la dissolution des Chambres le 25 janvier dernier équivalait à une véritable révolution politique, vu les circonstances, et vu la façon dont M. King s'est comporté. En usant de pareilles procédures à l'avenir, M. King pourrait convoquer les Chambres, les proroger presque immédiatement, pour un terme de douze mois, "et maintenir ainsi sa dictature personnelle d'année en année, jusqu'à l'expiration de la présente guerre. Une telle conduite pose les bases d'une révolution politique similaire aux révolutions qui ont amené des dictateurs tels que Staline et Hitler au pouvoir absolu". M. Cahan a conclu son discours à la radio en disant qu'à moins que M. King ne suive l'exemple de Lloyd George constituant en Angleterre un cabinet national, en 1916, il ne pourra pas gagner la confiance du peuple canadien à cette élection-ci ni la conserver ensuite. Tandis que s'il faisait un ministère national, "sur une base non politique", le Canada peut reprendre espoir de mener la guerre à bonne fin. Ce qui importe, c'est que le pays se prémunisse "contre le sabotage de ses intérêts politiques essentiels".

M. Cahan, dans son discours, a indiqué qu'il existe et se pose, outre la guerre, des questions graves à débattre dès cette élection-ci et dans le prochain parlement élu: le problème ferroviaire, celui de l'assistance aux chômeurs et plusieurs autres, d'importance. Il répondait ainsi, en quelque sorte, sans avoir l'air de le faire, ni se soucier même de le faire, à un article du "Star" de Montréal qui, emboitant le pas à quelques autres quotidiens ultra-loyalistes, écrivait hier soir (premier-Montréal, 20 février) entre autres choses, qu'il ne lui paraît pas que l'on serve la chose publique en agitant à cette élection-ci des sujets d'ordre extérieur tels que le chômage et le prix du blé. Il écrit aussi: "Ce que le public veut savoir, c'est sur quels points en particulier le gouvernement présente un manque et manque de pression, d'effort de guerre du Canada. Il ne faut pas rompre les chiens en tentant une polémique sur d'autres points. La nation canadienne a décidé qu'elle poursuivra cette guerre-ci jusqu'à sa fin. . . Nous l'avons dit et redit, le "Star" n'a de querelle avec personne, il n'a pris d'engagement envers aucun parti, il n'a d'autre intérêt dans cette élection-ci que d'obtenir que l'électeur donne à ses représentants le mandat explicite de poursuivre la guerre sans intervention, sans obstacle politique qui détourne l'attention des gouvernants ou nuise de quelque façon que ce soit à l'unité absolue de l'effort de guerre du Canada. C'est pourquoi il faut s'opposer à toute campagne incidente, apte à déplacer la seule question à poser devant les électeurs, ou qui introduise dans la campagne présente des questions tout à fait étrangères à la guerre". En d'autres termes, il n'y a que pour la guerre. Et le pacte relatif à la canalisation du St-Laurent? Et le chômage? Et la question des embarras ferroviaires? Et les questions quasi insolubles qui se présenteront sitôt la paix conclue? Et les moyens de parer à la crise qui fondera inévitablement sur les pays belligérants, notamment sur le Canada, des l'après-guerre? Les oies du Capitole jingo ne voient, n'entendent que le choc des armes, sans penser à ce qui viendra, les armes une fois tombées. Mais depuis quand les oies, même celles du Capitole, réfléchiraient-elles? — G. P.

21-II-40

L'actualité

Un club à tuer : le "Club des orateurs"

Cette époque est fertile en calamités. J'en viens de découvrir une nouvelle. Il existe aux Etats-Unis un club des orateurs. Ce club ne se contente pas de réunir les orateurs pour qu'ils se distraient entre eux — si tant est que des orateurs réunis puissent faire autre chose que de vanter les uns devant les autres —, mais c'est une école, une pépinière, un foyer de propagation pour en former d'autres. Et il ne paraît exister aucun règlement contre la surproduction qui soit opérant contre cela.

Le club n'a pas manqué d'apprendre que le Canada vit à cette époque à élections perpétuelles (puisque'il est en période de guerre et que le gouvernement a proclamé que l'on devait autant que possible éviter les élections). Il leur donc de la propagande — pauvres de nous! — parmi des députés sortants et nos candidats.

"Voulez-vous me dire, leur demande le secrétaire du club, si vous voulez tout simplement doubler ou tripler votre puissance d'expression et votre habileté à obtenir ce que vous voulez par ce que vous dites?" Malheur, ce que le club va faire le victimes! La modestie n'est pas généralement le faible des candidats. Mais il leur faudrait plus de vanité qu'on leur en connaît pour qu'ils levassent le nez sur un moyen aussi simple, aussi mathématique de doubler ou de tripler le nombre de leurs électeurs, ou le chiffre de leur majorité.

"Maintenant, pour la première fois, dit la circulaire, vous pouvez vous procurer un cours complet de l'art de parler en public, qui est concis, compréhensif (les contraires n'effraient pas M. le secrétaire), adapté à vos besoins personnels, pratiquement automatique, la commodité de votre maison, vous pouvez maîtriser les secrets de l'art de convaincre, qui a permis aux hommes de s'élever au pinacle du succès. Il suffit de quelques minutes par jour pour absorber cet intéressant, FASCINANT et profitable cours."

"Au bout de quelques jours, vous aurez constaté une amélioration dans vos méthodes de parole. Vous aurez développé une personnalité dynamique, le feu intérieur (sic) qui vous aidera à brader des rayons de l'inspiration tout ce qui sortira de vous. (Tant pis pour ceux qui mordront à l'appât, quand les règlements de l'obscurantisme les contraindront à éteindre leur feu intérieur. Le club ne dit pas qu'en pareil cas il rembourse l'argent.)"

Il y a de quoi, s'il n'y avait déjà autre chose, dégoûter de la censure, qui se met le nez dans les correspondances personnelles et laisse passer

Histoire politique

Comment on débattit la loi de conscription, à Ottawa, en 1917

M. G.-E. Foster raille sir Wilfrid Laurier — M. Chabot blâme ses compatriotes — M. Stevens parle du salut de la démocratie — M. Poirier oublie l'Acadie du XVIIIe siècle — M. Landry cite M. Balfour — M. Lougheed parle du "devoir du Canada"

On use de l'argument de "liberté" en 1917 comme plus tard

(Huitième article)
(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 21-II-40. — A lire les discours des sénateurs et des députés en faveur de la conscription en 1917, on croit faire un bond de 23 ans et entendre les chefs politiques d'aujourd'hui exposer les raisons pour lesquelles le Canada est entré en guerre et doit soutenir la cause des Alliés jusqu'à la victoire finale. Il n'existe qu'une différence entre les raisonnements d'alors et ceux d'aujourd'hui. En 1917, on prétendait que le service militaire obligatoire était une mesure nécessaire, si le Canada voulait sincèrement aider la Grande-Bretagne et la France; alors qu'aujourd'hui on affirme que le recours à la conscription n'est ni nécessaire ni opportun. Différence d'importance majeure, dira-t-on. Pas autant qu'on le pense. De l'aveu de ceux qui l'ont préconisée, la conscription

n'était que la conséquence logique et inévitable de notre participation à la guerre en 1914. Il est impossible, évidemment, de tout citer des débats qui ont eu lieu au Sénat et aux Communes en 1917. Quelques extraits de discours suffisent, cependant, pour donner une idée de l'atmosphère qui a régné au parlement pendant que l'on débattait le projet de loi de conscription, et pour faire comprendre qu'il n'y a qu'un pas entre la participation volontaire et la participation obligatoire.

Sir George Foster

Sir George Foster, ministre du Commerce dans le cabinet Borden, répondit ainsi à l'amendement de sir Wilfrid Laurier demandant un referendum sur la question de la conscription:

(Suite à la dernière page)

une littérature aussi subversive. De deux choses l'une; en effet, la circulaire dit vrai ou elle dit faux. Si elle dit faux, on doit l'interdire parce qu'elle vise à extorquer de l'argent sous fausse représentation. Si elle dit vrai, elle ouvre sur notre propre pays le robinet des malheurs sans fin.

Former de nouveaux orateurs, mais nous mourons d'en avoir trop, de n'en avoir pas "réforme" assez! Tous ceux qui ont bouleversé l'ordre social ne sont d'abord et avant tout — Salazar excepté — que des orateurs: Lénine, Staline, Hitler, Mussolini. L'éloquence, c'est la révolution. Rappelez-vous 93, où jamais on ne parla tant en France. 93! c'est le produit des clubs d'orateurs, littéralement.

Et de quoi souffrent nos propres gouvernements, d'où viennent tous leurs ennuis, sinon d'une pléthore d'orateurs? Qui sont les mécontents? Des gens qu'on a empêchés de parler, qu'on n'a pas fait parler assez ou qu'on a fait parler quand il n'y avait pas assez de monde. Voilà la source de tous les maux, de toutes les dissensions intestines.

de tous les ennuis de nos administrations. Le plus souvent le portefeuille de ministre n'est qu'un bâillon sur une bouche qui pourrait s'ouvrir trop grande.

A la propagande insidieuse et subversive de ce "Speakers Club", je ne vois d'autre remède qu'une contre-manoeuvre dont la nécessité éclate à tous les yeux: nous sommes menacés d'un déséquilibre catastrophique entre les orateurs et les auditeurs. Ceux-ci seront avant peu moins nombreux que ceux-là. Il s'agit de renverser ce déséquilibre, de fonder un club d'auditeurs où l'on trouvera l'art perdu d'écouter. Je n'ai pas encore arrêté les règlements et les moyens d'action de ce club. Mais j'ai trouvé le principal qui, de nos jours est le slogan. Ce slogan, il s'impose d'ailleurs: c'est: Frappe, mais écoute! Il ne s'agit plus de former de nouveaux orateurs, mais de les endurcir de partout. Ils en auront besoin quand ils auront affaire à des auditeurs entraînés, alertes, qui, ainsi que chacun sait, en valent deux.

P. A.

En dernière page :

La session de Québec — Le ministre Godbout fait connaître dans l'ensemble son programme, par Alexis Gagnon.

L'élection du 26 mars

L'effort de guerre du Canada sous le gouvernement King

"Avec votre appui, nous sommes prêts à aller de l'avant jusqu'à la victoire finale" — "Ce jour-là, le Canada sera encore bien servi, si M. Mackenzie King peut parler et agir au nom de ce pays, lorsqu'il s'agira d'établir une paix à la fois juste et durable"

Texte français de M. Norman Rogers

Voici la version française des discours prononcés à la radio, lundi, par M. Norman Rogers, ministre de la Guerre:

Au cours des semaines qui vont suivre, nombre de discours et d'articles de journaux traitant des questions mises en jeu par la prochaine élection. En réalité, une seule question importante doit être débattue et cette question, c'est le peuple canadien lui-même qui la décidera le jour du scrutin. Il s'agit en effet du choix de ceux à qui vous êtes prêts à confier la direction de l'effort de guerre du Canada durant les années critiques que nous allons vivre. Le présent gouvernement, sous la direction de la fois habile et expérimentée de Mackenzie King, demande un vote de confiance à l'électorat canadien. Je puis affirmer en toute tranquillité de conscience que, pour ce qui a trait à la guerre, nous avons pris les décisions nécessaires et élaboré les plans requis avec un sens profond des responsabilités qui nous incombent à l'égard de la nation dans son ensemble. Notre but a été de secondar, par un sentiment d'unité canadienne, un effort national de guerre vraiment digne de notre pays. A vous donc de décider si vous désirez nous voir poursuivre une telle tâche ou si vous croyez que la véritable unité canadienne et le succès de l'effort de guerre du Canada seront mieux réalisés en confiant la conduite de la guerre au docteur Manion et aux inconnus qui pourront être prêts à servir avec lui dans un prétendu gouvernement d'union.

Durant la présente campagne électorale, vous entendrez nombreux et accusés. Il y en a déjà qui circulent ici et là. Règle générale, elles sont très vagues. Quelquefois, afin de leur donner un air d'autorité, on les fait précéder de phrases comme celles-ci: "Un général m'a dit ceci" ou encore: "Un médecin militaire m'a laissé entendre". Dans chaque cas, les accusations portées sont tellement vagues et indéterminées qu'elles font naître l'idée que leur objet véritable est tout simplement de répandre et d'entretenir le doute et la méfiance dans l'esprit du peuple canadien.

Le docteur Manion, je le dis avec regret, a été le principal coupable dans ce domaine. En se livrant à de telles accusations, aussi générales qu'irréflectées, il s'est montré bien inférieur au type d'homme d'Etat que l'on est en droit de chercher chez le chef d'un grand parti politique. Dans l'allocution qu'il a prononcée à la radio, vendredi dernier, il a répété les accusations déjà portées relativement au favoritisme politique et au mercantilisme dont il prétend que l'effort de guerre du gouvernement se trouve entaché. Lorsque, il y a deux mois, il formula pour la première fois ces accusations, on le défia d'apporter des preuves à l'appui des faits allégués. Or il a falli à la tâche. Vendredi, lorsqu'il a abordé le même sujet, il a dit, bien qu'il eût encore dix minutes à sa disposition, que le temps lui manquait pour citer des cas manifestes de favoritisme politique et de bénéfices excessifs. On doit s'attendre que, en sa qualité de leader de l'opposition officielle, le docteur Manion conserve, lorsqu'il parle en public, le sens des responsabilités. Vous avez le droit de lui demander de s'acquitter de ses fonctions avec franchise et justice. Mais, par-dessus tout, vous avez le droit d'exiger que, pour la critique du gouvernement, on s'appuie sur des témoignages sans reproche, et non sur des cancanes, voire sur des rumeurs sans fondement.

Sur le front militaire

Dans la chaleur d'une campagne électorale, il est on ne peut plus facile de perdre les perspectives des idées et des faits. Tous, nous sommes portés, en lisant les gros titres dans les journaux du jour, à détourner notre pensée d'événements et de décisions qui appartiennent au passé. Afin de vous faire voir, sous une forme plus tangible, l'effort de guerre fourni

Service anniversaire

GIROUX. — Le 23 février, à 8 heures, à l'Immaculée-Conception, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Olympe Giroux. Parents et amis sont priés d'y assister.

NECROLOGIE

BEAULIEU — A Montréal, le 19, à 65 ans, Mme veuve Sina Beaulieu, née Delia Ayotte.
CARRIÈRE — A Dorval, le 12, à 69 ans, Mme veuve Albert Carrière, née Rose de Lims Campeau.
CHARLES — A Montréal, le 19, à 43 ans, Mme Julien Charles, née Jeanne Gailly.
CORRIEUX — A Laval-des-Rapides, le 18, à 45 ans, Arthur Corrieux, époux de Béatrice Rattay.
CREVIER — A St-Laurent, le 17, à 87 ans, Adèle Gaboury, épouse de feu Edouard Crevier.
DE LISIEU — A Montréal, le 19, Henriette O'Connor, épouse de feu Maurice Noian de Lisieu.
FAYREAU — A Montréal, le 20, à 65 ans, Emile Fayreau, époux de Dorinda Bréard dit Laroche.
LAMARCHE — A Montréal, le 20, Jean-Baptiste Lamarche, époux de feu Jean Thibault.
MAMMOLI — A Westmount, le 19, à 55 ans, capitaine Vittorio Mammoli.
PROVOST — A Montréal, le 19, à 71 ans, Mme veuve Alphonse Provost, née Amanda Provost.
QUEENNEVILLE — A Montréal, le 3, à 70 ans, Mme veuve David Queenneville, née Ann Lalande.
QUEVILLON — A Montréal, le 19, à 81 ans, Eugène Colombe, veuve d'Henri Quevillon.
SHARING — A Orlando, Floride, le 16, à 88 ans, B.S. Sharing.
TOUCHETTE — A Montréal, le 19, à 90 ans, Rosalie St-Onge, épouse en 1res noces d'André Touchette; en 2es, de feu Narcisse Touchette.
TRUDEAU — A Oka, le 19, à 77 ans, Mme veuve B. Trudeau, née Exilire Lauzon.

naux sont nommés dans chacun des treize districts militaires. Lorsque le nombre des soldats le justifie, on nomme un chapelain qui consacre tout son temps à l'exercice de ses fonctions. Outre-mer, l'organisation du chapelain militaire a fait l'objet d'une attention toute particulière.

Pour ce qui est de la marine, on trouve à Halifax et à Esquimaux des chapelains permanents. On s'occupe également d'établir un chapelain dans l'aviation, et au Canada et outre-Atlantique. Les devoirs du chapelain, ou aumônier militaire, sont aussi nombreux que variés. Sans doute, le bien spirituel de ses ouailles compte-t-il au premier rang de ses occupations. Encore, faut-il ajouter qu'il accomplit beaucoup par son influence personnelle. En effet, il visite les malades et les blessés; il instruit et console; il dispense la bonne parole; il est sans cesse à la disposition des malheureux. En lui, le soldat trouve, au milieu des misères du service sur mer, dans l'air ou dans les tranchées, la rayonnante image du foyer familial.

Tous, tant que vous êtes, soyez assurés que, dans l'organisation du chapelain, nous avons apporté le plus grand soin pour que les soldats bénéficient au maximum, ici et outre-mer, des avantages spirituels et matériels d'un tel organisme.

Services auxiliaires

Mais il existe d'autres services, plus récents que ceux-là et que fonctionnent pour la première fois durant cette guerre: j'ai nommé les services auxiliaires. Le fait saillant qui ressort du présent conflit, c'est la profonde transformation qui s'est opérée dans l'attitude du public envers le volontaire et la place qu'il occupe dans la collectivité.

L'armée n'est plus considérée comme un groupe relativement restreint de soldats de profession, mais comme une réunion de citoyens qui ont librement offert leurs services pour la cause commune et qui, un jour, désireront reprendre leurs occupations dans la vie civile. La transition entre le service militaire et la période qui suivra la démobilisation devrait être adoucie, — et le sera sans doute, — grâce aux initiatives des Services auxiliaires. Dans l'intervalle, les soldats bénéficient des avantages d'une solide formation, d'amusements sains et de tout le confort possible.

Les services éducatifs permettront à ceux qui le désirent, de poursuivre leurs études. Ils mettront à leur disposition des bibliothèques où ils trouveront les livres requis.

Ces services s'occuperont également de fournir aux militaires les moyens de se récréer, de s'amuser et de se détendre les nerfs. Aussi les mesures nécessaires ont-elles été prises pour que rien ne soit négligé en matière de confort personnel du soldat.

Nombre d'organismes nationaux importants collaborent à cette oeuvre magnifique: signalons la Légion canadienne, la "Young Men's Christian Association", la Croix-Rouge canadienne, les Chevaliers de Colomb, l'Armée du salut, l'Association canadienne éducative des adultes et plusieurs organismes féminins. On a ici sous les yeux un exemple frappant de sacrifice et de renoncement de la part de milliers d'hommes et de femmes qui, incapables eux-mêmes de s'enrôler dans l'armée, sont prêts à consacrer leur temps, leur argent et leur activité pour assurer aux Canadiens la chance de devenir de bons et utiles soldats et des citoyens instruits et satisfaits de leur sort.

Le bien-être physique de nos soldats dépend d'un grand nombre de facteurs comme, par exemple, le régime alimentaire, le vêtement et les soins médicaux.

Alimentation

Examinons tout d'abord la ration alimentaire de l'armée canadienne. Un comité d'experts, y compris une diététicienne, a élaboré une série de régimes bien équilibrés où entrent les substances alimentaires les plus généralement employées. Inutile d'ajouter que les poissons de nos rivières, de nos lacs et de nos eaux côtières figurent régulièrement sur le menu. Une fois par semaine, on sert un plat d'oeufs. Durant la dernière guerre, les pommes ne comptaient pas dans le régime alimentaire du soldat. Aujourd'hui, ce fruit est dégusté à la fin de maints repas. On fait une distribution aussi généreuse que possible de lait.

Dans l'armée moderne, le costume doit répondre au principe suivant: assurer au soldat le maximum de confort et de liberté de mouvements.

Les soldats de la première division reçoivent un équipement complet, y compris un uniforme de combat, avant de s'embarquer pour l'Angleterre. Les capotes ou manteaux ne manquent pas. D'importantes réserves de chaussures d'excellente qualité, de sous-vêtements et de chaussettes ont été livrées à l'armée. L'industrie et la main-d'oeuvre canadiennes s'emploient avec ardeur à secondar notre effort de guerre.

Services médicaux

Quant aux services médicaux, c'est en consultant les registres des hôpitaux que l'on est le mieux à même de juger de leur efficacité. En effet, les services médicaux, dont le corps des infirmières constitue une partie non des moins importantes, nous fournissent des données statistiques qui permettent de vérifier la valeur utile des autres branches du

(Suite à la page six)

Bien-être des enrôlés

Durant les quelques instants qui me restent, je vais m'efforcer de vous donner une idée des dispositions que nous avons prises pour assurer le bien-être et le confort de nos soldats, marins et aviateurs, tant ici qu'outre-mer.

Le chapelain militaire fut créé dès les premières années des hostilités. Deux chapelains principaux furent nommés, l'un pour les catholiques et l'autre pour les membres des diverses Eglises protestantes. Pour cette organisation, on s'appuya sur l'expérience acquise durant la dernière guerre. Aussi, au Canada comme en Angleterre, le système du chapelain produisit-il des résultats des plus satisfaisants. Au Canada, des chapelains régio-

Louisiane

L'administration Long est balayée

Les votants infligent une défaite totale au gouverneur Earl-K. Long et aux autres héritiers politiques de feu le dictateur Huey-P. Long — Le nouveau gouverneur, M. Sam Jones, est élu avec une majorité de 17,615 votes — Il s'engage "à restaurer la démocratie" en Louisiane

Nouvelle-Orléans, 21 (AP) — La "dynastie politique" de feu Huey-P. Long, instaurée par la violence dictatoriale il y a 12 ans en Louisiane, a cessé paisiblement de vivre, par suite de l'élection d'hier survenue à la fin de l'une des campagnes les plus rudes dans toute l'histoire de la Louisiane.

Les votants à l'élection primaire pour le choix du gouverneur de l'Etat ont défait le gouverneur Earl K. Long, frère de feu le dictateur de la Louisiane et chef titulaire de toute la machine politique mise sur pied par Huey-P. Long. Les votants ont préféré à Long un candidat réformiste, Sam Jones, avocat.

Jones, qui est un nouveau venu dans la politique, s'est engagé à restaurer la démocratie en Louisiane, à faire revenir dans le trésor public une bonne partie des millions de dollars que, selon lui, les administrateurs auraient volés à l'Etat, et à emprisonner tous ceux qui se sont trouvés coupables de malversation et de corruption.

Les rapports encore incomplets de 1,405 des 1,703 divisions électorales donnaient hier soir, 234,377 votes à Jones, contre 216,762 à Long, soit une majorité de 17,615 votes au candidat élu.

M. Jones prendra charge de ses hautes fonctions, le 14 mai prochain.

Tous les principaux candidats de Jones, entre autres ceux qu'il appuyait pour les postes de lieutenant-gouverneur, de procureur général, de surintendant de l'instruction publique, et de membres de la nouvelle législature "antimachine" (i.e. contre la "machine" Long) ont été élus. C'est donc une victoire complète pour M. Jones. C'est la première fois depuis 1928, alors que feu Huey Long lui-même prenait les rênes de l'Etat, que l'administration Long a été balayée par le vote populaire.

EAU NATURELLE DU BASSIN VICHY Source CANILLE Contre l'indigestion, la goutte, le rhumatisme, maladies du foie, etc. Chez votre pharmacien. Distributeur: J.-ALFRED OUMET, Montréal.

Manitoba

Le discours du trône

Winnipeg, 21 (C.P.) — Le discours du trône, lu hier par le lieutenant-gouverneur Tupper, à l'ouverture de la quatrième session de la 20e législature, invite les députés à approuver certaines mesures destinées à assurer de justes et équitables revenus pour les produits de la terre. Le gouvernement ajoute dans ce discours que l'effort du Canada à la poursuite de la guerre doit être un effort économique, mais que cet effort économique n'atteindra son point culminant que si l'agriculture est traitée comme elle doit l'être dans l'économie nationale. Le discours précise que les députés devront faire pression sur Ottawa pour obtenir un juste prix pour le blé, de façon que l'Ouest ait sa part de revenus dans les profits de guerre.

Le discours dit encore que les députés seront invités à approuver des mesures destinées à préparer l'après-guerre et ses problèmes de rajustement à l'économie de paix.

Le gouvernement accordera son assistance financière à l'érection d'une succrerie de betteraves évaluée à \$2 millions, près de Winnipeg. Il aidera aussi à l'établissement d'une coopérative de pasteurisation et de mise sur le marché du miel.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

VICHY SUPREME PURGATIVE de VICHY FRANCE UNE LIMONADE GAZEUSE Laxatif effervescent agréable au goût. Les enfants le prennent sans se faire prier. Beaucoup initiés par sa supériorité. En vente dans toutes les pharmacies J.-ALFRED OUMET Agent général pour le Canada 81 est, rue Saint-Paul, Montréal.

Conseil municipal, vendredi

Le conseil municipal se réunira vendredi, après-midi, à 4 heures. M. le maire Houde a convoqué cette séance hier. On y votera les secours de mars, et le conseil sera appelé à opérer des versements de crédits pour la fin de l'exercice financier.

Le budget de l'assistance-chômage pour le mois de mars se totalise à \$1,170,665, dont \$845,000 pour les secours directs proprement dits, \$155,800 pour les allocations spéciales assumées par la ville et \$69,865 pour les frais d'administration. La ville ne paie que 20 pour cent des secours proprement dits, soit \$189,000; les deux gouvernements supérieurs, provincial et fédéral, se partageant à part égale la balance de 80 pour cent.

C'est donc une somme de \$114,665 que la ville se trouvera emprunter pour payer sa part des secours du mois de mars. La contribution des deux autres gouvernements se chiffre à \$756,000.

Pour le mois de mars de l'an dernier, le budget de l'assistance-chômage avait été de \$1,211,897; la dépense réelle fut de \$1,115,035, soit à peine plus de \$40,000 de moins que cette année.

Le conseil sera invité à cette séance de vendredi, à modifier la résolution relative aux pensions des anciens agents de police et pompiers.

Lachine et la taxe de vente

Une délégation de l'Association des hommes d'affaires de Lachine a demandé au conseil municipal de cette ville d'abandonner son projet d'imposer la taxe de vente. Une

clause du bill de Lachine comporte l'établissement de cette taxe. L'Association voudrait que la ville fasse un référendum sur la question, et prétend que la ville peut boucler son budget sans cet impôt. Les autorités municipales pensent au contraire que c'est le seul moyen d'éviter un déficit de \$85,000.

Départ de M. de Dampierre

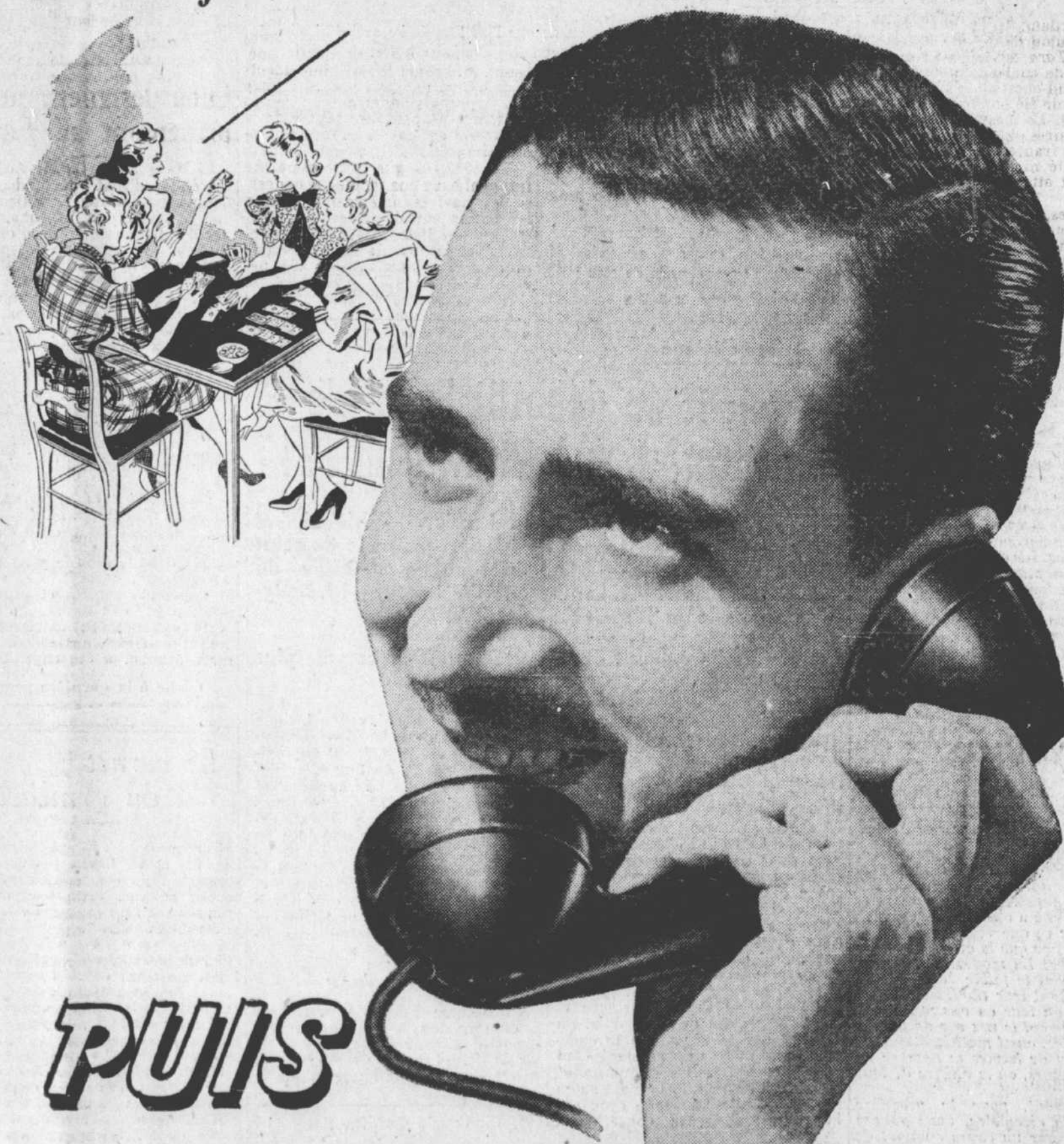
Ottawa, 21 (A.P.) — Le comte Robert de Dampierre, ministre de France au Canada, quittera Ottawa pour New-York demain d'où il s'embarquera pour l'Europe. Il ira rejoindre peu après son poste dans un Etat balle. Il retrouvera à Paris sa femme et sa fille, en séjour dans la capitale.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: 861-3361 cent le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot. 40c minimum. NAISSANCES SERVICES ANNIVERSAIRES GRANDS MARIAGES REMERCIEMENTS POUR FATHIES ET AUTRES 20 cent mot minimum de 50c FIANÇAILLES PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

A vendre

Orgue d'église, deux claviers, pédalier, 12 jeux, soufflerie électrique, haut-parleur si désiré. Occasion. S'adresser à A. Dumas, 3593, rue Ste-Famille, Montréal.

"Je disais justement combien les maris sont oublieux..."



PUIS

le cher époux m'appela par INTERURBAIN

... et je rougis de honte!" Une communication de 300 milles entre postes après 7 p.m. (et toute la journée du dimanche) ne coûte guère plus que le prix de deux billets de cinéma. Avec des tarifs aussi modiques, l'homme qui est en voyage peut facilement demeurer en relations avec sa famille. Pourquoi ne pas appeler les vôtres... ce soir?



G. M. GRANT, Gérant.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Les films nouveaux

"La charrette fantôme"

L'auteur de "Maria Chapdelaine", Julien Duvivier dans une nouvelle œuvre — Où "un rayon du ciel" fait plus pour le succès que toutes les virtuosités mécaniques"

Paris, 21 (P.C.-Havas) — De Julien Duvivier, qui porta à l'écran "Maria Chapdelaine", vient d'être présenté le dernier film "La charrette fantôme", terminé avant la guerre dans les conditions normales et dont seul les montages ont dû être revus depuis lors.

Il était donc annoncé comme le sommet du cinéma français 1939. C'est certainement une œuvre de haute qualité qui mérite la faveur des premières foules accourues. Duvivier connaît son métier à fond et a un sens complet du rythme cinématographique. Une fois encore il s'est joué des difficultés. Techniquement cette réalisation est sans doute sa meilleure — pure et aérée comme un sou neuf, pourrait-on dire — sauf quelques raccords un peu brusques et un niveau sonore qui n'est pas toujours au point. Nous ne serons pourtant pas déçus de cette œuvre, regretteront la version précédente tournée en Suède aux temps héroïques de l'art muet. La caméra a fait en 20 ans de tels progrès que la comparaison n'est même pas imaginable. Mais aussi pour cela la réussite matérielle de Duvivier apparaît-elle moins éclatante qu'à première vue.

En effet, sur le plan spirituel, qui dans ce genre de films doit être le constant souci, le metteur en scène n'a pas été également heureux. On peut lui en vouloir car il avait la partie belle. Pourquoi d'abord avoir délibérément écrit tout le scénario local en arrachant la légende contée par lui-même à son pays d'origine pour lui donner comme enseigne: "Ici, là-bas, ou ailleurs?" De cette universalité résulte, malgré le relief de certains tableaux, une pittoresque factice dont l'adresse même du brasseur d'images n'arrive pas à s'évader. Les dialogues d'Alexandre Arnoux aggravent la situation par leur par-

Les Variétés Lyriques

présentent

Le Barbier de Séville

Violetta de Lisle et Lionel DAUNAIS les 22-23-24-25, en soirée.
Billets en vente au Monument Nat. Lancaster 3053, Harbour 0747

CINEMA de PARIS

2ème SEMAINE

Le meilleur film du cinéma mondial

JEAN GABIN

MICHELLE MORGAN

LE QUAI DES BRUMES

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

F. GRAVEY

BETTY STOCKFELD

FANFARE D'AMOUR

ST DENIS

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

F. GRAVEY

BETTY STOCKFELD

FANFARE D'AMOUR

ST DENIS

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

F. GRAVEY

BETTY STOCKFELD

FANFARE D'AMOUR

ST DENIS

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

F. GRAVEY

BETTY STOCKFELD

FANFARE D'AMOUR

ST DENIS

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

F. GRAVEY

BETTY STOCKFELD

FANFARE D'AMOUR

ST DENIS

M. R. L. BALIN

ERICH VON STROHEIM

Rappel Immédiat

ti pris d'argot faubourien. Le principal interprète, Louis Jouvet, l'accentue encore. Pierre Fresnay, dont le personnage tumultueux et farouche dépasse les compositions habituelles, éprouve quelque mal à se nuancer. Valentine Tessier est froidement quelconque. Marie Bell ne compte pas. Autour d'eux tout de perfection de détail, le plus souvent arbitraire. Et tout cela, par manque de sensibilité profonde, risquerait de devenir désespérément rebutant.

Mais, sous le chapeau de l'Armée du Salut, un jeune visage encore inédit à l'écran vient illuminer chaque instant critique et suffit à porter le film aux nues. Visage d'une admirable pureté et aux yeux éblouissants, celui de Soeur Edith: Micheline Francey. Heten, bien ce nom! Depuis longtemps nous n'avions pas assisté à une révélation pareille.

Qu'à la lueur de ce flambeau, la "Charrette fantôme" de Duvivier fasse le tour du monde, nous n'en serions pas surpris. L'expérience vérifierait simplement qu'un rayon du ciel fait plus pour le succès que tout un déploiement de virtuosités mécaniques.

Signalons à part l'excellente "désolation" musicale de Jacques Ibert avec le refrain grinçant des roues.

Les Disciples de Massenet et le concert Daunaï

Les Disciples de Massenet prendront part au concert des œuvres de Lionel Daunaï, le 10 mars prochain à la salle St-Sulpice.

Si l'on parcourt la carrière très fournie de cette association depuis leur fondation, on n'y trouve que des succès naturellement toujours grandissants à mesure que s'établit une uniformité dans la voix et une plus grande attention aux directives de leur chef, Charles Goulet. Cette organisation jouit maintenant d'une réputation bien assise. Elle n'a recueilli que des éloges partout où elle a passé, entre autres au Festival organisé par le Pacifique Canadien, aux fêtes de la Confédération à Charlottetown, à St-Laurent, lors des Festivals de Musique dirigés respectivement par MM. Wilfrid Pelletier, Eugène Ormandy, Charles O'Connell qui ont tous été très vivement impressionnés par ce magnifique ensemble, et à ses concerts annuels qui attirent toujours un public enthousiaste.

La personnalité de Charles Goulet, ses connaissances artistiques très approfondies et aussi, ce qui a son importance quand on dirige un groupe, son souci de la discipline, sont à la base du remarquable résultat obtenu.

Les Disciples de Massenet, sauront donner aux œuvres que Lionel Daunaï a composées spécialement pour eux, une interprétation digne de leur talent et contribuera grandement au succès de ce concert.

Les billets sont en vente au contrôle des Variétés Lyriques, au Monument National, tous les jours (dimanche excepté) entre 10 et 6 heures. (Comm.)

L'Orchestre Municipal à St-Sulpice, le 5 mars

Le mardi, 5 mars au soir, à la salle St-Sulpice, l'Orchestre municipal de Montréal offrira un grand concert. Cet orchestre, qui compte 45 musiciens, dirigés par M. Emile Clossy, exécutera un programme varié, choisi pour satisfaire les mélomanes les plus avertis.

La direction de l'Orchestre municipal se dépense sans compter pour faire de cette soirée un événement artistique, et le succès obtenu aux derniers concerts est une garantie de la haute qualité du spectacle qui attend ceux qui assisteront à cette manifestation.

Des intermèdes de chant seront offerts par Mme Flor Blanchard, soprano, et M. Georges Dufresne, ténor.

Une comédie en un acte de Sacha Guitry, "Une Paire de Gifles", sera interprétée par Mlle Andrée Basilières et MM. Paul Guévremont et Guy St-Pierre.

Au Princess

Un poignant mélodrame pour vendredi prochain — George Raft retourne à sa spécialité

Le cinéma Princess présentera à partir de vendredi prochain un film ayant comme vedette, George Raft, le spécialiste des films d'action et d'aventures. Il s'agit d'"Invisible Stripes". C'est l'histoire d'un homme qui, libéré de la prison, se décide à vivre une vie honnête, mais son passé est là qui pèse sur lui et l'empêche de mettre à exécution sa courageuse décision. Les spectateurs sont assurés de sentir vibrer en eux la corde pathétique devant le jeu plein de souplesse et de vérité de Raft, qui s'est illustré plusieurs fois dans de tels rôles. (Comm.)

Mischa Leytzki aux Concerts Symphoniques

La Société des Concerts Symphoniques de Montréal est heureuse d'annoncer l'engagement du célèbre pianiste Mischa Leytzki comme soliste au dernier concert de la saison régulière, qui aura lieu mardi prochain, à l'Auditorium du Plateau.

Mischa Leytzki est un des grands pianistes récents à Montréal et ses nombreux admirateurs seront intéressés d'aller l'entendre avec l'Orchestre.

Né en Russie, de parents américains, Leytzki révéla de bonne heure un talent musical extraordinaire. Il étudia à Varsovie avec Michailowski. A l'âge de 8 ans, il revint aux Etats-Unis et après une audition de Walter Damrosch il devint l'élève de Stokowski.

Il a fait son début américain en 1916 et depuis sa carrière a été couronnée de succès répétés dans le monde entier qu'il a visité plusieurs fois.

Pour toute information, on est prié de s'adresser à la chambre 219 de l'hôtel Windsor, Lancaster 6037.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
"Rappel Immédiat"
12 h. 15, 3 h. 35, 6 h. 39, 10 h. 02.
"Fanfare d'Amour"
1 h. 45, 5 h. 09, 8 h. 32.

CINEMA DE PARIS
"A L'Œuvre"
11 h. 45, 2 h. 02, 4 h. 20, 6 h. 38, 8 h. 56.
"Le Quai des Brumes"
12 h. 20, 2 h. 38, 4 h. 56, 7 h. 14, 9 h. 32.

LOEWS
"Gone with the Wind"
10 h. 20, 2 h. 30, 8 h. 10.
Dimanche: 2 h. 8 h.

PALACE
"The Shop Around the Corner"
10 h. 12, 2 h. 23, 2 h. 46, 5 h. 09, 7 h. 32, 9 h. 55.

CAPITOL
"Adventures in Diamonds"
11 h. 45, 2 h. 42, 5 h. 41, 8 h. 40.
"The Big Guy"
10 h. 05, 1 h. 04, 4 h. 03, 7 h. 02, 10 h. 01.

PRINCESS
"The Big Guy"
11 h. 38, 2 h. 38, 5 h. 38, 8 h. 38.
"A Girl Must Live"
10 h. 1, 1 h. 4, 4 h. 7, 10 h. 10.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

QUI LES BRUMES. — Drame. Auteur: Prévert. D'après Mac Orlan. Réalisateur: Marcel Carné. Interprètes: Jean Gabin, Michel Simon, Michèle Morgan, Pierre Brasseur, Le Vigan, Aimos, Génin, Delmont. Pour public averti.

SCENARIO. — Un soldat de la Colonie arrive au Havre, en camion, et cherche un abruti. Dans le sillage, il échoue à faire un sympathique d'abord, chez un originaire: Panama, qui l'héberge, le nourrit. La nuit, il fait connaissance de Michèle, une jeune fille qui aime un soldat. Elle redoute de rentrer chez elle où l'attend son tuteur. Cet homme, Zabel, est attendu par des voyous. Le soldat, qui se nomme Jean, le soldat qu'on devine déserteur, hérite les habits et le passeport de Michèle. Il va embarquer pour l'Amérique, la nuit, sans que Michèle le sache. Au moment où il va fuir vers la porte, Lucien traîtreusement l'abat de sa voiture.

"Saint-Denis"

RAPPEL IMMEDIAT. — Comédie dramatique. Réalisation de Léon Mathot. Interprètes: Mireille Balin, Erich von Stroheim, Roger Duchesne, Bernard Lancret, Aimos, Guillaume de Sax, Claire Gérard. Pour public averti.

SCENARIO

Un colonel américain, ancien commandant, a voulu sa vie à une ligne pacifique. Sa femme, Hélène, veuve de guerre, nous sommes en septembre 1938. Tandis que le colonel va de Paris à Londres, puis en Europe centrale pour obtenir des deux diplomates que la guerre n'a pas tués, Hélène subit l'assaut sentimental de son partenaire de studio: Pierre. Elle lui avoue que celle est de naissance française, comme lui, et ne peut apprendre sans émoi qu'il est appelé sous les drapeaux. Ils passent ensemble une dernière soirée. Le colonel revient peu après; il a gagné la partie, la guerre n'aura pas lieu; mais son bonheur est peut-être perdu.

FANFARE D'AMOUR. — Comédie fantastique. Réalisation de Richard Potter. Interprètes: Fernand Gravel, Betty Stockfeld, Carlette, Madeleine Guitty, Gaby Baschet, Louvigny, Larquey, Jane Lamy, Production Solar Films. Four tous.

SCENARIO

Après avoir été dans différents orchestres tour à tour, Jean, ténor, cubain, Jean Dupont et Pierre Dupont, se décident à se faire une place dans le monde des femmes pour trouver un engagement dans la troupe des Tulpes. Le leur arrive maintenant, et chacun courtise la belle Gaby, chef d'orchestre des Tulpes en évitant l'autre des qu'il veut reprendre le vêtement de son sexe. Mais Gaby saura préférer Jean, et Pierre se consolera avec une petite musicienne quand leur identité sera dévoilée en plein palce.

REMEMBER THE NIGHT. — Histoire d'un avocat qui tombe en amour avec une jeune fille qu'il s'apprête à envoyer en prison. D'après une nouvelle de Preston Bondi, Elizabeth Patterson, Sterling Holloway. Pour public averti.

"Loew's"

GONE WITH THE WIND. — Grand film en couleurs. D'après une œuvre de Margaret Mitchell adaptée par toutes les langues et qui résume les divers épisodes de la guerre de Sécession aux Etats-Unis. Superbes paysages de la Géorgie. Vedettes: Clark Gable, Vivien Leigh et une multitude d'acteurs et de figurants. Durée de la projection: près de quatre heures. Production MGM. Pour public averti.

"Palace"

THE SHOP AROUND THE CORNER. — Mélodrame qui se déroule dans le décor d'un magasin de vêtements de la rue de la Reine, qui présente quelques aspects de la vie de la petite employée de magasin. Vedettes: James Stewart, Margaret Sullivan. Pour public averti.

"Princess"

A GIRL MUST LIVE. — Film qui raconte l'histoire d'une jeune fille dont les parents sont pauvres et qui va tenter de gagner sa vie en faisant du théâtre. A cette fin, elle se fait passer pour la fille d'une célèbre actrice. Vedettes: Margaret Lockwood, George Robey, Lilli Palmer. Pour public averti.

Jobin et la critique new-yorkaise

New-York, 21 (C.P.). — La critique new-yorkaise s'entend, aujourd'hui, à saluer l'arrivée du ténor canadien-français Raoul Jobin au Metropolitan Opera, comme une acquisition excellente pour la célèbre maison.

Au lendemain des débuts de Jobin dans Manon, de Massenet, aux côtés de Grace Moore, les critiques de la métropole américaine parlent longuement de l'interprétation de Jobin, dans le rôle du chevalier Des Grieux.

"Des le début, il parut évident que l'acquisition de ce nouvel artiste était excellente pour le Metropolitan", écrit la Herald Tribune.

"Dans son exécution du Rêve, M. Jobin a atteint le raffinement lyrique. Il avait cependant réservé ses plus beaux moments au troisième acte, alors qu'il a chanté et joué avec la plus vive personnalité".

Ce même critique signale que le ténor québécois a chanté *Ah! fugez, donc image*, dans la clé originale, ce qui arrive peu souvent au Metropolitan Opera.

Le Times décrit la voix de Jobin comme très chaude dans son meilleur registre, et "d'un caractère agréable lorsque le chanteur ne force ni n'exagère cette voix".

"Son amour naturel pour le texte français, sa sympathie instinctive pour la musique", continue-t-il, "font que son interprétation contraste avec celle de Grace Moore dont la Manon, chantée avec grand talent, manque cependant de nuance, de métier et d'intensité".

Troisième semaine à "Fridolinons 40"

Au cours de sa grande revue actuellement en troisième semaine au Monument National, Fridolin en une amusante chansonnette constata avec joie que le public n'a pas changé. Et c'est bien vrai. Le succès extraordinaire des deux premières revues de Gratien Gélinas semble même devoir être dépassé par "Fridolinons 40".

Non, le public n'a pas changé. Il continue de se rendre au Monument National. Ainsi que toujours il sort de "Fridolinons 40" très satisfait. Il a vu et il a ri. Gratien Gélinas l'avait promis: qui verra cela.

Les deux dernières représentations de la troisième semaine se sont données samedi et dimanche, en matinée seulement. On nous prie d'annoncer qu'on peut retirer d'excellents billets dans toutes les catégories de prix.

Ne pas se hâter c'est s'exposer à manquer "Fridolinons 40". Les billets sont toujours en vente au Monument National. On peut aussi les retirer en signalant PL. 6404.

(Comm.)

Quelques artistes du "Barbier de Séville"

Un début aux Variétés est attendu avec intérêt, c'est celui de Jeanne Desjardins, dans le rôle de Marceline, auquel elle apportera une voix superbe et nuancée. Robert Dupuy aura pour la première fois l'occasion de montrer la diversité de son talent, dans un rôle de composition, celui de Basile.

Cette même distribution ramène aussi le sympathique Adrien Lachance, dans un rôle plaisant, celui de Pédric; le personnage du notaire sera joué par Rosaire Pharrand, qui réussit, dans le meilleur esprit scénique à faire ressortir avec talent le moindre rôle.

Le "Barbier de Séville" mettant en vedette Violetta De Lisle, Lionel Daunaï, est présenté cette semaine, les 22, 23, 24 et 25 février en soirée, et pour réservation de billets téléphoner au bureau des Variétés lyriques dont les numéros sont les suivants: Lancaster 3053, HA. 0747.

Le Choeur de France au Gesù

Le "Choeur de France", que dirige M. José Delaquerrière, donnera, sous le patronage du maire Camille Houde, une soirée de gala, à la Salle du Gesù, le lundi 26 février prochain. Cette soirée comportera, outre des chœurs en costumes avec mouvements, jeux de lumière, etc., des numéros solistes variés. Le directeur, M. Delaquerrière, donne à la jeunesse montréalaise des cours gratuits depuis près de deux ans.

Billets en vente chez Ed. Arsenault, 500, Ste-Catherine est, et à la salle du Gesù, 1200, Bleury.

M. Guy Vanier au Club Canadien

Me Guy Vanier, C.R., directeur de la Banque d'Epargne et 1er vice-président de la Société Nationale de Fiducie, sera le conférencier à la deuxième causerie-danse, donnée par l'Ecole des Sciences Sociales Economiques et Politiques, au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke est, samedi le 24 février, à huit heures et trente (8 h. 30 p.m.). Le sujet traité sera: "Les Canadiens français et la Confédération".

Me Jean-Marie Nadeau, président de l'ASEP et M. Paul-Emile Châles, président actuel de l'Ecole, présideront conjointement cette causerie-danse.

Cette soirée est organisée dans le but de réunir les anciens élèves, les élèves actuels et leurs amis. Pour informations, signalez: ATLANTIC 3393, Chénier 8269.

Le "Vulcania"

New-York, 21. — Le paquebot italien Vulcania est arrivé aujourd'hui des ports méditerranéens avec 619 passagers.

"Les Lettres canadiennes d'autrefois"

LES LETTRES CANADIENNES D'AUJOURD'HUI

(Par Séraphin Marion, de la Société royale; ouvrage in-12 de 192 pages, paru dans les Publications de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa. En vente au Devoir. (Prix: \$1.00 franc.)

Voici ce qu'a écrit M. l'abbé Groulx à M. Marion:

Je viens de lire votre dernier ouvrage. Vous devinez le plaisir que j'y ai pris. Vous ébauchez une histoire des idées au Canada français. Dans la catégorie des œuvres historiques, il n'en est guère de plus importante. En définitive, c'est dans l'esprit que s'ébauche et se déroule la vie d'un peuple avant de se réaliser dans les faits économiques, sociaux ou politiques. Quel éclairage vous allez donc nous apporter sur notre passé! Bien des événements d'après la conquête s'expliquent à la lecture de votre ouvrage, parce que nous apercevons mieux en quels milieux idéologiques nos pères ont vécu. Vous avez su coller des textes topiques et vous en avez tiré parti avec art.

(Signé) Lionel Groulx, p.r.

L'élection du 26 mars

Le communisme hors la loi

Engagement des candidats

Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal va demander à tous les candidats de la région aux prochaines élections fédérales de prendre l'engagement suivant. Il souhaite que des groupements agissent de même dans les autres régions de la province et même dans toutes les divisions électorales du Canada:

"Etant donné le caractère essentiellement pervers et subversif du communisme, aggravé par l'attitude de la Russie dans la guerre actuelle, je m'engage, si je suis élu, à user de mon influence et de mon vote pour que des mesures dans le genre de celles qui ont été prises récemment en France contre les organisations communistes soient décrétées au Canada, à savoir:

"1) Est interdite, sous quelque forme qu'elle se présente, toute activité ayant, directement ou indirectement, pour objet de propager les mots d'ordre émanant ou relevant de la IIIe Internationale communiste ou d'organismes contrôlés en fait par cette IIIe Internationale.

"2) Sont dissous de plein droit le parti communiste, toute organisation ou tout groupement de fait qui s'y rattache et tous ceux qui, affiliés ou non à ce parti, se conforment dans l'exercice de leur activité à des mots d'ordre relevant de la IIIe Internationale communiste ou d'organismes contrôlés en fait par cette IIIe Internationale.

"3) Sont interdites la publication, la circulation, la distribution, l'offre au public, la mise en vente, l'exposition aux regards du public et la détention en vue de la distribution, de l'offre, de la vente ou de l'exposition, des écrits périodiques ou non, des dessins et d'une façon générale de tout matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la IIIe Internationale ou des organismes qui s'y rattachent."

Si on préfère une formule plus brève, dont la première serait comme l'explication, on pourrait adopter celle-ci:

"Etant donné le caractère essentiellement pervers et subversif du communisme, aggravé par l'attitude de la Russie dans la guerre actuelle, je m'engage, si je suis élu, à user de mon influence et de mon vote pour que le Parti communiste et toutes les organisations qui se rattachent à la IIIe Internationale de Moscou soient déclarés hors la loi et pour que toute propagande relevant de la IIIe Internationale ou de groupements s'y rattachant soit interdite."

Les Ligues du Sacré-Coeur et le communisme

Les Ligues du Sacré-Coeur ont toujours mis dans leur programme la lutte contre le communisme. A l'occasion des élections fédérales, elles exigent des candidats une déclaration précise. S'ils sont élus, ils demanderont énergiquement au gouvernement fédéral de mettre hors la loi le parti communiste au Canada. Voici le texte de la résolution qui sera envoyée par la Ligue de chaque paroisse aux candidats de son comité:

"Attendu que le communisme, à cause de son alliance certaine avec le bolchevisme russe et de son obéissance aveugle aux directives venues de Moscou, peut être considéré comme très dangereux; — attendu que le communisme, par sa doctrine révolutionnaire, opposé à la propriété privée au Canada, peut être considéré comme subversif; — attendu que, par ses attaques contre toute religion, le communisme fait un tort considérable à la santé morale du peuple, répand au pays la discorde et s'oppose à l'unité nationale; — la Ligue du Sacré-Coeur de..., qui comprend... ligues, vous demande de vous engager publiquement à faire tout en votre pouvoir pour que le gouvernement fédéral déclare hors la loi le parti communiste, si vous êtes élu député. — La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de..."

L'Eglise de Pologne

Bernes, Suisse, 21 (CP) — S. E. Mgr Orsenigo, nonce papal à Berlin, a rendu visite à la Wilhelmsstrasse hier pour discuter le statut de l'Eglise de la Pologne, selon ce que rapporte la National Zeitung de Bâle. Le journal ajoute qu'il a été reçu par le secrétaire d'Etat, le baron von Weizsäcker.

Le R. P. Ducattillon au "Cercle Universitaire"

Le R. P. Ducattillon, O.P., sera l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire, à un déjeuner qui aura lieu le samedi 24 février, à une heure, et fera une causerie sous le titre: "Le prêtre français aux armées".

Le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., supérieur du séminaire Joliette, remercierez le prédicateur du carême à Notre-Dame.

Les membres du Cercle sont cordialement invités avec leurs amis.

Président de la Commission du transport

Ottawa, 21 (CP) — Le colonel James Albert Cross, avocat de Regina, vétéran de la Grande guerre et ancien procureur général de la Saskatchewan, a été nommé président de la Commission des transports. Cette nomination a été annoncée par le premier ministre, M. King.

Le colonel Cross, qui remplace M. Hugh Guthrie, décédé le 3 novembre dernier, est le neuvième président de la Commission.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le Dr Elphège Lalonde

Le gouvernement provincial vient de nommer M. le Dr Elphège Lalonde, de Lachine, inspecteur des unités sanitaires de la région de Montréal. M. le Dr Lalonde a fait ses études classiques au collège de Saint-Laurent et à l'Université d'Ottawa, ses études médicales aux universités McGill et de Montréal et il fait partie du personnel du ministère de la Santé de la province de Québec depuis bientôt dix ans comme médecin hygiéniste de l'unité sanitaire du comté d'Argenteuil. En 1932, il obtint son diplôme en hygiène publique de l'université de Toronto.

Retraite sacerdotale à la Villa Saint-Martin

Le 1er avril, à huit heures du soir, ouverture d'une retraite de huit jours, en silence absolu. Les exercices spirituels seront donnés par le R. P. Henri Bourque, S.J. Clôture le 10 au matin. Invitation à tous les membres du clergé. S'adresser au R. P. Supérieur, Villa Saint-Martin.

Section T. St-Sacrement de Lachine

L'Assemblée de la section Trés-Saint-Sacrement de Lachine, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, aura lieu demain soir (jeudi) à 8 h. 15, à la salle de l'école Trés-Saint-Sacrement.

Un représentant du Conseil général sera présent et parlera des œuvres et du programme de la Société.

Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires



Directrice : Germaine BERNIER

Le magnifique lépreux

...Le 3 mai 1936, quarante-sept ans après sa mort, le navire Mercator, ramenant sa dépouille à Lons-le-Saunoy dans un caveau de l'église des Pères Picpiciens.

Quelle dépouille? La dépouille d'un lépreux. Le saint lépreux Damien de Veuster, un prêtre belge, missionnaire de la Congrégation des Sacrés-Coeurs, Pères Picpiciens. A vingt-trois ans, il fut envoyé à l'archipel Sandwich, situé en plein océan Pacifique, à égale distance de la Chine, à l'ouest et du Mexique à l'est et formé de neuf îles dont six grandes: Hawaii, Main, Molokai, Oahu, Kani Nihau.

En 1864, le Père Damien s'achemine vers le district de Kohala... toujours à dos de cheval... Là, comme à la première mission, même succès parce que mêmes sacrifices, même oubli héroïque de lui-même: sept églises et cinq écoles construites, catholiques doublés, protestants dépités.

En 1865, le Père Damien s'achemine vers le district de Kohala... toujours à dos de cheval... Là, comme à la première mission, même succès parce que mêmes sacrifices, même oubli héroïque de lui-même: sept églises et cinq écoles construites, catholiques doublés, protestants dépités.

En 1865, le Père Damien s'achemine vers le district de Kohala... toujours à dos de cheval... Là, comme à la première mission, même succès parce que mêmes sacrifices, même oubli héroïque de lui-même: sept églises et cinq écoles construites, catholiques doublés, protestants dépités.

En 1865, le Père Damien s'achemine vers le district de Kohala... toujours à dos de cheval... Là, comme à la première mission, même succès parce que mêmes sacrifices, même oubli héroïque de lui-même: sept églises et cinq écoles construites, catholiques doublés, protestants dépités.

En 1865, le Père Damien s'achemine vers le district de Kohala... toujours à dos de cheval... Là, comme à la première mission, même succès parce que mêmes sacrifices, même oubli héroïque de lui-même: sept églises et cinq écoles construites, catholiques doublés, protestants dépités.

LES AVIATEURS

Levant leur lumineux visage
Couronné d'un casque de cuir,
Ils ne demandent qu'aux nuages
Si c'est bien l'heure de partir!

Avec dix-huit mètres de toile
Et leur amour du firmament,
Ils ont approché les étoiles
Et réuni les continents.

Quelle lumière sur leur jouet!
Quelle fierté dans leurs adieux!...
On tourne une terrible roue
Qui semble un courant d'air des cieux.

Quand nos fronts, qui de tout s'étonnent,
Se lèvent vers les clochers bleus,
Eux, pour voir les cloches qui sonnent,
Sont forcés de baisser les yeux;

Quand nous, parmi nos courses fades,
Nous passons entre deux trottoirs,
Eux ne font que des promenades
Entre le matin et le soir.

O chasseurs d'une double gloire!
C'est cela qu'ils sont dans du bleu,
Ces héros dépassant l'histoire
De toute la hauteur des cieux!

Rosemonde GERARD

le soupçonne d'une telle vilénie et ne manque pas de rudesse envers lui.

Le Père Damien eut des succès, médecins, prêtres et religieux. Il paya largement cette heureuse issue. Il jouit maintenant au ciel en proportion de ce qu'il a souffert ici-bas, c'est-à-dire sans mesure.

Que pensez-vous de ce magnifique lépreux?
Une athée apprécia ainsi sa vie:
—C'est le Père Damien sur les lépreux du vice et l'élever à son idéal... C'est très beau, mais quelle affreuse vie!

Une chrétienne lui répliqua:
—Mais, Madame! Qu'importait au Père Damien une affreuse vie ici-bas, puisqu'il croyait avec raison à une vie éternellement belle au ciel?

En effet, le Père Damien consentait à devenir un jour ou l'autre lépreux dans son corps, mais il ne consentait pas à devenir lépreux dans son âme.

Une âme lépreuse, voilà l'affreuse vie! N'est-ce pas plutôt une mort? Le visage apparemment réjoui des athées et des mauvais chrétiens cache toujours une âme tourmentée et lépreuse par quelque endroit. Premières ou multiples atteintes du péché? Nul ne le sait, sauf Dieu aux grâces incommensurables et l'âme aux relus obstinés.

Elles sont pourtant bien accueillantes et prometteuses les paroles de l'Écriture Sainte: "Vous avez pitié de tous, Seigneur, et vous ne laissez rien de tout ce que vous avez fait, et vous DISSEMINIEZ LES PÊCHES DES HOMMES A CAUSE DU REPENTIR et vous leur pardonnez, car vous êtes le Seigneur Notre Dieu."

En ces temps troublés, craignons surtout la contagieuse lèpre spirituelle qui depuis le commencement du monde s'engrène, toujours par l'amour divin, la prière et la pénitence.

Lucie DESHAIES

Fevrier 1940.

Variétés

Scènes de la guerre finlandaise
"La patrouille de la mort"

L'officier qui a conduit la patrouille de la mort? à travers l'armée russe, par une marche de trois jours et de trois nuits, jusqu'à la ligne de Mourmansk, qui fut interceptée, raconte ainsi cet audacieux coup de main:

"Ce fut une mission comme tant d'autres. L'objectif était cette fois d'atteindre la voie ferrée de Mourmansk et de la couper. Les succès remportés dans des actions précédentes désignèrent mon peloton pour cette dangereuse entreprise.

Nous avons marché trois jours et trois nuits, avec de courtes haltes, sans quitter nos skis. Les vivres, les équipements et les munitions étaient sur deux luges traînés par jour, comme nous nous préparions à dresser notre campement à l'orée d'un bois, dans les taillis, notre chien lapon commença à glapir et à s'agiter. Après avoir attiré notre attention, il se blottit dans la neige, ne laissant apparaître que sa tête blanche dirigée vers le sud-est. C'était le signe que son flair l'avertissait de la présence d'étrangers.

"Trois hommes, les skieurs les plus rapides de mon peloton, partirent en patrouille, pendant que nous nous tenions prêts à toute éventualité. Ils revinrent après un quart d'heure: les Russes étaient proches. Je fis de nouveau le chemin avec la patrouille et je vis, à une distance de deux kilomètres, une vingtaine de Russes occupés à faire du feu et à réunir des branches pour passer la nuit. Ils se préparaient à prendre leur repos et je décidai de ne pas les inquiéter: leur sommeil n'aurait pas été tranquille; notre devoir était d'être prêt à tout moment pour fuir et porter la nouvelle de notre présence.

"Je laissai la patrouille surveiller les Russes et je rejoignis seul le peloton. Je donnai les instructions nécessaires et nous nous mîmes en marche avec la plus grande prudence. Le silence était si complet que nous entendions le feu allumé par nos ennemis crépiter à 300 mètres de distance. Les Russes étaient couchés autour du feu. Un seul homme, le fusil à l'épaule, allait et venait, veillant à la sécurité de ses compagnons.

"Pendant que je donnais à mes hommes les dernières instructions, nous aperçûmes une sentinelle debout à vingt mètres de nous. Heureusement, nous étions sous le vent et nous avions nos bonnets à poil bien enfoncés jusqu'aux oreilles pour nous protéger du froid. Nous retenions notre souffle, il nous sembla qu'il était averti de notre présence: il se mit à marcher et à observer avec des signes de nervosité. Nous étions dans un buisson: mes hommes avaient déjà étudié la situation; chacun savait ce qu'il avait à faire. Le sergent et un caporal firent sentinelle. Deux coups de fusil retentirent et deux sentinelles tombèrent à terre. Au même instant le groupe russe fut attaqué à la grenade à main et le feu fut dispersé.

"Après avoir anéanti le groupe ennemi, nous décidâmes de retourner à notre camp. Nous sommes sûrs qu'il n'y a pas d'autres Russes dans le voisinage. Cependant, par prudence, nous arrêtons de lever le camp.

"Après avoir anéanti le groupe ennemi, nous décidâmes de retourner à notre camp. Nous sommes sûrs qu'il n'y a pas d'autres Russes dans le voisinage. Cependant, par prudence, nous arrêtons de lever le camp.

mandons-lui ensemble que nous soyons tous deux fidèles à nos obligations: au fond, cela seul importe. Il lui saisit les mains et, d'un même cœur, ils adressèrent un filial appel à leur Père céleste.

Puis ils revinrent vers la maison, trop accablés par leurs pensées pour se les communiquer. Annie désigna d'un geste la fenêtre éclairée du petit salon où les attendaient ses parents.

—Que rien ne vienne troubler leur sérénité, n'est-ce pas?
—J'allais vous en prier.

Les jeunes gens entrèrent ensuite dans la pièce, offrant à cette heure un doux tableau d'intimité familiale. Des fleurs charmantes la paraient: Mme Castau écoutait la lecture que lui faisait son mari, en travaillant à une brillante tapisserie. Le thé, préparé, attendait qu'Annie vint remplir son office en le servant.

Elle sentit à ce moment comme un sentiment de révolte traverser son cœur; pourquoi cette ombre subitement portée sur son bonheur, quand la vie pourrait être si belle?

"La neige était vieille de deux jours et puisque nous n'apercevions pas de trace fraîche, nous avions la certitude que les Russes que nous venions de surprendre étaient là depuis 48 heures au moins. Trois Russes seulement avaient des skis — les explorateurs du groupe. — Nous reprenons la marche, après avoir renouvelé nos provisions avec ce que nous avons trouvé sur les traîneaux soviétiques. Nous marchons pendant trois nuits et quatre jours, nous établissons notre camp sur un terrain où vert creusant des trous dans la neige. Le matin, nous nous remettons en route.

"Nous étions arrivés au quatrième jour et nous nous trouvions au cœur de la Carélie soviétique. Vers midi, nous atteignions la frontière. Le pays est magnifique, mais naturellement nous ne pouvons l'observer à notre gré; nous étions tous conscients de l'importance de notre mission et nous devions à Dieu de nous permettre de la bien remplir. L'objectif que nous d'visions atteindre était bien gardé, mais profitant de la brume, nous réussîmes à échapper à la surveillance de l'ennemi. Je divisai le peloton en dix groupes de trois hommes chacun; chaque groupe avait pour lui une charge d'explosif: 20 minutes après, je comptai dix explosions: la voie ferrée avait été coupée.

"Cinq minutes plus tard, je pus faire l'appel de mes hommes: tous étaient sains et saufs. Nous nous retirâmes dans le plus épais des bois pour observer la réaction de nos ennemis. Nous y restâmes plusieurs heures. Nous voyons un train chargé de troupes, marchant vers le nord, s'arrêter. Un autre train se dirigeant vers le sud dérailla. Le retour se fit régulièrement. Nous avions perdu aucun homme. Nous avions parcouru 390 kilomètres en 12 jours."

Les activités féminines

LA FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

Bureau de placement gratuit

L'Association professionnelle des employées de bureau prie messieurs les professionnels, courtiers, gérants de maisons d'affaires, etc. de vouloir bien s'adresser à son bureau de placement, 226, rue de la Montée, à 2 h. et de 2 h. à 3 h. p.m., pour les services de sténographie, dactylographie, calcul, comptabilité, etc. Les demandes, complètes et très recommandables.

Régulation et retraite à Béthanie

Aujourd'hui, il y a régulation mensuelle chez les Franciscaines missionnaires de Marie, à 2 h. et de 2 h. à 3 h. p.m., pour les services de sténographie, dactylographie, calcul, comptabilité, etc. Les demandes, complètes et très recommandables.

Il y aura une retraite pour dames à Béthanie, 30 rue Laurier, tél. 802, du 26 février au 1er mars. Les dames, qui voudront prendre part à cette retraite sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

La grande charité d'une actrice noire

Ethel Waters, actrice noire, actuellement en tournée à Toronto, dans une interview peu banale affirme ostensiblement sa foi dans la religion catholique et ne craint pas d'installer un crucifix dans sa chambre d'hôtel, au Royal York. Cette actrice, qui remporte un si brillant succès dans "Mama's Daughters", recevait, il y a deux jours, le plus fort salaire parmi les acteurs de tout le continent. Elle admire toutes les croyances mais aussi sa propre religion, parce qu'elle dit-elle, "on est venu à la pauvre habitation où je suis née et on a fait énormément pour moi, et sans que je sente que c'était par charité."

Ethel Waters n'a que douze ans de différence avec l'âge de sa mère qui vit encore. Son père est mort à l'âge de 19 ans.

Sa charité est remarquable et elle contribue, pour une large part à l'entretien d'un monastère à Allentown, en Pennsylvanie. Elle croit à l'efficacité de la prière, et que "le monde ne va pas si bien sans elle."

Malgré ses larges revenus, Ethel Waters ne peut se dire riche, ses libéralités et ses charités lui laissent tout juste la possibilité d'assurer ses jours convenablement.

Une fête intellectuelle au Collège Marguerite-Bourgeoys

Le samedi 17 février, en matinée, j'avais l'occasion d'assister, dans l'une des salles du Collège Marguerite-Bourgeoys, à l'Institut Pédagogique, à une collation de diplômés sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université, en présence de M. Henri Groulx, secrétaire de la province. (On a pu lire, dès lundi, dans la Page Féminine du Devoir, le palmarès complet de cette collation de diplômés).

Collation de grades et diplômés qui ne rassemblait guère à une brillante distribution de prix du mois de juin, dans la splendeur des floraisons nouvelles et l'impatience des "jeunes" de rentrer en vacances. Il s'agissait de bacheliers de pédagogie, de diplômés supérieurs de compétence en enseignement. Et il y avait autant de religieuses de tous âges et de toutes communautés que de laïques, directrices et institutrices spécialisées pour qui le plus haut diplôme n'est qu'une étape et le meilleur dans l'excellent.

Tous et toutes — oui, car si l'élément féminin dominait, il y avait aussi des hommes dans les diplômés, tous et toutes se pressaient sans hâte mais avec une fierté digne, comme ceux, cita Mgr le recteur, "qui, ayant semé dans la peine, reviennent du labeur en tenant dans leurs mains de nombreuses gerbes".

Mgr Maurault, qui n'en est pas à sa première émotion du genre, — il l'avoua qu'il présidait pareille fête pour la douzième fois, — eut des mots du cœur pour parler des absents, dont la regrettée Mère Ste-Anne-Marie, fondatrice de l'Institut Pédagogique; Mgr Bruchési, Mgr Lamarche, qu'il fit se rejoindre au ciel dans un "conseil supérieur de vigilance", de l'œuvre à laquelle ils collaborèrent si efficacement.

Du substantiel discours de M. Groulx, il faudrait tout citer, tant les idées fortes y étaient concentrées. Qu'en retiendrait-on? Sur tout "l'intelligence à la fois et le devoir d'atteindre à son plus haut développement, l'intelligence de la femme tout autant que l'intelligence de l'homme. Une intelligence, quelle qu'elle soit, qui se développe, qui se rend plus apte à posséder la vérité, à la livrer aux autres, à mieux affronter les problèmes de la vie, est une richesse, un gain supérieur. Personne ne peut donc trouver à se plaindre de la femme et la province n'ont pas à regretter que la femme soit plus cultivée, que son esprit ait plus de vivacité et d'envie. L'essentiel est que la femme reste femme, et qu'elle s'acquiesce à sa mission de femme, tout comme l'essentiel pour l'homme est qu'il reste homme et qu'il s'acquiesce à sa mission d'homme."

"La femme de chez nous reste dans son rôle, elle y reste même éminemment lorsqu'elle se tourne vers la pédagogie, vers les questions d'enseignement et d'éducation. Dieu a doué la femme d'aptitudes dignes pour cette science et pour cette tâche puisque c'est à elle principalement qu'il a dévolu la fonction d'éducatrice au foyer."

"La femme canadienne a tenu un grand rôle dans notre vie. Si l'y eut, chez nous, une famille d'une certaine espèce ou d'un certain type, une famille où l'on apprenait, avec le respect de l'autorité domestique, une belle tenue morale, l'amour du travail, l'attachement au coin de terre, à la maison, une famille où l'on se transmettait, avec tout l'héritage de la foi, l'héritage de vivifiantes traditions, c'est à la mère, à nos aïeules que nous le devons avant tout."

Après avoir rappelé l'initiative de Mgr Bourget, fondant une communauté de petites filles du pays, M. le ministre ajouta: "Plus que jamais, nous avons besoin de maitresses et de maitresses. L'école ne saurait remplacer la famille. Mais la famille ne saurait, non plus, se passer de l'école. Les deux institutions sont faites pour se compléter."

"Dans la mêlée où tous les peuples, tous les groupes sont aujourd'hui engagés, seuls survivront ceux qui auront su se bien outiller, suivre les progrès de leur temps, s'adapter aux exigences légitimes".

Et, s'adressant directement aux éducatrices, M. Groulx continua: "Ce n'est point seulement parce que vous les aurez faites intelligentes, instruites, que nos enfants réussiront, deviendront d'utiles citoyens; c'est d'abord parce que vous les aurez élevés, parce que vous aurez formé leur volonté, leur caractère; que vous aurez dégagé dans sa plénitude leur personnalité. On nous le dit un peu partout: nous manquons moins d'intelligences que de caractères."

Après avoir rappelé l'initiative de Mgr Bourget, fondant une communauté de petites filles du pays, M. le ministre ajouta: "Plus que jamais, nous avons besoin de maitresses et de maitresses. L'école ne saurait remplacer la famille. Mais la famille ne saurait, non plus, se passer de l'école. Les deux institutions sont faites pour se compléter."

Dès que le jeune ménage y serait installé, et il ne fallait pas qu'il se pressât, leur mère se ferait une joie de venir les y retrouver, car elle aspirait au bonheur d'embrasser sa nouvelle fille. Chose étrange, Bruno adoptait d'emblée ces raisons ressemblant plutôt à des défaites et ne témoignait aucune impatience de se mettre en route. A vrai dire, le temps passait pour eux comme un rêve. Libérés de tout souci, aussi épris l'un que l'autre des impressions d'art rencontrées à chaque pas, ils se rendaient compte que cette période ravissante serait sans doute unique dans leur existence et qu'il n'en fallait rien laisser échapper. Toutefois la tendre Annie éprouvait des remords: — Mais votre mère, Bruno, votre mère que nous semblons abandonner?... — Ce n'est pas pour longtemps, ma chérie. Ne vous ai-je point dit que ma pauvre maman n'est plus la même depuis ses malheurs? Je devine qu'elle désire et redoute à

le moment de son mariage, il avait été convenu que le premier soin du jeune ménage serait d'aller voir Mme de Livet. Annie le désirait vivement, il lui semblait qu'elle appartenait plus encore à son mari quand elle se serait fait connaître et aimer de sa mère. Toutefois, à son vif désappointement, celle-ci ajourna de semaine en semaine la visite projetée, et sans le dire, Annie ne put s'empêcher de trouver que les prétextes mis en avant étaient peu plausibles. Mme de Livet se disait souffrante, mal servie; elle avait échangé d'anciens domestiques contre un couple fort novice et sa vieille Fanche aurait peine à se remettre à la cuisine... Ou bien l'automne se trouvait exceptionnellement mauvais dans cette froide région du Nord, ses enfants ne feraient-ils pas mieux de profiter de la température exquise dont ils jouissaient en Italie, avant de revenir à Paris, où Bruno possédait un pied-à-terre assez important?

Un hommage à la fondatrice Marguerite Bourgeoys reste un idéal à suivre: "Sens chrétien, sens de l'enfant, sens de son temps, sens de sa culture, elle réunissait admirablement en son esprit toutes ces divinations, tous ces dons. Elle s'est donnée à sa tâche avec toutes les inspirations d'une noble femme, d'une sainte et d'une grande Française. Puisse-je, vous, diplomée d'aujourd'hui, vous inspirer, toute votre vie, de cette incomparable "maitresse d'école!"

"Une amie de la maison"

Funérailles de Mme Lavallée, à Joliette

Joliette, 20 (DNC) — Hier, à la cathédrale, avaient lieu les funérailles de Mme Veuve Joseph Lavallée, née Gervais (Marie-Louise) décédée le 16 février à l'âge de 74 ans. La levée du corps fut présidée par le chanoine L.-P. Lamarche, curé, le service fut chanté par le R. P. Guillaume Alban Lavallée, de l'Ordre des Frères Mineurs, neveu de la défunte; il était assisté de MM. les abbés V. Amyot, vicaire, et L. Forest, de l'Action Populaire. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par M. le chanoine O. Bonin, et MM. les abbés Elp. Filiatrault, F. Mousseau et G. Codrere; au choeur MM. les chanoines L.-P. Lamarche, J.-C. Garceau, O. Archambault, les RR. PP. A. De Grandpré, sup., C. Dumontier, ass. sup., du séminaire, les abbés S. Laporte, L. Gravel, F. Lasalle, A. Lande, les RR. FF. Dupras, Bourdeau, et St-Germain, une assistance considérable remplissait la nef.

Mme Lavallée laisse dans le deuil quatre filles, un fils: la R. S. Bernard de Sienna (Ubalda), des RR. de la Providence, supérieure du Jardin de l'Enfance St-Joseph de Joliette; R. S. Elzéar Blandine, de la même communauté, économe à l'Hospice St-Antoine de Padoue à St-Lin; Mlle Alice Lavallée, téléphoniste en chef de la région de Joliette; Mlle Alma Lavallée, professeur de musique et de diction à Joliette, ainsi que M. Philippe Lavallée, comptable à l'Assemblée législative à Québec.

La défunte était aussi la sœur du Dr Théo. Gervais, ex-député de Berthier aux Communes, qui vient de mourir.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	110
6 mois	300

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
6 mois	400

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

LA BONNE CHANSON

"Un foyer où l'on chante est un foyer heureux"

Personne n'est obligé d'acheter un album de LA BONNE CHANSON, mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

La collection de LA BONNE CHANSON comprend actuellement 100 chansons différentes et la "Série des Jeunes" (paroles et mélodies).

Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Une artiste de chez nous a illustré le titre de chaque chanson.

Album relié de 50 chansons \$1.00 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$1.50 chacun) 51 à 100

Album relié, couverture simili-cuir \$1.50 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$2.00 chacun) 51 à 100

"Série des Jeunes", album broché .35 album relié .50

Ajouter 10 sous pour frais de port dans chaque cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feuilleton du "Devoir"

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

25. (Suite)

—Arrêtez, dit-il d'une voix étouffée, vous ne savez à quoi vous vous engagez.

—Pour le meilleur et pour le pire; n'est-ce point la forme exacte de notre serment?

—Ce n'est pas tout... Cette fortune que je me réjouissais de partager avec vous, ne sera-ce pas trop dur de la voir se réduire?

—Non, puisque vous serez là pour m'aider à supporter la pauvreté.

Quelle que fût son angoisse, Bruno eut un faible sourire: —Oh! ce ne sera pas la pauvre-

té, mais non le luxe dont j'eusse voulu vous entourer.

—Je ne tiens pas au luxe; oubliez-vous, d'ailleurs, que, de mon côté, je vous arrive les mêmes vides?

—Ce n'est pas tout encore... Oh! Annie, chère Annie, pourriez-vous accepter qu'il subsiste un mystère entre nous?

Cela, c'était le plus dur; l'union parfaite existe-elle, là où la confiance fait défaut?

La jeune fille cacha son visage dans ses mains... Et son amour l'emporta:

—Dieu aidant, je le pourrai si c'est mon devoir. Oh! mon ami, de-

le?... Annie oubliait — et n'est-ce pas trop naturel à vingt ans? — que ce monde est un prélude, que la lumière est une ombre et que la joie parfaite n'est pas notre lot ici-bas.

Le temps de la gaieté sans contrainte, des enfantillages innocents, était passé; mais, si l'on surprenait sur le front de la jeune fille une gravité nouvelle, chacun l'attribua à l'émotion bien compréhensible d'une tendre fille à la veille de quitter les siens pour suivre son époux.

Le mariage eut lieu peu de jours après, sans pompe, sans faste inutile. Cependant, la foule qui se pressait dans la vieille église autour du jeune couple, les vivats, les guirlandes, les coups de fusil, témoignaient assez de l'amitié que l'on portait à la jolie mariée et de la sympathie qu'inspirait déjà le nouveau maître des Ombrettes.

VIII

Ce fut au cours d'un long et délicieux voyage en Italie que Bruno regut de mauvaises nouvelles de sa

VENTE SPOTLIGHT EATON

au rayon de la papeterie

SPECIAL!

Papier ciré

Papier ciré épais à bien moins que le prix que vous auriez cru payer pour du papier de cette qualité! En boîte de carton épais, pratique dans la cuisine. Les clients économiques en feront provision jeudi. Nombre d'autres spéciaux en vente jeudi au rayon de papeterie! Prix de la Vente Spotlight jeudi

3 livres .55

Papeterie, res-de-chaussée.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

La foi de millions de croyants

Preuves du catholicisme, par l'abbé John-A. O'Brien. Traduction et adaptation par le R. P. Hilaire-Marie Tardif, O.F.M. Oeuvre indispensable pour les cercles d'études, les militants de l'action catholique, et tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses.

Un fort volume in-8 de plus de 500 pages. Au comptoir 75c. Par la poste 85c. Service de Librairie du Devoir.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Elle est à la base de tout dessert succulent"

L'Incomparable ESSENCE JONAS

En vente dans toutes les épiceries

"Un foyer où l'on chante est un foyer heureux"

Personne n'est obligé d'acheter un album de LA BONNE CHANSON, mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

La collection de LA BONNE CHANSON comprend actuellement 100 chansons différentes et la "Série des Jeunes" (paroles et mélodies).

Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Une artiste de chez nous a illustré le titre de chaque chanson.

Album relié de 50 chansons \$1.00 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$1.50 chacun) 51 à 100

Album relié, couverture simili-cuir \$1.50 chacun (2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$2.00 chacun) 51 à 100

"Série des Jeunes", album broché .35 album relié .50

Ajouter 10 sous pour frais de port dans chaque cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

la fois d'être témoin de notre bonheur. Peut-être, à mesure que le moment en approche, s'effraie-t-elle de vous faire connaître ce triste Fervache, théâtre d'un dr

Une campagne de désobéissance civile dans l'Inde

NOUVELLE-DELHI, Inde, 21. (C.P.) — M. Maulana Abdul Kalam Azad, qui vient d'être élu président du Congrès national panindien, a déclaré aujourd'hui qu'à moins qu'une entente n'intervienne dans un avenir prochain entre le Congrès et les Anglais "le lancement d'une campagne de désobéissance civile ne saurait être retardé longtemps après la session plénière du Congrès le 17 mars prochain".

M. Azad a ajouté que Gandhi serait disposé à tenter tous les moyens d'en arriver à une entente à l'amiable jusqu'au tout dernier moment.

Des techniciens russes en Turquie reçoivent l'ordre de rentrer en Russie

ISTAMBOUL, Turquie, 21. (A.P.) — Le gouvernement soviétique vient de donner ordre à plusieurs centaines de techniciens soviétiques employés dans l'industrie turque, en vertu d'une entente entre les deux pays, de rentrer sans délai en Russie. Cette décision fait suite à la liquidation graduelle de toutes les entreprises industrielles russes en Turquie. On croit que les techniciens russes s'embarqueront à bord de navires russes avec leurs familles, à destination d'Odesa.

On sait que la presse turque parle depuis quelque temps de la possibilité d'une guerre au printemps dans le Proche-Orient et d'une campagne possible contre les régions pétrolifères du Caucase soviétique.

Une loi expulse les 60 députés communistes du parlement français

Paris, 21 (A.P.) — La Chambre des députés a adopté à l'unanimité une loi d'expulsion des 60 députés communistes du parlement. Le bill précise que treize députés, élus sous l'étiquette communiste, peuvent garder leurs sièges vu qu'ils ont répudié leur propre ancien parti. On sait que la France a dissous le parti communiste dès le mois de septembre dernier.

En vertu de ce bill, Maurice Thorez, secrétaire du parti communiste en France, est déchue de sa nationalité. Déjà on l'a condamné comme déserteur à six mois d'emprisonnement.

Un comité parlementaire avait étudié le cas des députés communistes. Le porte-parole, Georges

Barthélémy, socialiste, a déclaré que les chefs communistes méritent des châtiements plus graves que leurs partisans. C'est le peloton qui leur faudrait pour les chefs, dit-il. Il a ajouté que les expulsés sont des agents de l'étranger et que ceux qui ont revêtu l'uniforme comme soldats sont indignes de porter cet uniforme. Il a demandé que le gouvernement fasse son devoir contre "tous".

La nouvelle loi s'applique à toutes les charges électives, de sorte que la police a immédiatement privé 125 conseillers municipaux communistes de la région de Paris de leurs postes.

Il y aura demain réunion du cabinet sous la présidence de M. Lebrun.

L'effort de guerre du Canada sous le gouvernement King

(Suite de la page 2)

service. Si les soldats étaient sous-alimentés, ou encore s'ils étaient privés des éléments essentiels d'un régime alimentaire de qualité suffisante, une telle carence serait inévitablement signalée dans les dossiers des services médicaux et hospitaliers. D'autre part, s'ils étaient mal vêtus ou trop exposés aux intempéries, les rapports révéleraient une incidence des rhumes et de la grippe hors de proportion avec ce que l'on constate dans le cours normal des choses. Or, je puis vous l'assurer, tel n'est pas le cas. Loin de là, l'incidence de la morbidité dans les armées canadiennes est tout à fait normale. En outre, si l'on établit une comparaison avec les chiffres compilés en Angleterre et aux Etats-Unis, on constate que, pour ce qui a trait à la grippe et autres affections semblables, le nombre de cas enregistré dans l'armée canadienne est proportionnellement beaucoup inférieur à celui signalé dans les armées métropolitaines des deux pays précités. De telles données devraient réfuter pour toujours les accusations volontairement inconsiderées lancées par certaines personnes qui désirent mettre en doute les efforts tentés par le pays et discréditer le travail accompli par le gouvernement.

Allocations

Au risque de me répéter, il est nécessaire de dire quelques mots à propos des allocations pour charges de famille. Dans ce domaine, le gouvernement est allé plus loin que ses prédécesseurs, voire que n'importe quel autre pays. Durant la dernière guerre, la réglementation régissant les allocations n'admettait qu'une seule personne comme étant à charge. Quant aux autres personnes qui, pour leur soutien, auraient pu dépendre du militaire, c'était au Fonds patriotique, organisme alimenté par souscriptions publiques, qu'incombait la responsabilité de veiller à leur entretien. Dans cette guerre, le gouvernement a adopté comme principe qu'il existait d'autres personnes dont on peut dire qu'elles sont à la charge du soldat, et qui pourraient avoir droit au soutien assuré par l'Etat. Dans le cas des épouses et des enfants, l'allocation consentie par le gouvernement entre en vigueur dès la date de l'enrôlement. A la fin d'octobre, c'est-à-dire moins d'un mois après le

commencement de la guerre, la somme d'un million et demi de dollars avait été versée à titre d'allocations familiales, sans compter les cessions de solde. Depuis lors, on a enregistré un énorme accroissement dans la dépense afférente aux allocations.

J'ai dit que, sous le régime du présent comité, les règlements recevaient une application à la fois rapide et efficace, et que les cas des mères en état de dépendance recevaient une attention toute spéciale.

En effet, la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants ont généreusement collaboré dans ce domaine. Au cours de la semaine du 4 au 10 février, 1,320 cas ont été décidés et, dans plus de 1,100, des allocations ont été consenties. On peut donc affirmer que le gouvernement fait face avec autant de célérité que d'efficacité à ses obligations.

A la lumière des simples faits que je viens d'énoncer, nul ne peut dire que le gouvernement n'a pas conduit la guerre avec vigueur et détermination. Nous connaissons l'objectif visé. Nous avons élaboré avec soin les mesures à prendre pour atteindre un tel objectif. Avec votre appui, nous sommes prêts à aller de l'avant jusqu'à la victoire finale. Ce jour-là, le Canada sera encore bien servi si Mackenzie King peut parler et agir au nom de ce pays lorsqu'il s'agira d'établir une paix à la fois juste et durable.

Pension de vieillesse contre pension alimentaire

La Cour d'appel a entendu hier et pris en délibéré une cause où il s'agit de la saisie d'une pension de vieillesse en exécution d'un jugement pour pension alimentaire.

Dame Sophronie Poirier a poursuivi son mari, Héliodore Julien, et la Cour a ordonné à ce dernier de payer à sa femme \$10 par mois. Elle a alors pris une saisie contre la Commission des pensions de vieillesse qui versait \$20 par mois à Julien. La Commission a plaidé que la pension était inaliénable et insaisissable, mais M. le juge Forest a maintenu la saisie. La Commission a porté la cause en appel.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Afrique-Sud

Le sentiment des Afrikanders

La guerre des Boers — Les nationalistes les plus extrémistes sont peut-être anti-Anglais, mais cela ne veut pas dire qu'ils soient pro-Allemands

Au cours d'une causerie prononcée hier soir à l'occasion de la première réunion publique de la Société Hollande-Canada, au restaurant Ven Geun, rue Peel, M. de Wall Meyer, représentant de l'Union de l'Afrique-Sud au Canada, a déclaré que les bruits de sympathies allemandes ou nazistes en Afrique du Sud sont un non-sens.

Les nationalistes les plus extrémistes, dit-il, sont peut-être anti-Anglais, mais cela ne veut pas dire qu'ils soient pro-Allemands; cela veut simplement dire que leur amour de l'indépendance est profondément enraciné en eux. Ces nationalistes repousseraient toute incursion allemande dans le pays, aussi violemment que les Canadiens le feraient ici.

Il est tout à fait naturel, dit encore M. de Wall Meyer, que certains Afrikanders éprouvent des sentiments très amers contre les Anglais, à la suite de la guerre des Boers. Ils ont redouté la perte de leur indépendance. Cependant, ils apprécient aujourd'hui leur *self-government* et vivent en bon accord avec les Anglais. Toutefois, un certain nombre d'Afrikanders persistent à aspirer à la complète indépendance. De 1652 à 1900, les descendants des pionniers hollandais ont été à peu près rois et maîtres du pays. L'influence anglaise était négligeable. Mais après la guerre des Boers, cette influence a grandi considérablement.

M. de Wall Meyer voit une certaine similitude de vie et de tempérament entre les Afrikanders et les Ecossais: vie simple, sans ostentation, économie, laborieuse, religieuse. Il ajoute que l'Afrique constitue aujourd'hui une langue différente du hollandais, mais que

Le pétrole roumain

La Roumanie interdit l'exportation de l'essence d'aviation à l'Allemagne

Réponse à la note anglaise

Bucarest, 21. (A.P.) — On rapporte aujourd'hui de source autorisée que les pressions exercées par la Grande-Bretagne et la France auraient amené le gouvernement roumain à promulguer un décret qui interdit l'exportation de l'essence d'aviation à l'Allemagne. Ce décret annulerait, dans une certaine mesure, l'entente conclue il y a quelques semaines avec le chef de la mission économique allemande, le Dr Karl Clodius, entente par laquelle la Roumanie s'engageait à augmenter ses expéditions d'essence d'aviation à la condition que l'Allemagne paie un droit d'exportation plus élevé.

On dit que la Grande-Bretagne avait fort réduit ses envois d'armes et de minerais à la Roumanie depuis le récent accord entre Bucarest et Berlin.

Londres, 21. (C.P.) — La lutte diplomatique qui s'est livrée autour du pétrole roumain se serait ter-

minée à la satisfaction de la Grande-Bretagne et de la France, à ce que l'on apprend aujourd'hui. La Roumanie aurait donné à la Grande-Bretagne l'assurance qu'elle n'allouerait à l'Allemagne que 1,500,000 tonnes de pétrole cette année et que les difficultés du transport empêcheraient probablement la livraison d'une partie de ce pétrole tout comme ce fut le cas pour les 1,300,000 tonnes de 1939. Le ministre roumain à Londres, M. Viorel Virgil Tilea, aurait remis à lord Halifax la réponse du gouvernement roumain à la note anglaise qui exprimait de l'inquiétude à la suite de la création de la régie roumaine du pétrole, qui doit contrôler toute la production, y compris celle des entreprises à capital anglais ou français. La note roumaine n'a pas été publiée, mais on croit qu'elle donne aux Alliés l'assurance que l'Allemagne ne recevra pas de traitement de faveur en ce qui a trait au pétrole.

les racines de mots sont les mêmes. M. Henry Laureys, haut-commissaire canadien récemment nommé en Afrique du Sud, a ajouté quelques mots en anglais et en hollandais. D'autres ont aussi parlé.

Vient de paraître

"Prends la route"

par EDOUARD MONTPETIT

Etude d'un vif intérêt

En vente au Devoir et dans les principales librairies.

Prix: 25 sous

A l'église du Saint-Sacrement

Grande offensive de prière pour la paix du monde

A l'église du Saint-Sacrement, le mercredi soir, à 9 h., il y a une heure sainte dialoguée, pour les hommes et les jeunes gens.

Le vendredi après-midi, à 3 h. 30, Heure Sainte dialoguée pour les dames et les demoiselles.

Le motif de cette prière collective: La restauration de la paix universelle.

Apportez votre livre habituel.

On en donnera à ceux qui n'en ont pas encore.

Les éditions du Zodiaque

Les éditions du Zodiaque se sont taillé une place de choix dans la librairie canadienne. Les noms des écrivains, la variété des sujets traités, la haute tenue littéraire qui forme le ton général, la belle présentation matérielle de chacun des volumes dépassent ce qui s'était vu jusqu'ici chez nous. Tout cela démontre un esprit de suite destiné à forcer le succès.

LE ZODIAQUE PREMIER

Robert Rumilly Chefs de File.
Marius Barbeau Au cœur de Québec.
Aegidius Fauteux Le Duel au Canada.
Armand La Vergne Trente ans de vie nationale.
Robert Choquette Le Fabuliste La Fontaine à Montréal.

L'abbé Lionel Groulx Orientations.
Eugène Achard Les Northmans en Amérique.
Elphège-J. Daignault Le mouvement sentinelliste.
L'abbé Albert Tessier Ceux qui firent notre pays.
Robert Rumilly Mercier.
Olivier Maurault, P.S.S."Nos Messieurs".

ZODIAQUE DEUXIEME (en cours de publication)

Voici les titres actuellement parus et en vente:

1—L'abbé Lionel Groulx Directives.
2—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens
3—Emile Benoist L'Abitibi, pays de l'or.
4—Robert Rumilly Mgr Lafleche et son temps.
5—Paul Gouin Servir. I.—La cause nationale.
6—L'abbé Lionel Boisseau La mer qui meurt.
(roman gaspésien)

SOUS PRESSE — Sera en librairie le 16 février

Léopold Richer Silhouettes du monde politique.
Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique.
L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps des Patriotes.
Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent.

Prix de chaque volume, { édition ordinaire, \$0.75.
{ édition de luxe numérotée, \$1.00.

On peut s'abonner au Zodiaque Deuxième, édition de luxe, (douze volumes numérotés à la presse) aux conditions suivantes:
1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

On s'abonne à la Librairie du "Devoir"

LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU "CHAMPION"

... et Firestone LANCE LA NOUVELLE PAR LA VOIE DES QUOTIDIENS

FIRESTONE qui, depuis 1921—date de l'ouverture de son usine canadienne—annonce avec consistance et dans toute l'étendue du pays, s'est d'abord adressé aux journaux quotidiens, forte de son expérience du passé, pour introduire, ce printemps, le nouveau pneu Champion Firestone et la nouvelle chambre à air étanche Firestone.

Le succès a été immédiat. Par tout le Canada, dans une seule journée, les automobilistes demandaient ces nouveaux produits Firestone. Nos facilités de production furent débordées par les ventes qui s'accumulaient, une preuve du pouvoir attirant des journaux quotidiens. Ce magnifique résultat, Firestone l'attribue à deux facteurs—un produit de qualité et une publicité consistante. Evidemment, cette combinaison reste

encore et toujours l'impulsion la plus forte pour assurer de meilleures affaires, puisque l'usine Firestone, de Hamilton, Ontario, est toujours occupée à satisfaire une demande qui va toujours en augmentant.

Cette réclame fait partie d'une série, offrant des exemples spécifiques de l'influence de la publicité dans les journaux, pour établir un commerce.

Notre trentième anniversaire

UN NUMERO SPECIAL CONSACRE A LA PREPARATION DU TROISIEME CENTENAIRE DE MONTREAL

Pour commémorer son trentième anniversaire, le "Devoir" publiera

le samedi 24 février

un numéro spécial, consacré à la préparation du Troisième Centenaire de Montréal.

Ce numéro aura plus de soixante pages. Il contiendra toute une série d'articles inédits, consacrés à l'histoire de Montréal, des cartes, etc.

Ce sera un document à répandre et à conserver. Pour la vente au numéro, au comptoir du "Devoir" et chez les dépositaires, le journal se vendra au prix ordinaire:

3 sous le numéro

Par la poste, pour les commandes spéciales, au Canada et aux Etats-Unis, 5 sous le numéro; tous autres pays, 10 sous.

PRIERE DE FAIRE CES COMMANDES LE PLUS TOT POSSIBLE ACCOMPAGNEES DE LEUR PRIX.

N.B.—Nos abonnés par la poste recevront ce numéro sans frais supplémentaires.

JOURNAUX QUOTIDIENS CANADIENS

Contrat pour 500 avions

OTTAWA, 21. (D.N.C.) — L'achat d'environ 500 avions et de leur équipement au coût de \$7,273,672 a été la plus forte contribution aux contrats évalués à \$10,586,516, que l'Office des fournitures de guerre a donnée durant la semaine se terminant le 17 février. M. Howe, ministre des Transports, annonce cette nouvelle.

Ces avions, qui serviront au plan d'entraînement des aviateurs de la Commonwealth britannique, seront tous construits au Canada. La plupart sont des appareils d'entraînement "Harvard" et des "De Havilland Tiger Moths".

Une bonne partie de la somme totale, \$1,337,610, a été attribuée pour la confection de vêtements et la fabrication de trois millions de verges de tissu. L'Office des fournitures de guerre a ainsi accordé 357 contrats durant la semaine.

Le plébiscite sur la conscription

Les questionnaires remplis devront être adressés au "Conseil des Jeunes Canadiens" d'ici le 1er mars — Un mot d'explication — La conscription populaire

Le plébiscite sur la conscription, conduit chez les Canadiens de langue française par le Conseil des Jeunes Canadiens et le Bloc Universitaire, suscite un intérêt qui ne faiblit pas. Tous les jours le Conseil reçoit d'une à deux cents lettres qui lui sont adressées de toutes les parties de la province et qui contiennent des demandes de questionnaires, des réponses, des souscriptions.

On rappelle au public que tous les questionnaires devront être remplis et retournés d'ici le 1er mars au Conseil des Jeunes Canadiens, c. 33 et 34, 501 avenue Viger, Montréal (téléphone: Bélair 1821).

Déjà plusieurs milliers de réponses sont parvenues au secrétariat. En même temps, des centaines de personnes ont demandé qu'on leur explique le sens de la question suivante, qui paraît mal comprise (cf. Questionnaire, "Situation de la jeunesse", no 1):

Croyez-vous qu'il soit juste d'accorder une préférence dans

l'industrie et pour les secours directs aux jeunes gens dont les offres de service n'ont pas été acceptées par l'armée?

"En termes succincts, expliquent les organisateurs du plébiscite, cette importante question pourrait s'exprimer ainsi: Croyez-vous qu'il soit juste d'imposer aux jeunes une conscription déguisée? Est-il juste d'accorder une situation à Pierre plutôt qu'à Jean, simplement parce que Pierre a essayé de s'enrôler et que l'armée n'a pu accepter ses offres de service? Si cette pratique était poussée à fond, tous les jeunes gens en santé perdraient leur situation et n'auraient plus qu'une seule ressource: s'enrôler, — tandis que les malades et les faibles les remplaceraient dans l'industrie et dans les secours directs."

La souscription populaire a permis au Conseil de faire imprimer et d'expédier 225,000 questionnaires. Mais les ressources actuelles ne suffisent pas. Aussi le mouvement lance-t-il un appel pressant à la générosité du public.

Faits divers

Anatole Dubuc déclaré coupable

Il était accusé d'homicide involontaire — Aux assises — Verdict de "conduite dangereuse" rendu par le jury

Après trente minutes de délibérations, hier après-midi, le jury de la cour d'Assises est revenu dans la salle d'audience rendre un verdict de culpabilité contre J. Anatole Dubuc, 78 boulevard Monkland, accusé d'homicide involontaire relativement à la mort d'Edouard Lalande, écrasé par l'auto de Dubuc le 14 novembre dernier, à l'intersection des rues Saint-Antoine et Greene.

Le jury, se prévalant de l'aménagement de 1938 au code pénal, a rendu un verdict de "conduite dangereuse" au lieu d'un verdict d'homicide involontaire contre Dubuc. Mes Omer Legrand et Liguori Hébert occupaient respectivement pour la Couronne et la défense dans cette cause.

Boiseries d'appareils de jeu hier soir

Une douzaine de gobe-sous ou "slot-machines" ont été saisis, hier soir, dans des restaurants et autres établissements de commerce locaux, par la police provinciale. Aucune arrestation n'a été opérée, mais tous les appareils ont été transportés aux quartiers généraux.

Promotions à la police municipale

Sur la recommandation du directeur Fernand Dufresne, de la police, le comité exécutif a fait les promotions suivantes: le sergent Howard M. Baker a été promu à l'inspecteur du service de la circulation. Son nouveau titre ne lui confère pas de plus grandes responsabilités ni, pour le moment, d'augmentation de salaire; et il reste sergent.

Ont été promus sergents intérimaires du service de la circulation: les agents J.-L. Séguin, René Bouthillier, Gérard Brodeur, Lucien Charbonneau, Arthur Masse, Georges Reid. Ont été promus sergents intérimaires pour l'école d'entraînement de la police, les agents Gustave-Jules Disser et Joseph Arteau.

Statistiques criminelles en 1938

Ottawa, 21. — La statistique des assises des Cours criminelles pour

L'élection du 26 mars

M. Manion à Vancouver

Quelques-unes des mesures qu'adoptera le gouvernement national: travaux publics, aide à la jeunesse, avantages pour attirer le capital étranger, réalisations des principales recommandations du rapport Purvis, etc.

Vancouver, 21 (C.P.) — Le Dr R. J. Manion, chef du parti conservateur, a déclaré hier soir au cours d'une assemblée ici qu'un gouvernement national comme celui qu'il préconise adopterait, en vue de l'après-guerre, entre autres mesures, les suivantes: programme de travaux publics, aide à la jeunesse, avantages pour attirer le capital étranger, expansion du commerce extérieur et de l'industrie touristique, réalisation de la plupart des recommandations formulées dans le rapport de la commission Purvis.

Le Dr Manion a passé en revue la politique générale du gouvernement national qu'il préconise, politique basée sur le principe que le premier devoir d'un gouvernement en ce moment est la poursuite efficace et rapide de la guerre en pleine coopération avec la Grande-Bretagne et les Alliés.

Aucun des éléments d'une intervention vigoureuse ne sera négligé, dit-il. Les procédés dilatoires et les théories académiques seront remplacés par une action énergique et concertée.

La même action agressive sera adoptée pour la préparation de l'après-guerre.

Pour résoudre le problème du chômage, le gouvernement national réaliserait sinon toutes, du moins la plupart des recommandations de la commission nationale du placement qui était dirigée par M. Arthur B. Purvis.

Cette commission, nommée par M. King et dirigée par M. Purvis, un industriel éminent de Montréal, et M. Tom Moore, le mieux connu des chefs ouvriers du pays, a étudié à fond le problème du chômage et proposé plusieurs mesures constructives pour le résoudre, mais aucune de ses recommandations n'a été appliquée par le gouvernement.

Les travaux publics, qui ne sont pas nécessaires immédiatement, seront retardés jusqu'après la guerre, alors qu'un programme pourra être exécuté pour stimuler l'industrie et augmenter l'emploi. Le gouvernement national n'exécutera pas de travaux purement électoraux.

Le chef du parti conservateur voit dans la guerre une chance inespérée pour le Canada d'étendre son commerce étranger à l'Amérique du Sud et à l'Orient, où l'Allemagne a perdu un commerce considérable. Une action agressive du gouvernement en ce sens donnerait des profits immenses et durables au peuple canadien.

M. Manion voit aussi dans la guerre une occasion, pour le pays, d'attirer le capital étranger, et particulièrement celui des Etats neutres européens. Ces capitaux seraient employés au développement de nos ressources et à diverses améliorations, et ils créeraient de l'emploi.

Le chef du parti conservateur voit d'autres possibilités d'encourager l'industrie du tourisme au Canada. Il a établi le Bureau canadien du tourisme selon un plan adopté des fois par les Etats-Unis, mais le présent gouvernement n'a fait aucune amélioration à ce bureau depuis sa création il y a six ans. Le gouvernement national s'efforcerait de développer le tourisme. Ce serait un de ses premiers objectifs.

Ce sont là quelques-unes des mesures que le gouvernement national adopterait pour préparer l'après-guerre.

Il demanderait l'aide de comités volontaires de citoyens à travers le pays, dans l'élaboration des projets de l'après-guerre.

Au sujet de la guerre, le chef conservateur a promis de suivre autant que possible une politique de paiement au comptant. L'extravagance et le gaspillage seraient éliminés. Il n'y aura pas de place pour le parti n'ayant et le profitant sous le régime d'un gouvernement national, ce qui signifie que le patronage et la préférence politique seront abolis pour les nominations et les contrats de guerre.

Nous promettons, dit-il, d'employer le plus possible les services volontaires des vétérans de la Grande Guerre, dont l'expérience a été ignorée par le présent gouvernement. Malgré que beaucoup de ces hommes ne pourraient servir outre-mer, il y a des endroits où ils pourraient être utiles au pays.

Nous promettons également d'être justes envers les soldats pour la solde, les allocations, les pensions, etc. Nous nous assurerons que tous les dépendants des soldats, des marins et des aviateurs sont traités justement et honnêtement.

M. Manion a aussi promis de coopérer étroitement avec la Grande-Bretagne et les autres parties de la Commonwealth pour le plan de formation des aviateurs. Nous proposons l'envoi d'unités indépendantes de l'aviation canadienne qui coopéreront étroitement avec l'aviation anglaise, dit-il.

Nous approuvons le but et sympathisons avec le personnel de plusieurs des offices et des commissions qui ont été établis jusqu'ici. Nous croyons, toutefois, que le gouvernement n'a pas coordonné leurs activités. C'est la raison pour laquelle leurs travaux n'ont pas été efficaces.

Le Dr Manion a déclaré que ces comités seraient réorganisés afin qu'ils n'interviennent pas inutilement dans la liberté du peuple et qu'ils soient toujours responsables de leurs décisions envers le gouvernement et le parlement.

Ces comités seront abolis aussitôt la guerre terminée et les conditions normales rétablies au pays, afin de faire disparaître tout danger d'un contrôle bureaucratique de notre vie nationale.

Le peuple doit être informé de l'effort national de guerre. C'est pourquoi nous demanderons et obtiendrons l'aide enthousiaste de la presse, des écrivains éminents et des meilleurs annonceurs de la radio, pour la création d'un bureau d'information efficace.

Les règlements de la censure qui interviennent dans la liberté de la presse et de la parole seront soumis immédiatement à un comité parlementaire pour qu'il n'y ait pas des restrictions inutiles.

Le gouvernement national réclamerait la mobilisation des ressources canadiennes pour l'effort de guerre et tenterait de persuader les Alliés d'acheter au Canada tout ce que le pays peut produire efficacement et économiquement.

M. Manion a annoncé qu'un ministre sera nommé outre-mer afin de tenir le pays en relation constante avec l'Angleterre et les gouvernements des autres Dominions. Il demeurait en Angleterre, coopérerait étroitement avec les Alliés et tiendrait le gouvernement au courant des événements. C'est la politique suivie pendant la Grande Guerre.

Au lieu de décourager le recrutement, comme l'a fait le présent gouvernement, dit-il, le gouvernement national encouragerait l'enrôlement volontaire et ferait à l'armée, à la marine et à l'aviation des conditions qui les rendraient attrayantes pour nos jeunes hommes. Ainsi nous aurions toujours des hommes entraînés, prêts à se rendre outre-mer, dans de nouvelles divisions ou en remplacement des autres soldats.

Nous promettons de ne pas imposer la conscription.

Candidats libéraux pour la région de Québec

Québec, 21 — M. Fernand Fard, organisateur du parti libéral pour le district de Québec, communique une première liste des candidatures officielles dans la région de Québec: MM. Ernest Lapointe, Québec-Est; C.-G. Power, Québec-Sud; Charles Parent, Québec-Ouest-Sud; Léonard Tremblay, Dorchester; Hervé Brunelle, Champlain; Arthur J. Lapointe, Matane; Matapédia; Jean-François Pouliot, Témiscouata; Edouard Lacroix, Beauce; Pierre Casgrain, Charlevoix-Saguenay; Wilfrid Lacroix, Québec-Montmorency; Pierre Gauthier, Portneuf; Léo Laflamme, Montmagny-Islet; Maurice Brasset, Gaspé; Emmanuel d'Anjou, Rimouski; Armand Sylvestre, Lac St-Jean; Alphida Crête, Saint-Maurice-Lafleche.

Dans la région des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 21. — L'activité politique reprend dans la région des Trois-Rivières. A venir à hier soir, trois députés libéraux sortants avaient été officiellement reconnus par l'organisation du parti libéral comme candidats. Ce sont: MM. J.-A. Ferron, Berthier-Maskinongé; Hervé E. Brunelle, Champlain; et Alphida Crête, Saint-Maurice-Lafleche. Ces deux derniers s'étaient opposés dans le dernier parlement à la politique d'armements du gouvernement libéral.

L'association libérale du comté de Champlain, dirigée par le maire Hailey, du Cap de la Madeleine, avait demandé une convention. Cependant le maire Hailey avait déclaré vouloir avant tout l'unité du parti. Dans Champlain, aucun candidat conservateur n'est encore mis de l'avant.

Dans Saint-Maurice-Lafleche, M. Elzéar Dallaire, journaliste, de Shawinigan, a déposé son bulletin. Il se proclame libéral. M. J.-A. Frigon, ancien député au provincial, a annoncé sa candidature à titre de libéral. Le Dr J.-A. Bédard, vétérinaire, a déclaré qu'il serait candidat conservateur.

Le 26 février une convention aura lieu à Nicolet pour le choix d'un candidat libéral. En plus du député sortant, M. Lucien Dubois, on mentionne comme candidats à cette convention, le Dr Manseau, Nicolet, M. Alexandre Gaudette, St-Léonard, ancien député à Québec, M. le notaire Boucher, de St-Thémas de Pierreville, ancien député de Yamaska.

Une convention pour le choix d'un candidat libéral aura lieu dans Trois-Rivières, mais la date n'est pas encore fixée. Les candidats sur les rangs ont été avisés de se réunir vendredi soir, le 23 février, dans la métropole pour s'entendre. Le mode de convention sera discuté. M. Wilfrid Gariépy, député sortant, a accepté de soumettre son nom à cette convention. On mentionne comme autres aspirants: MM. Wellie Poisson, échevin, et H.-A. Poisson, industriel.

Le Dr C.-J. Veniot, candidat libéral

Bathurst, N.-B., 21 (C.P.) — M. le Dr C.-J. Veniot, qui a représenté la circonscription de Gloucester aux Communes, au cours des cinq dernières années, a été choisi de nouveau candidat libéral, à une convention tenue ici hier.

M. King à la radio

C'est de 10 h. à 10 h. 30, ce soir, sur le réseau national de la Société Radio-Canada que parlera, une première fois, M. Mackenzie King. A la fin de cette demi-heure que le premier ministre consacrerait à l'exposé des œuvres de son gouvernement en temps de paix et de guerre, son traducteur reprendra en français le discours sur le réseau français, CBV Québec, CBF Montréal, CKCH Hull, CBJ Chicoutimi, CJBH Rimouski, CHGB Ste-Anne de la Pocatière, et CHNC New-Carlisle.

Le deuxième discours de M. King sera prononcé vendredi soir, de 10 h. 30 à 11 h., sur le même réseau que le premier, mais ne sera transmis en français que le lendemain, samedi, 24 février.

M. J.-E. Perron ne sera pas candidat

Québec, 21 — Dans une déclaration officielle qu'il a remise à la presse, M. J.-E. Perron, d'East-Broughton, Beauce, a annoncé qu'il ne serait pas candidat à l'élection fédérale du 26 mars prochain. M. Perron avait été approché par de nombreux groupes d'amis et d'électeurs, qui lui demandaient de laisser poser sa candidature et qui lui offraient leur appui. M. Perron rappelle que depuis la guerre de 1914-18, il a toujours été contre toute participation aux guerres étrangères. Etant donné l'attitude prise à ce sujet et par les chefs libéraux et par les chefs conservateurs, M. Perron juge, que, pour rester fidèle à lui-même, il ne peut être question pour lui d'accepter l'offre qu'on lui a faite d'être candidat dans la présente élection.

La Légion dépasse les \$60,000

Le total des souscriptions reçues hier soir dans la province de Québec, au bénéfice de la campagne lancée par les Services de guerre de la Légion Canadienne, en vue de prélever une somme globale de \$80,000, s'établissait à \$60,048. C'est un résultat considéré comme des plus satisfaisants par les organisateurs. On sait que la Légion s'est proposé un objectif de \$500,000, dans tout le Canada, afin d'augmenter ses œuvres de guerre, dont l'institution de services éducatifs.

Au siège central de la Légion, dans l'édifice Drummond, angle des rues Peel et Ste-Catherine, on se disait des plus optimistes, hier soir, quant au résultat final de l'appel lancé dans le Québec, bien que, en tout dernier ressort, la tâche ne soit peut-être pas aussi facile. Dans tous les secteurs, on signalait, aujourd'hui, un progrès considérable. Quant aux régions de l'extérieur, les augmentations notées étaient encourageantes. Dans la cité de Québec et les Cantons de l'Est, en particulier, les résultats étaient amplement satisfaisants.

Au cours de cette campagne de souscription, toutes les classes de la société, sans distinction, ont répondu favorablement à l'appel. L'appui que l'on escomptait des "noms spéciaux", dans la région métropolitaine, a été plus que généreux, tandis que, d'autre part, l'apport des petits salariés n'a pas été quantifié négligeable, à en juger par les rapports parvenus en fin de semaine. Certaines des listes circulent encore. La campagne se continue encore quelques jours. En somme, les organisateurs sont enchantés de la marche des événements et sont convaincus que le résultat final dépassera peut-être même les espérances les plus optimistes.

Des souscriptions individuelles de toute nature continuaient d'affluer au siège central de la Légion et elles apportent un encouragement bien mérité. Dans le courrier d'hier, parvint un chèque d'un montant fort appréciable, qui n'avait pas même été sollicité. Ce même courrier apportait aussi une lettre vraiment touchante d'un aide-fermier, dont le frère est présentement en service militaire actif, contenant un dollar avec l'annotation suivante: "Je veux ainsi être sûr que, de cette manière, je ferai quelque chose pour mon frère et un grand nombre d'autres soldats qui pourront ainsi parfaire leur instruction, même s'ils font leur service militaire."

Au cours de la journée d'hier, parvint du siège central national de la Légion Canadienne, à Toronto, un message à l'effet que l'appel lancé au point que les plus fervents espoirs étaient entretenus quant à l'objectif à atteindre. Si l'on établit la comparaison entre les diverses provinces, on estime que l'effort de la province de Québec est des plus remarquables.

Election annuelle chez les H. E. C.

L'Association des Licenciés en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal vient d'élire un nouveau conseil qui est ainsi composé: président: M. Anatole Désy, gérant de district de la maison de finance Nesbitt Thomson & Co. Ltd. et professeur à l'Université de Montréal; vice-présidents: MM. P.-H. Huot, C.A., comptable en chef de la Régie provinciale de l'électricité, L.-Roland Philie, gérant général de la Biscuiterie David & Frère; secrétaire général: M. Jean-D. Baril, chef vérificateur de la division de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu de la cité de Montréal; trésorier: M. Urgel Mitchell, chef du service de l'organisation scientifique du travail de la R. C. A. Victor Co.; conseillers: M. Louis Coderre, sous-ministre du commerce, de l'industrie et des affaires municipales de la province de Québec, M. Aurélien Noël, C.A., du bureau d'experts comptables Maheu, Noël & Benoit, avocat au Barreau de Montréal, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et commerçant de bois à Sherbrooke, M. Léo Boissennault, C.A., gérant-adjoint de la Cie Belgo Canadienne de Crédit, et M. Jules Bazin, bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts.

Dans Terrebonne

Saint-Jérôme, 21. — M. Lionel Bertrand, de Sainte-Thérèse, propriétaire du journal *La Voix des Mille Îles*, a été choisi hier soir comme candidat libéral dans le comté fédéral de Terrebonne. Il a défait le député libéral sortant, M. Louis-Etienne Parent, par un vote de 241 à 53. M. Parent représentait le comté à Ottawa depuis dix ans.

Dans Verdun

Un groupe d'électeurs conservateurs de Verdun s'est réuni hier soir pour choisir M. Sam Currie comme candidat conservateur dans ce comté à la place du député sortant, M. Jules Wermentlinger. On a déposé devant l'assemblée une requête en faveur de M. Currie, contenant, a-t-on dit, plus de 1,700 noms.

Les partisans de M. Currie prétendent que l'Association conservatrice de Verdun, qui s'est prononcée pour M. Wermentlinger et lui a offert la candidature l'automne dernier, ne représenterait pas les électeurs de la circonscription, qu'elle est composée de mécontents qui se sont séparés du club conservateur original de Verdun.

On sait que M. Wermentlinger, à titre sortant, est le candidat officiel reconnu par l'organisation du parti conservateur. M. William Scott, président de l'Association conservatrice de Verdun, a déclaré hier soir, qu'il n'y a pas de section chez les conservateurs de cette circonscription, et que si l'Association n'avait pas été satisfaite de la candidature du député sortant, elle aurait choisi elle-même un autre homme.

Les conférences

Le deuxième cours de M. Jacques Maritain

Relations entre la personne et la société

Devant une salle comble, l'éminent conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, M. Jacques Maritain, l'éminent philosophe français, de l'Institut Catholique de Paris, a donné, hier soir, la deuxième de ses conférences, à l'Ecole Technique.

Dans ce cours public, M. Maritain a traité le sujet suivant: "La personne humaine et la société". Il a défini les notions de "personne" et de "société" et a étudié la relation entre la personne, ou l'individu, et la société. Puis il a illustré son cours d'applications appropriées.

Le savant professeur fait la distinction entre l'individualité et la personnalité proprement dite. L'individualité a pour racine ontologique première, la matière, et la matière tient de sa forme toutes les déterminations. En tant qu'individu, nous sommes soumis au déterminisme du monde physique.

Quant à la personnalité, elle a pour racine l'esprit. Pour percer son mystère, il faut considérer les relations de la personne et de l'âme.

L'amour ne va pas à des qualités mais à des personnes. Pour pouvoir se donner, il faut commencer par exister et non pas simplement comme une chose qui a sa vie propre et peut disposer d'elle-même.

L'individualité et la personnalité ne sont pas des choses séparées, elles ne constituent pas deux êtres: ce sont simplement deux aspects métaphysiques de l'être humain. C'est un même être qui aura de l'individualité, s'il va dans le sens du moi haïssable, et de la personnalité, s'il va plutôt dans le sens du héros.

Quant à la société, elle a comme rôle de favoriser les conditions d'existence de la personne humaine, non seulement pour assurer ses besoins matériels, mais pour faire œuvre de raison et de vertu.

La fin ou le but de la société n'est pas le bien de chacun de ses membres: c'est le bien commun, mais le bien commun de personnes humaines, et ce bien commun, qui s'étend au tout, s'étend aussi aux parties sur lesquelles il se reverse. La fin de toute société implique une œuvre à faire en commun. Cela est lié au caractère rationnel de la société: on s'assemble pour quelque chose, on ne s'assemble pas pour le simple plaisir d'être ensemble.

Mais, comme il n'y a pas de personne humaine pure, il se trouve que le bien commun de la société est autre que le bien commun de chacun ou que la somme des biens communs de chacun. Chaque personne comme individu est subordonnée à la communauté comme une partie au tout, selon lui-même comme individu, mais pas selon lui-même tout entier, comme un bon coureur court tout entier selon

son système neuro-musculaire et non pas selon son intelligence ou sa connaissance du goût des fraises.

La personne humaine dépasse la société politique selon sa destinée éternelle, car l'homme est une personne qui vient de Dieu avant d'être une partie de la société.

La société ne peut pas vivre sans le perpétuel don de chacune de ses personnes, et c'est ici que nous touchons au rôle essentiel du dévouement partagé auquel il n'y a pas de moyen de substituer un système mécanique où tout marcherait tout seul.

Les relations de l'individu à la société doivent se concevoir sur une base de liberté, et exigent la justice et l'amitié civiques.

Vient de paraître

Jeanne LeBer

Première recluse canadienne

PAR MARIE BEAUPRE

Préface de M. l'abbé Lionel Groulx. Dans un style limpide, juste et précis, mademoiselle Marie Beaupre nous dit ce que fut la vie de Jeanne LeBer, héroïne montréalaise et unique recluse canadienne. Cette jeune fille, élevée dans l'aïe, reçut chez les Ursulines de Québec une instruction exceptionnelle pour l'époque. Revenue dans sa famille, elle fut vite remarquée comme la plus belle jeune fille de Ville-Marie. Son père, riche marchand, reconnu pour sa probité, sa bienveillance et son dévouement à la patrie nouvelle; sa mère, douce et dévouée jusqu'au sublime, tous deux parfaits chrétiens, inculquèrent à leur fille les fortes vertus dont ils étaient eux-mêmes imprégnés. Dieu lui donna une âme de mystique; elle devait lui faire le don entier de son être.

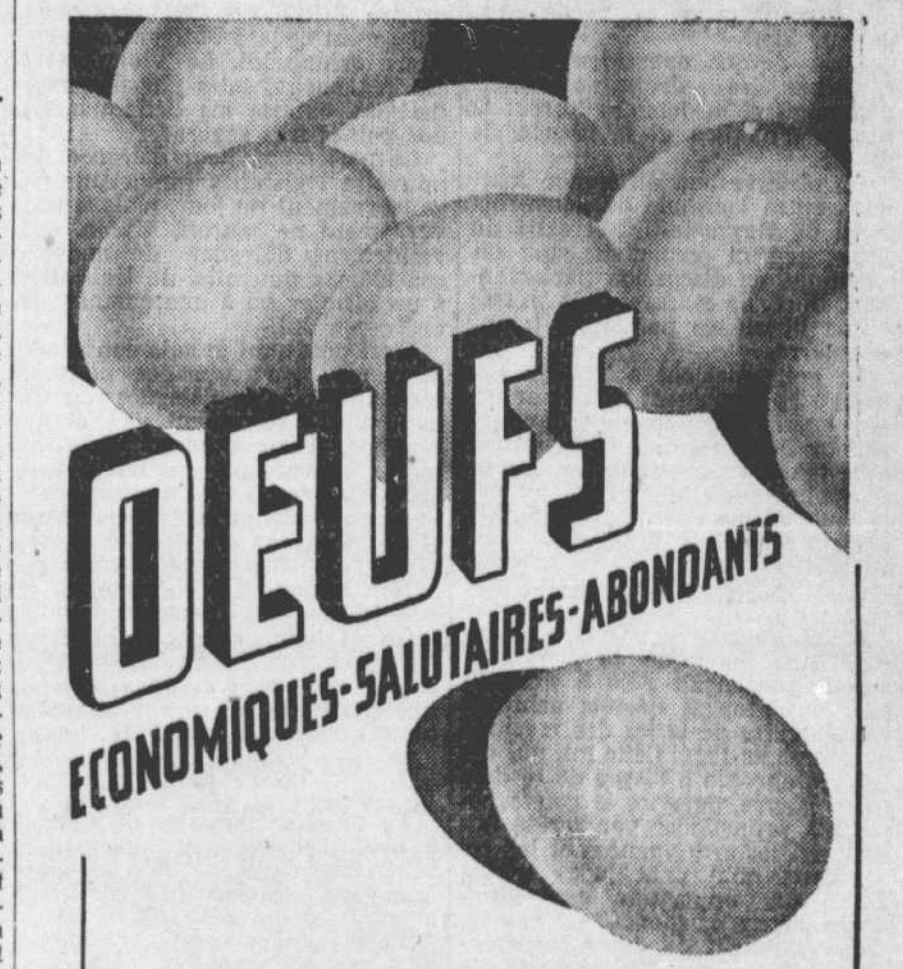
Elle, la plus riche héritière du pays, se dépouilla en faveur d'œuvres pieuses et charitables. Fondatrice de l'œuvre admirable de l'adoration d'urne, elle employa son temps à de merveilleuses broderies destinées à l'ornement des autels. On lui attribue de grands miracles.

C'est une étonnante page d'histoire, contée de la façon la plus intéressante possible, émaillée de noms célèbres, synonymes de bravoure et de dévouement à la cause française, et qu'on lira avec émotion. Il faut bon de constater avec quel respect et quelle vénération l'auteur a touché à toutes ces reliques d'un passé grand et glorieux.

Volume de 200 pages, au comptoir ou par la poste: \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

Le "Despatch"

Panama, 21 (C.P.) — L'Associated Press rapporte le passage du croiseur anglais *Despatch* dans le canal de Panama. Ce croiseur a capturé le 15 décembre le cargo allemand *Dusseldorf* au large de la côte chilienne. On ne connaît pas la destination du croiseur.



Déjeuner...Lunch...Dîner

BIEN que les prix de plusieurs denrées se soient accrus à cause de la guerre, les oeufs se vendent en ce moment meilleur marché qu'avant la guerre. On peut maintenant se procurer des oeufs en hiver aux prix du printemps.

Il est facile d'apprendre les oeufs qui permettent de faire une foule de plats appétissants. Grâce aux méthodes perfectionnées d'alimentation mises en usage et aux soins apportés aux volailles, on produit au Canada les meilleurs oeufs du monde.

On peut facilement acheter des oeufs d'une catégorie particulière, selon ses besoins. La marque de classification du Gouvernement est indiquée sur la boîte. Catégorie "A", gros, moyens ou petits (trois grosseurs d'invariable qualité); catégories "B" et "C".

"CATÉGORIE "A" Ce sont des oeufs de qualité meilleure pour pocher, bouillir ou frire, vendus en trois grosseurs: gros, moyens et petits tous de même qualité. CATÉGORIE "B" Une bonne qualité d'oeufs pour cuire, légèrement inférieurs aux oeufs de la catégorie "A" pour pocher, bouillir ou frire, parce que leur blanc a moins de fermeté. CATÉGORIE "C" C'est la dernière qualité des oeufs classifiés. "CATÉGORIE "A-1" Ce sont des oeufs de la plus fine qualité provenant de troupeaux soumis à la surveillance du gouvernement; ils s'écouleront en petites quantités en certains endroits et se vendront, comme ceux de la catégorie "A" en trois grosseurs: gros, moyens et petits.

Service des marchés
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, ministre.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

Visitez L'OUEST Canadien EXCURSIONS SPÉCIALES À BON COMPTE

Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien.

Départ quotidien du 17 Fév. au 2 Mars inclusivement:

Exemples de Billets d'aller et retour de MONTREAL	A	Winnipeg	Regina	Saskatoon	Calgary-Edmonton	Jasper-Banff	Vancouver-Victoria	Prince Rupert
Winnipeg	\$30.60	\$37.35	\$44.15					
Regina	38.65	47.15	55.75					
Saskatoon	41.20	50.35	59.50					
Calgary-Edmonton	48.65	59.45	70.25					
Jasper-Banff	51.20	62.50	73.90					
Vancouver-Victoria	64.30	78.45	92.60					
Prince Rupert	64.30	78.45	92.60					

Supplément à payer en wagon-lits ou wagon-salon.
Le prix du billet ne comporte que le passage.

Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires, de l'OUEST à l'EST du 17 février au 2 mars inclusivement.

Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, privilèges d'arrêt, location des couchettes, etc., s'adresser à n'importe quel agent.

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

Le discours du trône à Québec

Les femmes auront le droit de vote aux élections provinciales

"Répartition équitable des impôts" — "Distribution plus générale et moins coûteuse de l'électricité" — "Vigoureuse impulsion à la culture du sol" — "Abolition définitive des rentes seigneuriales"

Les travaux routiers centralisés au ministère de la Voirie — Un Conseil supérieur du travail — Une loi du salaire minimum remplacera la loi des salaires raisonnables

Texte officiel

Québec, 21 (C. P.). — Voici le texte du discours du trône, lu hier à l'ouverture du Parlement de Québec par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset.

Honorables messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

La disparition de notre gouverneur général, lord Tweedsmuir, a causé un deuil profond dans tout le Canada. Par suite de l'intérêt particulier que cet homme d'état éminent s'était plu à porter à la vieille province de Québec, les regrets n'auront été nulle part plus vifs qu'au sein de notre population. Nous avons la satisfaction de savoir que ces très dignes représentants du Roi chérissent par-dessus tout le souvenir de l'accueil respectueusement affectueux dont leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth, furent l'objet en notre capitale, au mois de mai dernier. Il était aussi parmi ceux qui s'étaient réjouis de l'honneur attribué à notre pays dans le choix de Son Excellence le cardinal Villeneuve comme légat du Pape, aux fêtes commémoratives de Domremy.

Il m'est souverainement agréable d'interpréter le sentiment de cette Législature en rendant à mon distingué prédécesseur, l'hommage que lui méritent ses hautes qualités et le dévouement qu'il a mis à s'acquiescer de ses fonctions. Il a consacré des traditions auxquelles je m'appliquerai à être fidèle.

Dans la terrible guerre que l'Empire britannique a dû entreprendre pour assurer le respect des traités et la liberté des peuples, Québec fait noblement sa part. Nos fils s'engagent en grand nombre et s'apprêtent à maintenir sur les champs de bataille la réputation du glorieux 22ème.

Ce conflit mondial accentue la gravité des problèmes que nous avons déjà à résoudre. Il nous faut d'urgence diminuer l'écart qui existe entre les recettes et les dépenses, et en arriver à équilibrer le budget provincial. Nous nous proposons de réduire les dépenses capitales au strict minimum. Le fardeau des dettes accumulées en ces dernières années rend indispensable une augmentation des revenus, mais mon gouvernement verra à ce que les impôts soient équitablement répartis.

Pour éviter de grever trop lourdement les générations futures et ne pas infirmer le crédit de la province, nous nous efforçons de payer les allocations de chômage à même les revenus ordinaires. La date de clôture de l'exercice financier sera changée de façon à correspondre à celle du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario. Les relations et les comparaisons en seront ainsi facilitées.

Dans le but de créer de l'emploi, mon gouvernement favorisera l'établissement de nouvelles industries en abrogeant certaines lois qui les découragent actuellement de notre province.

La pêche maritime sollicite notre attention, non seulement à raison du commerce qu'elle est susceptible d'alimenter, mais parce qu'elle constitue la ressource principale de notre intéressante population de la Côte Nord et de la Gaspésie. Nous créerons un organisme dont le rôle consistera à aider nos pêcheurs à mieux présenter leurs produits sur le marché et à développer une plus grande variété de conserves.

Pour que toute notre population ait le bénéfice des forces hydrauliques dont la Providence dote la province de Québec, mon gouvernement assurera, par une législation appropriée, une distribution plus générale et moins coûteuse de l'énergie électrique.

Nous mettrons en vigueur la loi qui pourvoit à des mesures efficaces pour abolir définitivement les rentes seigneuriales.

Sachant que nous contribuerons au succès de nos armées et au triomphe de notre cause en intensifiant la production de denrées alimentaires, et que le progrès de l'agriculture servira les meilleurs intérêts de notre province, nous donnerons une vigoureuse impulsion à la culture du sol. Nous en encourageons les nouvelles cultures, notamment celles du lin et de la betterave à sucre. Nous organiserons des débouchés prompts et avantageux à Montréal, et à des postes stratégiques à l'étranger.

Nous fournirons également du travail à notre main-d'œuvre en exécutant un programme de voirie qui comprendra non seulement la réparation de nos routes, mais la construction progressive de larges artères, grâce auxquelles notre commerce bénéficiera de voies rapides de communication, cependant que les touristes afflueront dans nos villes et nos campagnes. Pour obtenir une parfaite coordination, la direction de tous les travaux exécutés sur notre réseau routier sera centralisée au ministère de la Voirie.

Les circonstances actuelles nous invitent à mettre en valeur nos gisements minéraux. Il importe à cette fin d'attirer les détenteurs de capitaux en supprimant les entraves qui les portent à chercher ailleurs des placements moins onéreux. La loi qui régit l'exploitation de nos ressources naturelles et la loi des valeurs mobilières seront toutes deux modifiées.

Une législation spéciale sera présentée pour que, dans nos zones et terrain boisé, notre domaine forestier soit exploité au bé-

néfice de la classe ouvrière et de la petite industrie locale, aussi bien que des colons et des agriculteurs. Nous favoriserons le retour à la terre en groupant dans nos régions de colonisation particulièrement propices, autour des paroisses déjà existantes, les sujets les plus aptes, et en leur accordant l'assistance voulue uniquement sous forme de primes de défrichement et de mise en culture.

Nous combattrons le chômage dans nos villes en collaborant étroitement avec le gouvernement fédéral, sans préjudice de notre autonomie provinciale.

Consentants de notre responsabilité de la classe ouvrière, nous présenterons une loi de salaire minimum qui remplacera la loi actuelle des salaires raisonnables. Cette loi servira de complément à la loi des conventions collectives, qu'une commission sera chargée d'étudier en vue d'y apporter les modifications désirables. Deux lois récentes, qui paraissent contraires à l'intérêt des ouvriers, seront révoquées. Nous affirmerons notre législation sociale en instituant un conseil supérieur du travail, analogue à ceux qui ont joué un rôle si bienfaisant en Europe.

Notre sollicitude se portera vers la jeune génération qui traverse des heures difficiles. Outre les travaux multiples dont nous la ferons bénéficier, nous nous entendrons sans retard avec le gouvernement fédéral pour renouveler l'entente concernant l'Aide à la jeunesse.

L'instruction publique exige notre attention immédiate. Tout en aidant, ainsi qu'il convient, l'enseignement supérieur et nos Universités, nous adopterons les moyens voulus pour que notre enseignement s'améliore à l'école primaire, aux écoles d'arts et métiers et aux écoles techniques, et pour que ces diverses institutions se relèvent plus étroitement les unes aux autres.

Soucieux de conserver notre capital humain, nous vous soumettrons des lois destinées à prévenir des maladies dont les ravages inquiètent, au Canada comme aux Etats-Unis, les esprits avisés. Nous activerons notre lutte contre la tuberculose, de même que contre la mortalité infantile. Vous aurez à étudier une législation qui vise à protéger l'enfant naturel et l'enfant abandonné.

Dans les conditions de vie moderne, la femme joue un rôle souverainement important, et son concours est devenu indispensable pour opérer les réformes sociales qui s'imposent. Le privilège d'exprimer son avis dans la direction des affaires publiques ne saurait lui être plus longtemps refusé. Nous nous proposons, en conséquence, de lui accorder le droit de vote aux élections provinciales.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous, et rapport vous sera fait de la situation financière de notre province.

Il vous incombera de voter les crédits requis pour la prochaine année fiscale.

Honorables Messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Vous aurez à légiférer sur diverses matières d'intérêt général et d'intérêt particulier.

J'ai la conviction que vous étudierez avec soin les questions qui vous seront soumises, et que toutes vos décisions s'inspireront du souci de la justice et du bien public.

Feu Mme J.-E. Dupré

Mme veuve Joseph-Elie Dupré, mère de Mme Louis-Philippe Mercure, femme de M. L.-P. Mercure, avocat de la police de Montréal, est décédée subitement, hier midi, au domicile de sa fille, Mme Mercure, 3450, avenue Van Horne. Feu M. Joseph-Elie Dupré était l'ancien président de la raison sociale Montréal Heel Company, de Montréal.

Survivent à la défunte: deux filles: Mme Louis-Philippe Mercure (Eva-Marie), de Montréal, et Mme Belmont Thomas (Antoinette), de Walsall, dans l'Etat de New-York; un frère, M. Wilfrid Letourneau, de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 h., en l'église Saint-Pascal-Baylon.

A propos d'incinération

On connaît la discipline de l'Eglise catholique qui veut que les défunts soient inhumés, c'est-à-dire déposés en terre, et ne permet pas qu'ils soient incinérés ou brûlés dans un four crématoire. Voudrait-on qu'on donne l'auteur d'un traité d'apologie: Quant au corps, s'il se dissout, ce n'est pas définitivement; il est, selon le mot de saint Paul, comme une semence morte qui doit germer à l'immortalité. Il redeviendra l'âme qui l'a animé et il participera avec elle aux joies de la Gloire. C'est pour cela que l'Eglise se montre si pieuse et si respectueuse des dépouilles des baptisés. Elle n'a pas le culte de la matière, mais elle en a le sens. Le corps n'est pas tout l'homme, mais c'est l'homme aussi. Le composé humain forme un tout substantiel, et la noblesse de l'âme transfigure par la grâce, nourrie par l'Eucharistie habitée par la Sainte Trinité, resplendit sur le corps. Or, cette foi en la résurrection et ce respect voué aux restes mortels de l'homme s'affirment mieux dans l'inhumation que dans l'incinération. Celle-ci implique dans le corps l'idée d'abandon définitif, et son usage est loin de se prêter aux marques de respect qui sont possibles dans le rite d'inhumation.

Ajoutons que les principaux protagonistes de la crémation l'ont posée comme une manifestation, affirmant qu'après la mort il ne reste rien.

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 21 février

Radio-Canada

Mon clocher

Causerie de M. Maurice Goudraut

sur l'Arthabaska

Le conférencier du mercredi, 21, à Radio-Canada, sous les auspices de Mon Clocher, sera M. Maurice Goudraut, C.R.

M. Goudraut parlera de l'une des petites villes les plus intéressantes des Cantons de l'Est, l'Arthabaska. L'Arthabaska a son histoire, une histoire heureuse puisqu'elle fait mention de noms de personnages qui ont joué un rôle considérable au Canada.

Parmi ces noms, l'un domine d'un éclat particulier, c'est celui de sir Wilfrid Laurier.

L'Arthabaska sont venus des hommes d'action, de culture, et qui la grande administration, l'éducation et l'industrie au Canada français doivent beaucoup.

M. Goudraut signalera ce qui furent les fils d'Arthabaska, le pittoresque et aussi le légendaire de cette agréable petite ville.

M. Jacques Maritain à Radio-Canada

La Société Radio-Canada a l'honneur d'annoncer que le célèbre philosophe canadien, M. Jacques Maritain, donnera deux causeries au micro les mercredi, 21, et vendredi, 23, à 7 h. 15 du soir. M. Maritain en est à son deuxième séjour au Canada français. L'Institut scientifique franco-canadien et de l'Alliance française.

Jeudi, 22 février

Radio-Canada

"Maria Chapdelaine"

Maria Chapdelaine est une évocation vivante du nord canadien, le plus bel écho qui ait été fait des vertus de notre race, l'un des plus grands romans de la littérature française.

En le mettant sur les ondes, Radio-Canada a cru faire plaisir à un grand nombre de radiophiles canadiens.

Maria Chapdelaine passe tous ses jours à huit heures du soir aux postes du réseau français de Radio-Canada. L'adaptation radiophonique a été faite par Paul Gury Leguérard. Le réalisateur en est M. J. R. Davidson. La distribution comprend quelques-uns des artistes favoris du public, dont Fred Barry, Jacques Auger, Albert Daigne, Camille Seguin, Bella Ouellette, Albert Lefebvre, Clément Latour, Estelle Mauffette, Marcel Gagnon, etc.

Le collège Saint Michel de Buckingham

L'orchestre du collège St-Michel de Buckingham jouera au poste CKCH de Buil le 22 février à 8 h. 30. Il donnera des pièces suivantes qui ont un et vit succès auprès des amateurs: Marche militaire, de Schubert; Barcarolle, d'Offenbach; Echos lauréats, de Laurendeau; Mignonne, de Baumann; Marche des petits Pierrots, de Bosc.

Sommaire

LE MERCREDI, 21 FEVRIER

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

4.00 Fémur sous la dir. de Mme Pierre Casgrain.

4.30 Récital de chant.

4.45 Programme musical.

5.00 Orchestre.

5.15 Version française des nouvelles de la BBC.

5.35 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède.

5.45 La bourse de Montréal.

6.00 Les plus beaux disques.

Pulsance: 100 kw.

Longueur d'ondes: 25 mètres 60; 25 mètres 24; 30 mètres 90.

Tous les jours de 17 h. 30 à 18 h. 30, Greenwich, soit 12 h. 30 p.m. à 13 h. p.m.

Heure normale de l'Est, informations et revue de la presse en français.

HEURE NORMALE

HEURE DE GREENWICH

PROGRAMMES

Informations en anglais

Chronique

Revue de presse en français

Soliste

Informations en espagnol

Actualités et reportage

Musique de chambre

Informations en anglais

Informations en espagnol

Actualités, reportages

Informations en anglais

(Lundi) Concert symphonique

(Mardi) Emission dramatique en anglais

(Mercredi) Emission radiophonique

(Vendredi) Emission lyrique

(Samedi) Emission radiophonique

(Dimanche) Emission dramatique en français avec présentation en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Mètres Kiloc.

CBF 329.7 910

CBM 286 960

CKAC 411 730

CPXC 500 600

CHLP 266 1120

CNBO 465 645

CRBC 1360 1000

CRCV 222 1310

WABC 348.6 860

WEAR 266.5 1120

WJZ 394.5 760

WGY 379.5 790

POSTES DE RADIO-CANADA

RESEAU DU QUEBEC

Mutual Broadcasting System (MBS)

Columbia Broadcasting System (CBS)

Watts Kiloc.

CBF Montréal 50,000 910

CBM Montréal 5,000 960

CBV Québec 1,000 960

CBX Chicoutimi 100 1120

POSTES AFFILIES

CVR Rimouski 1,000 1030

CHNC New-Carlisle 1,000 610

CKCH Hull 100 1210

9.30 Artistes d'opéra, NBC.

11.00 Dernières nouvelles Molson.

1.00 Nouvelles.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.15 Panfane de la Légion américaine.

4.30 Cocktail Capra.

4.45 Sommaire, température.

5.00 L'heure précise

5.30 Radio-spectacle et mél-mélo.

6.15 Radio-journal

6.30 L'heure précise

6.50 Musique sur demande

6.45 Radio-annuaire

7.30 Le furet.

7.45 Mon oncle.

8.00 Mme Hortense Lord.

8.30 Radio-hockey.

10.30 Studio.

11.00 Heure.

JEUDI, 22 FEVRIER

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

8.00 Radio-journal

8.15 Chansonnettes.

8.30 Trio vocal, NBC.

8.45 Le quart d'heure de...

9.00 Intermède musical.

9.05 Happy Jack chanteur, NBC.

9.15 The band goes to town.

9.20 L'heure précise que vous aimez.

9.30 Vie de famille, Sketch.

9.35 Courrier-confidences.

9.40 Les nouvelles, avec Jovette Bernier.

10.05 Matinée musicale.

10.10 Voulez-vous savoir? madame.

10.15 Quatuor vocal, NBC.

10.20 Radio-journal.

10.25 Chansonnettes.

10.30 Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.

1.00 Rangiers Sereinade.

1.15 Chansonnettes françaises.

1.30 Intermède musical.

2.00 Non, mais ça se peut-y?

2.15 La rue principale, Sketch.

2.20 Concert de la marine américaine.

2.30 Album Red Seal.

2.45 Chansonnettes françaises.

2.50 Fémur, sous la dir. de Mme Pierre Casgrain.

4.30 Récital de chant: Marguerite Filion, mezzo-soprano.

4.45 Orchestre symphonique.

5.00 Orchestre.

5.15 Version française des nouvelles de la BBC.

5.35 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède.

5.45 La Bourse.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 La chronique sportive Chiclé.

6.30 Radio-journal.

6.45 Orchestre.

7.00 La Pension Velder. Sketch radiophonique de M. Robert Choquette.

7.15 Les Aventures de Robin Hood.

7.30 Le moulin de la chanson.

7.45 Vieilles coutumes, vieilles choses. Causerie de Marguerite Marion.

8.00 Maria Chapdelaine, Sketch.

8.30 Orchestre.

9.00 Orchestre philharmonique de Rochester.

9.30 Orchestre.

10.00 Orchestre.

10.30 Concert, sous la dir. de Henry Weber.

11.00 Radio-journal et chronique sportive.

11.20 Orchestre.

CBM — 286 mètres — 960 kilocycles

8.00 Radio-journal en anglais

8.15 Do you remember. Concert instrumental, NBC.

8.30 Marches en musique.

9.00 Intermède musical.

9.05 Happy Jack, chanteur.

9.15 The band goes to town. Orchestre sous la dir. de Miller. Soliste: Dorothy Rochelle.

9.30 Quatuor vocal.

9.45 Edward MacHugh, chanteur.

10.00 The Man I married. Sketch, NBC.

10.15 Cordes mélodiques.

10.30 Orchestre.

10.45 Chœur sous la dir. de John Metcalfe.

11.00 Musique enregistree.

11.15 The Road of Life. Sketch.

11.30 Musique symphonique.

12.00 Programme varié.

12.15 Radio-journal.

12.30 La ferme et ses produits (en anglais).

12.50 Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.

1.00 The happy gang.

1.15 Intermède musical.

1.45 Words and music.

2.00 Orchestre.

2.15 Songs for you.

2.30 Relais de Londres.

3.00 The Story of Mary Martin. Sketch, NBC.

3.15 Ma Perkins.

3.30 Pepper Young Family. Sketch, NBC.

3.45 The Guiding Light. Sketch, Toronto.

4.00 Backstage wife.

4.15 Putting on a play. Causerie de Mlle Evelyn Smith.

4.30 Alex Templeton, pianiste.

4.45 Nouvelles de la BBC.

5.15 La chronique parée sur les programmes de la soirée et intermède.

5.30 Songs for Today, avec Larry Cross, chanteur.

5.45 La bourse de Montréal.

6.00 Orchestre.

6.15 Les plus beaux disques.

6.25 Chronique Chiclé.

6.30 Radio-journal en anglais.

6.45 Orchestre, sous la dir. d'Ed. Trudel.

7.00 Waltz Sereinade.

7.30 Caro Lamoureux, soprano.

7.45 Parents in their native Haunts. Causerie de M. Ketchum.

8.00 Miss Trent's Children. Sketch.

8.30 On Parade. La musique des Canadiens. Grandeur Guards, sous la dir. de capitaine J

LA VIE SPORTIVE

Les Dodgers intéressés dans notre club

La transaction entre la direction du club de baseball Montréal et les Dodgers de Brooklyn est maintenant une affaire terminée car hier les représentants du président Larry McPhail et M. Hector Racine ont signé le contrat qui fait passer le club local en ce qui concerne une partie des actions qui étaient détenues par nos sportsmen locaux de mise dans le circuit international puis que la métropole avait été ad- en 1928.

Le marché a été conclu formellement à 6 h. 30 lorsque les documents ont été signés aux bureaux de l'étude Wainwright, Elder et McDougall. George Barnewall, un directeur des Dodgers représentant Larry MacPhail qui est en Floride, tandis que les Royaux étaient représentés par Hector Racine, Romano Gauvreau et Lucien Beauregard.

Les Royaux sont ainsi devenus le club-ferme no 1 des Dodgers et M. Racine a déclaré après la signature des documents: Je crois que cette transaction est ce qu'il y a de mieux pour le baseball à Montréal.

M. Racine demeurera président du club et M. Gauvreau vice-président. A une assemblée du club de baseball Montréal qui sera tenue prochainement, les actionnaires dont les parts ont été achetées par le Brooklyn seront remplacés par des hommes choisis par les Dodgers.

Les Royaux avaient une entente avec les Dodgers l'an dernier alors qu'ils terminèrent la saison en septième position.

Les Royaux recevront maintenant tous les joueurs du Brooklyn qui ne seront pas encore prêts pour faire le grade dans les majeures et le club local devrait recevoir plusieurs bons joueurs, car les Dodgers ont plusieurs équipes de surplus cette année. Plusieurs joueurs des Dodgers ont déjà été envoyés ici et d'autres suivront.

Des mesures seront prises immédiatement pour améliorer le stade, dernier le Stade. Une somme de \$300,000 sera dépensée à cet effet pour \$100,000 par les Dodgers, \$100,000 par les frères Jacobs, concessionnaires, et \$100,000 par les propriétaires du Stade. Les estrades seront peintes et des améliorations seront apportées au peu partout.

Le Cowansville est éliminé

Cowansville, 21 — Le club Ibergville a éliminé le Cowansville hier soir, alors que ces deux clubs battaient à la série finale de la Ligue de hockey des Contées du Sud, et après une lutte de toute beauté et fort contestée, le club Ibergville est sorti victorieux par un résultat de 3 à 2, dans la dernière partie d'une série de trois.

Quinze minutes avant le point décisif, moins de deux minutes avant l'expiration de la période finale.

Le club Ibergville rencontrera maintenant l'équipe de Farnham dans la série finale qui décidera du championnat.

Composition des équipes: COWANSVILLE: Buts: McCrum; défenses: A. Lee et Dequaire; centre: B. Lee; ailes: Léonard et Craigie. Subs: A. Hébert, Vien, Smith, Grimard, Parenteau, Stowe, Carlin, Shanks, N. Hébert, G. Shanks.

IBERGVILLE: Buts: Larivière; défenses: Farrar et Gregory; centre: Barabé; ailes: Lavoie et Chiquette. Subs: Oumet, Goyette, Bissollette, Monette, Denicourt, Beattie, Charon, Daneau.

Arbitres: E. Davin.

Première période: 1. Cowansville: G. Shanks, (B. Lee) 1.06

2. Ibergville: Chiquette, (Oumet) 10.30

Pun.: Gregory, E. Shanks, Stowe.

Deuxième période: 3. Cowansville: Léonard, (B. Lee) 19.15

Pun.: Beattie, E. Shanks.

Troisième période: 4. Ibergville: Barabé, (Grégoire) 0.30

5. Ibergville: Oumet, (Grégoire) 18.10

Pun.: Grégoire, Farrar.

Le C. P. Lachine victorieux

Un point enregistré deux minutes avant la fin de la partie a permis au C. P. Lachine de vaincre l'Ile-Bizard sur la patinoire de ce dernier, par le score de 4 à 3, dans une exhibition disputée lundi soir dernier. Se distinguèrent pour le C. P. Lachine: Marcel Champagne, avec 3 buts et une assistance, ainsi que Mario Léveillé, Bernard Legault, Gérard Poirier et Gérard Larivière.

Jean-Paul Lecavalier et Marcel Boileau ont compté pour l'Ile-Bizard.

EQUIPE LEBLANC EN TETE

La Ligue de hockey C. P. L., sous la présidence de M. Armand Jolicoeur, a terminé sa saison régulière de la saison la semaine dernière. L'équipe Leblanc est en tête, avec 7 victoires, une défaite et une nulle.

Classement final:

P. G. N. PTS

Leblanc 1 7 1 15

Lemaire 5 4 0 8

Brière 5 4 0 8

Barbier 6 2 1 5

Jacques Morin, le brillant joueur centre de l'équipe Barbier, a terminé la saison en tête des compteurs avec 20 buts et 6 assistances sur un total de 26 points.

Les joutes semi-finales seront comme suit: deux dans trois entre Leblanc et Barbier, et deux dans trois entre Lemaire et Brière.

La dernière partie aura lieu jeudi soir, le 22 février, sur notre patinoire.

Les Leafs sont blanchis par Boston

Boston, 21. — Les Leafs de Toronto n'ont pas eu de veine hier soir contre les Bruins de Boston, car ces derniers ont totalement déclassé les protégés de Connie Smythe pour s'assurer la victoire par un résultat de 5 à 0 et cette victoire permet aux clubs de Boston de passer sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York pour la première position de la ligue de hockey Nationale.

Quatre des points du Boston ont été comptés par Woody Dumart, M. Schmidt et B. Bauer. Dumart en a compté deux pour sa part, Schmidt et Bauer un chacun. Schmidt a aussi eu trois assistances sur les points de ses coéquipiers. Il a ainsi amassé un total de quatre points, portant son nombre total de points obtenus depuis le début de la saison à 43. Trois de ces points ont été accablés au cours de la dernière période.

Le premier point de la partie a été compté par Herb Cain, onze minutes après le début des hostilités. Les Bruins ont ainsi gagné leur sixième partie consecutive. Brimsek n'a eu que treize arrêts à faire.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Shewchuk et Clapper; centre: Schmidt; ailes: Dumart et Bauer. Subs: Cowley, Hill, Conacher, Crawford, Smith, Hollett, Wiseman, Cain et Jackson.

TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Horner et Kampman; centre: Metz; ailes: Davidson et Drillon. Subs: Chamberlain, Kelly, Hebron, Church, Stanowski, Marker, Langelle, Chisholm et Goldup.

Arbitres: Stewart et Smith.

Première période: 1. Boston: Cain-Wiseman 10.27

Punitions: Kampman 2, Horner, Crawford, Schmidt, Chisholm, Dumart, Church et Cowley.

Deuxième période: 2. Boston: Schmidt-Hollett-Clapper 3.56

Punitions: Kampman, Cain (majeure), Drillon (majeure).

Troisième période: 3. Boston: Dumart-Schmidt-Bauer 9.20

4. Boston: Bauer-Dumart-Schmidt 15.03

5. Boston: Dumart-Schmidt 19.09

Pas de punition.

La saison locale prendra fin ce soir

Le dernier programme régulier de la Ligue Senior de Québec sera offert ce soir, au Forum, alors que deux importantes joutes seront à l'affiche à la patinoire de la rue Ste-Catherine ouest, et tout porte à croire que l'assistance sera la plus considérable encore enregistrée cette saison aux joutes du circuit local.

Les Sénateurs d'Ottawa qui, par suite de leurs deux défaites consécutives aux mains de Cornwall, n'ont plus qu'une très faible chance de participer aux éliminatoires, s'attaqueront aux Royaux au premier match, et la deuxième joute mettra les Leafs de Verdun en lice contre Concordia.

Comme on peut le constater en jetant un coup d'oeil sur le classement, les deux matchs de ce soir sont fort importants. Les Royaux, en triomphant, seront pratiquement assurés de terminer la saison en tête du classement. Une défaite des Royaux et une victoire du Concordia laisserait le club de Sylvio Mantha en tête, avec une avance d'un point.

Verdun est assuré d'au moins partager la quatrième place, même si Ottawa gagne ce soir et samedi, et si Cornwall bat le Concordia vendredi à sa dernière joute. En perdant, les Sénateurs sont définitivement éliminés.

La lutte promet donc d'être chaude, disputée à chaque match. Après ce programme, il restera encore trois joutes à l'étranger avant la fin de la saison régulière. Vendredi, Concordia visitera Cornwall, samedi Verdun jouera à Ottawa et dimanche les Royaux iront faire face aux As à Québec dans le dernier match de la saison.

Les détails des éliminatoires, qui commenceront mercredi prochain, seront fixés à une assemblée spéciale de la ligue avant la fin de la semaine.

La Société des pêcheurs sportifs

Mardi le 27 février, à 8 h. 30 du soir, à l'hôtel Mont-Royal (Salon Doré), réunion annuelle de la Société des pêcheurs sportifs de la province de Québec.

A cette occasion, M. le professeur Nobbs, président du comité de la pêche de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier, et membre de la Société, prononcera une causerie sur la "Rivière du Nord et ses richesses non connues du pêcheur sportif". De son côté, Harry Jackson fera connaître certains renseignements sur la pêche du maskinongé. Comme à l'ordinaire, Billy White mettra à jour certains tours du métier de pêcheur. Il a plusieurs surprises dans son havresac.

Il y aura aussi projection d'un film en couleur sur les Rocheuses canadiennes.

Pour faire un peu de diversion au programme ordinaire, la Société oubliera quelques instants le but de sa fondation et montrera aux amateurs de ski un film préparé par le club de ski de Toronto. Il y aura aussi projection d'un film sur la vie en plein air.

Les membres sont priés d'arriver à l'heure pour ne pas manquer la pêche du soir.

Sherbrooke et Lachine ont fait partie nulle

Sherbrooke, 21. — Les Rapides de Lachine et les Cavaliers Rouges de Sherbrooke ont bataillé pendant soixante-dix minutes hier soir pour annuler dans une joute des séries de la Ligue Provinciale Senior, car lorsque la cloche annonça la fin de la période supplémentaire, les deux équipes avaient réussi à compter deux points de chaque côté.

Lachine a pris une avance de deux buts avant que sept minutes se soient écoulées à la première période. Après trois minutes de jeu, Joffe Séguin a déjoué la défense de l'aide de Tag Miller et Paul Pidcock, pendant que Jack Forsey était en train de purger une punition.

Conny Tudin a compté à son tour trois minutes plus tard, sur des passes de Maurice Bastien et Ross Benison. Les Cavaliers Rouges ont attaqué furieusement pendant le reste de la période, mais Patsy Séguin a été invincible dans les buts de Lachine.

Roland Reeves a porté le résultat à 2-1 cinq minutes après le début de la seconde et deux minutes plus tard, Harris a égalé les chances pour la première fois, après une série de passes avec Forsey et Howie Paterson.

Les deux côtés ont ensuite bataillé à termes égaux jusqu'à la supplémenaire. Vers le milieu de la période, Henry Hayes a compté à son tour avec l'aide de Tudin et ce but semblait devoir donner la victoire aux Rapides, mais trois minutes plus tard, Harris a égalé les chances une autre fois, aidé de nouveau de Forsey et Paterson.

Joffe Séguin et Peterson se sont battus à la supplémenaire et ils ont été punis pour cinq minutes chacun.

LACHINE: Buts: P. Séguin; défenses: Demers, Slater; centre: Maheu; ailes: Hayes, Hurwitz. Subs: Miller, J. Séguin, Pidcock, Benison, Benison, James, Tudin.

Sherbrooke: Buts: Dion; défenses: Bastarache, Tourville; centre: Harris; ailes: Forsey, Peterson. Subs: Maher, Ryan Roy, Cormier, Burke, Piché, Reeves.

Arbitres: Bonnemert et Bennett.

Première période: 1-Lachine: Séguin (Miller, Pidcock) 3.05

2-Lachine: Tudin (Bastien, Benison) 6.15

Punitions: Forsey, Tudin, Benison, Roy.

Deuxième période: 3-Sherbrooke: Reeves 5.04

4-Sherbrooke: Harris (Forsey, Peterson) 7.51

Punitions: Forsey, James, Peterson (majeure), Demers, Roy.

Pas de punition.

Période supplémentaire: 5-Lachine: Hayes (Tudin) 4.58

6-Sherbrooke: Harris (Forsey, Peterson) 7.51

Punitions: J. Séguin (majeure), Peterson (majeure), Demers, Roy.

Les Québécois vaincus par le Valleyfield

Valleyfield, 21. — Grâce à l'avance prise à la première période et aux deux points enregistrés par Lionel Lafontaine, à la manche finale, les Braves de Valleyfield ont pu triompher des Castors de Québec, hier soir, en cette ville, par un résultat de 5 à 4 dans une joute des séries de la ligue Provinciale senior.

Les Braves ont pris une avance 2-0 au début de la partie, mais Québec s'est rallié et les deux clubs étaient sur un pied d'égalité 3-3 à la fin de la deuxième période. Lafontaine y est allé de ses deux buts à la troisième, et Québec n'a pu reprendre le terrain perdu après cela, en dépit d'un point de Paquet, qui n'a servi qu'à rendre le résultat plus serré.

A part Lafontaine, Henri Matte, Boyer et Lapointe ont compté pour Valleyfield, tandis que les compteurs du Québec ont été Théo Hamel, Gérard David, Guy Labrie et Paquet. Ce match a été le dernier de la saison locale des Braves, qui n'ont plus que deux parties à jouer avant la fin de la campagne régulière.

La joute a été dénuée de rudesse et les arbitres n'ont infligé que quatre punitions, toutes des mineures.

Composition des équipes: Québec. — Buts: McKinnon; défenses: Labrie et Sabourin; centre: Hamel; ailes: Mentzel et Paquet. Subs: Lepage, Forget, David, Parent, Poitras et Tremblay.

Valleyfield. — Buts: Lascelles; défenses: Gromoll et Matte; centre: Joannette; ailes: Lapointe et Boyer. Subs: Callahan, Philbin, Despelette, Lafontaine et Leduc.

Arbitres: Mariel et Lebel.

Première période: 1 Valleyfield: Matte-Despelette 11.23

2 Valleyfield: Boyer-Joannette 15.28

3 Québec: Hamel-Mentzel 18.06

Aucune punition.

Deuxième période: 4 Québec: David-Hamel-Mentzel 5.07

5 Québec: Labrie-Forget 9.55

6 Valleyfield: Lapointe-Gromoll-Muguel 14.33

Punitions: Lepage, Callahan.

Troisième période: 7 Valleyfield: Lafontaine-Huget-Callahan 4.56

8 Québec: Paquet-Sabourin 13.42

Punitions: Fortin, Lapointe.

8 Valleyfield: Lafontaine 7.54

Les Bouledogues déclassés à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 21. — Les Bouledogues d'Érard ont fait piètre figure contre les Gaulois de Saint-Hyacinthe dans la joute d'hier soir, disputée en cette ville, car les locaux ont tout simplement déclassé leurs rivaux en les battant par un résultat de 9 à 2. Par cette victoire, le club local s'est pratiquement assuré la quatrième position dans la course au championnat de la ligue Provinciale senior.

Cardinal et les frères Lemay ont mené l'attaque des Gaulois avec deux points chacun. Fernand Ranger, Steve Nickarz et Bennett ont compté les autres points des vainqueurs, tandis que Lalonde a obtenu les deux points du Verdun.

Ranger a obtenu trois assistances, de même que Nickarz, en plus d'un point. Les Gaulois ont pris une avance 4-1 à la 1ère période et n'ont jamais été menacés sérieusement par la suite. Ils ont compté deux fois à la 2e et trois fois à la 3e avant que Lalonde ne compte le 2e point de Verdun peu avant la fin de la partie.

Composition des équipes: VERDUN. — Buts: Eley; défenses: Hudson et Pitre; centre: C. Bourcier; ailes: J.-L. Bourcier et Morin. Subs: Ingram, Bell, Pennee, Lalonde, Simon et Walker.

Saint-Hyacinthe. — Buts: Leclerc; défenses: Dugré et Bennett; centre: Lemay; ailes: Mailley et A. Lemay. Subs: Cardinal, Ranger, Nickarz, Bibeau, Blanchard, Bertrand et Campbell.

Arbitres: Gravel et Sénécal.

Première période: 1 St-Hya: Ranger-Nickarz 10.37

2 St-Hya: Nickarz-Rangers 12.55

3 St-Hya: Bennett-Ranger-Nickarz 19.10

4 Verdun: Lalonde-Pennee 19.25

5 St-Hya: Cardinal-Nickarz-Ranger 19.56

Punitions: Bennett, Simon.

Deuxième période: 6 St-Hya: A. Lemay 15.47

7 St-Hya: A. Lemay 15.47

Punition: Simon.

Troisième période: 8 St-Hya: Lemay-A. Lemay 10.42

9 St-Hya: A. Lemay-Mailley 15.21

10 St-Hya: Cardinal-Morin 16.52

11 Verdun: Lalonde-Morin 19.36

Punitions: Bibeau, Campbell.

Première défaite du Saint-Hubert

St-Hubert, 21. — Dimanche, le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal. Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Les points du club vainqueur furent comptés par M. R. Rocheleau et Chs Leblanc; tandis que celui du club des villageois fut enregistré par E. Tremblay.

Composition des équipes: St-Hubert. — Buts: Dimanche. Le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal.

Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Les points du club vainqueur furent comptés par M. R. Rocheleau et Chs Leblanc; tandis que celui du club des villageois fut enregistré par E. Tremblay.

Composition des équipes: St-Hubert. — Buts: Dimanche. Le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal.

Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Les points du club vainqueur furent comptés par M. R. Rocheleau et Chs Leblanc; tandis que celui du club des villageois fut enregistré par E. Tremblay.

Composition des équipes: St-Hubert. — Buts: Dimanche. Le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal.

Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Les points du club vainqueur furent comptés par M. R. Rocheleau et Chs Leblanc; tandis que celui du club des villageois fut enregistré par E. Tremblay.

Composition des équipes: St-Hubert. — Buts: Dimanche. Le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal.

Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Les points du club vainqueur furent comptés par M. R. Rocheleau et Chs Leblanc; tandis que celui du club des villageois fut enregistré par E. Tremblay.

Composition des équipes: St-Hubert. — Buts: Dimanche. Le club de hockey de St-Hubert recevait la visite du club de hockey du Northern Garage Limited de Montréal.

Après une partie des plus contestées, le club visiteur remporta la victoire par le compte de 2 à 1. Incidemment c'était la première défaite de la saison pour le club local.

Une victoire facile pour Maurice Tillet

Tel que nous le prévoyions, le combat d'hier soir entre Maurice Tillet et Bob Wagner, qui constituait la finale de la séance de lutte préparée par le promoteur Eddie Quinn, au Forum, fut de courte durée car le lutteur français, décuvert par Carl Pojello, a pris deux chutes consécutives sur l'Américain en moins de 20 minutes.

Tillet s'assura la première chute en 13 minutes et 10 secondes puis termina la rencontre en prenant la dernière chute en 6 min. et 16 secondes à l'aide de la même prise qui consista en une ceinture-arrière et le Français n'a eu aucune difficulté à terrasser son rival, qui a fait piètre figure.

Wagner a tenté de démolir son adversaire en se servant de toutes sortes de tactiques déloyales mais comme on pouvait s'y attendre l'ange a tout encaissé sans broncher et même les coups de bélier n'ont eu aucun effet contre le protégé de Pojello car Maurice est doué d'une force extraordinaire et, hier soir, il a donné l'illusion qu'il connaît le genre libre car sa tenue fut plus impressionnante que lors de sa première apparition dans l'arène locale.

La victoire de Tillet fut très populaire et il fut longuement acclamé par les cinq mille personnes présentes lorsqu'il quitta l'arène à la fin du combat.

Bill Longson a eu facilement raison de Tom Casey, le plus jeune frère de Steve, car l'Irlandais dut se tenir constamment sur la défensive pour finalement être tenu au matelas pendant les trois secondes réglementaires, mais il convient d'ajouter que l'Américain n'a pas été tendre pour son rival, qui a porté plusieurs coups interdits et que l'arbitre Murray dut intervenir à plusieurs reprises.

Joe Cox, un autre vain de l'arène, a rudoyé George Linnehan au cours du deuxième combat au programme et s'assura une victoire peu populaire en rivant les épaules de Linnehan au tapis en moins de 18 minutes.

La rencontre la plus intéressante et la plus scientifique de la soirée fut fournie par Carl Pojello et Bob Russell. Ces deux athlètes passèrent en revue les belles prises qu'ils connaissent et les spectateurs ont fort goûté cette exhibition qui se termina par un résultat nul.

Sommaire de la soirée: "L'Ange" (Maurice Tillet) 260, bat Bob Wagner, deux chutes, 13.12 et 6.15 minutes.

Bill Longson, 218, défait Tom Casey, 215, Irlande, une chute, 18.54 minutes.

"Dynamite" Joe Cox, 235, défait George Linnehan, 216, une chute, 17.45 minutes.

"Rebel" Bob Russell, 20, et Carl Pojello, 210, annulent, 30 minutes.

Rin-Tin-Tin au festival du Saint-Arsène

Les organisateurs du grand festival de sports d'hiver, qui sera tenu au Forum samedi, le 2 mars, sont enchantés de pouvoir communiquer à tous les collègues qu'ils ont réussi à obtenir le concours du fameux chien Rin Tin Tin, que nous avons vu à l'écran il y a quelques années. La venue de "cette vedette" devrait plaire aux plus difficiles car ce fameux chien a plusieurs trucs à présenter au public montréalais.

Franchement, les organisateurs de cette fête, qui sont les Frères Saint-Gabriel, de l'Orphelinat Saint-Arsène, méritent des félicitations pour avoir obtenu Rin Tin Tin pour leur festival annuel.

Il y aura trois joutes de hockey: deux de ces joutes seront entre les écoles primaires St-Stanislas et l'Orphelinat Saint-Arsène, et l'autre entre les clubs seniors St-Vincent-Ferrier et Lajoie, d'Outremont.

La plus importante joute, toutefois, sera celle qui mettra aux prises les clubs des écoles supérieures Richard, de Verdun, et Saint-Vincent, pour le trophée Ogilvie. Le Richard détient la coupe depuis trois ans.

Les organisateurs nous communiquent également que les entrées pour les courses sont très nombreuses. On sait que chaque école primaire peut avoir un concurrent par année seulement et que la course comprend deux tours pour les sixième, septième, huitième et neuvième années. Il y aura aussi une course pour le championnat des écoles primaires de Montréal, trois tours, et pour le trophée Edgar Charbonneau.

On peut se procurer des billets en s'adressant à l'Orphelinat Saint-Arsène, 7321 rue Christophe-Colomb, ou en téléphonant à CRessent 8750.

Une parade des Facultés

Au festival du collège Jean-Brebeuf qui aura lieu, au Forum, demain soir, un numéro très artistique attirera l'attention des étudiants: un défilé des facultés organisé par les étudiants de l'Université de Montréal. Ce défilé aura un caractère patriotiquement soigné. Des dessins, esquissés par les élèves des Beaux-Arts, dénotent une richesse d'inspiration, une distinction de goût et une variété d'humour qui intéresseront les plus sévères critiques, aussi bien que les plus jeunes et les plus enthousiastes spectateurs. Les dessinateurs se sont proposés de caractériser le type de

1. session de Québec

Le ministère Godbout fait connaître dans l'ensemble son programme

Il donnera le droit de vote aux femmes, de nouveaux impôts aux contribuables, pas ou peu de travaux publics, une voirie améliorée, de nouvelles lois ouvrières, etc. — Quant à l'électricité, il y aura "législation appropriée"

Le Comité législatif reste et d'autres lois iront à l'an prochain, dans un temps indéterminé — On ne peut tout faire à la fois

Québec, 21-2-40.—La 1ère session de la 21ème législature de la province de Québec s'est ouverte hier après-midi, sous la présidence du nouveau lieutenant-gouverneur, le général Fiset, qui est arrivé au parlement, escorté par le régiment de la Chaudière.

Le général, vêtu d'un paletot noir avec un haut-de-forme reluisant, est arrivé en auto. Il est descendu et, avant d'entrer à l'hôtel du gouvernement, il a passé les soldats en revue. Les ministres sont allés le rencontrer à la porte et l'ont accompagné jusqu'à ses appartements.

Il est venu ensuite dans la salle du Conseil législatif tout drapé de rouge. Car, par les soins de M. John Bourque, ancien ministre des travaux publics, les salles du Conseil législatif et de l'Assemblée législative ont été entièrement remises à neuf; et l'on a même tendu dans la salle du Conseil législatif des draperies splendides du plus heureux effet, remplacé les tapis usés à la corde et recouvert de peinture fraîche les innombrables traces de mains et les bavures causées par le suintement de la vapeur d'eau.

Les députés qui s'étaient réunis dans la salle de l'Assemblée, sous la présidence du greffier, M. L.-P. Geoffrin, ont été d'abord priés par le message de son Honneur le lieutenant-gouverneur d'aller compa- rier devant l'Excellence. Ce mes- sage est un sujet de joie sans mé- lange pour les députés. Tout de noir vêtu, cuirassé de grosses lunettes, il agit un bâton noir avec des do- gres aux deux bouts, et que l'on nomme "verge noire". Il s'avance au milieu de la chambre, en faisant une salutation sèche, puis après trois autres pas, il fait une autre sa- lutation, puis une troisième, et alors il marmonne l'invitation. A chaque salutation, les députés ra- battent une grande claque sur leur pupitre, ce qui fait un tapage im- pressionnant. Mais le message ne s'en fait pas pour si peu, et il s'en retourne à la mode des évêques, en faisant également trois autres sa- lutations, également saluées de cla- ques.

Les députés s'en sont allés voir le lieutenant-gouverneur. Deux ou trois personnages bien chamarrés ont marmotté à leur tour quelques paroles inintelligibles, et alors les députés s'en sont retournés, avec l'ordre de se choisir un Orateur, c'est-à-dire quelqu'un qui seul pourra parler au nom de la Cham- bre des députés.

Me Bernard Bissonnette

Les députés sont donc revenus en leur salle, et là, M. Godbout s'est levé et a proposé M. Antoine-Bernard Bissonnette, député de l'As- somption, comme Orateur.

M. Godbout a dit que M. Bisson- nette est bien connu comme avo- cat distingué, comme un homme droit, loyal et d'une belle culture. La réputation de son intégrité, de son savoir, de sa gentillesse, dit M. Godbout, le signalent à l'attention de tous, et ces qualités le désignent aux hautes fonctions de président des délibérations de la Chambre et pour y faire régner l'atmosphère de dignité et de noblesse qui convient.

M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, qui a son entrée en Chambre avait été salué d'acclama- tions longues et enthousiastes, tout comme M. Godbout, s'est déclaré très heureux d'approuver le choix fait par M. Godbout. Il a con- nu M. Bissonnette et il apprécie ses qualités.

M. Duplessis rappelle que le père de M. Bissonnette fut député dans cette Chambre.

Après l'élection, dit M. Duplessis, le premier ministre avait dit qu'il fallait à la présidence de la Cham- bre un homme d'expérience, ayant des qualités transcendantales, et il avait annoncé M. David.

Heureusement que pour M. Da- vid, la promesse faite par le parti libéral d'abolir le Sénat, comme celle d'ailleurs d'abolir le Conseil législatif, n'était pas remplie, ce qui a permis à M. David d'être sé- nateur.

M. Duplessis dit que si M. Bisson- nette n'a pas l'expérience, son sa- voir, son talent y suppléeront rap- pement et qu'il présidera les séances avec l'impartialité, la sagesse qui convient.

MM. Godbout et Bouchard sont allés chercher M. Bissonnette, qui, suivant la plus authentique tradi- tion britannique, a fait semblant de se faire prier. Puis M. Bissonnette a lu l'allocation rituelle par la- quelle il reconnaît n'être pas digne d'aussi redoutables fonctions, mais qu'il fera son devoir, surtout pour sauvegarder les privilèges de la Chambre.

Après quoi les députés sont re- partis pour le Conseil où ils ont

vaux absolument indispensables qu'il faut laisser à la colonisation. Il estime que de cette façon on sup- primera le triple emploi, tout en ayant un contrôle plus expérimenté.

Le bill 5

Le discours du trône annonce que le bill no 5, qui oblige les compa- gnies exploitant nos ressources naturelles à s'incorporer sous l'em- pire de la loi provinciale des com- pagnies, sera modifié.

En fait, on le laissera à peu près tel quel, ainsi que M. Godbout l'a déclaré à plusieurs reprises, sauf pour la période de prospection, alors que les dispositions du bill ne s'appliquent pas.

Le gouvernement fait entre autres promesses celles de: créer un or- ganisme pour aider les pêcheurs à bien présenter leurs produits et fa- briquer plus de conserves; abo- lir les rentes seigneuriales; encoura- ger la culture du lin et de la bette- rave à sucre; trouver des marchés à nos produits tant à Montréal qu'à l'étranger; aider la colonisation par des primes; renouveler l'entente fé- dérale-provinciale pour l'aide à la jeunesse; améliorer l'enseignement primaire, des écoles d'arts et mé- tiers; lutter contre la tuberculose, les maladies contagieuses, etc. Tous ces promesses sont faites sans plus de précisions. Le gouverne- ment se réserve évidemment d'y revenir en temps voulu.

Lois ouvrières

Le gouvernement annonce diver- ses réformes dans ce domaine: cre- ation d'un "Conseil supérieur du travail analogue à ceux qui ont joué un rôle si bienfaisant en Europe". On ne sait en quoi il consistera et quels seront ses pouvoirs, mais on croit qu'il aura juridiction quant à l'établissement des conventions col- lectives et aux conditions de travail en général.

Le gouvernement annonce aussi qu'une commission étudiera les mo- difications qu'il conviendra d'ap- porter à la loi des conventions col- lectives et aux conditions de tra- vail en général.

Enfin, il changera le nom de l'Of- fice des salaires raisonnables en ce- lui tout probablement de Commis- sion des salaires minimum. Les li- béraux ont toujours prétendu que l'Office doit exister, mais qu'il ne doit pas chercher à imposer un sa- laire dit "raisonnable". A leur avis, cet organisme doit imposer que des salaires minimum, laissant aux ouvriers et patrons le soin d'établir ce qui doit être le salaire raison- nable.

Le gouvernement abrogera aussi les bills 19 et 20, ou plutôt il les modifiera, en d'autres lois qui édic- teront une partie de leurs clauses, mais supprimeront les articles ou sections que dénonce le travail or- ganisé.

Le suffrage féminin

La grande nouvelle du discours du trône, c'est que le gouverne- ment présentera un bill du suffrage féminin, que les femmes de la pro- vince voteront aux prochaines élec- tions provinciales.

Le discours du trône n'en parle pas

Le discours du trône était impa- tionnement attendu. Car lors de la convention du parti libéral, en juin 1938, qui choisit M. Adélard God- bout comme chef, les libéraux avaient adopté un programme poli- tique, social et économique fort élaboré.

On s'était engagé à continuer le crédit agricole, mais le discours du trône n'en fait pas mention. Ce- pendant, les \$35,000,000 votés par le gouvernement Duplessis sont en- tièrement attribués et, si le systè- me de crédit agricole doit se conti- nuer, il faudra voter de nouveaux fonds.

Le congrès libéral avait aussi ré- clamé l'abolition immédiate des lo- gements ouvriers salubres. Mais le discours du trône n'en parle pas.

De même, on voulait abolir le chômage et le remplacer par des travaux; établir la carte d'électeur pour les prochaines élections; éta- blir une imprimerie d'Etat provin- ciale; une commission du service civil provincial; l'abolition du Con- seil législatif, etc.

On conçoit que le gouvernement ne peut tout faire en une seule ses- sion, et qu'il lui faut laisser le lo- sir d'agir. De plus, le discours du trône n'indique pas nécessaire- ment toutes les mesures qu'un gou- vernement entend adopter au cours de la session. On devra donc atten- dre la suite des événements.

Le Conseil législatif

Néanmoins il semble que le pro- jet d'abolition du Conseil législa- tif est allé rejoindre les vieilles lunes. Non seulement M. Godbout a remplacé M. Kelly par un nouveau conseiller, mais il a même promis aux Irlandais de nommer un des leurs à la prochaine occasion.

D'ailleurs, bon nombre de dépu- tés admettent que l'entreprise est à peu près impossible, car il faut y obtenir l'assentiment des victimes.

L'électricité

On attendait avec une certaine curiosité ce qu'annoncerait le gou- vernement au sujet de l'électricité. Le congrès libéral avait réclamé "l'étatisation et la municipalisation des forces hydro-électriques de- meurées dans le domaine public; l'établissement par le gouverne- ment provincial d'une ou de plu- sieurs centrales hydro-électriques dans les centres à population impor- tante pour que la province puisse ap- porter 12 mois, mais seulement pour 9 mois, en quoi ils perdront le quart de leur année.

Travaux de voirie

Si le gouvernement annonce la quasi-suppression des grands tra- vaux publics, imputables au compte capital, par contre il exécutera néanmoins de grands travaux de voirie, qui comprendront "non seu- lement la réfection de nos routes, mais la construction progressive de larges artères". Désormais "la direc- tion de tous les travaux exécutés sur notre réseau routier sera centralisée au ministère de la Voirie". C'est l'exécution d'une promesse faite par M. Godbout, qui estime que les tra- vaux de voirie répartis jusqu'ici en- tre les ministères de Mines, de la Voirie et de la Colonisation, de- vraient être sous la direction du seul ministère de la Voirie, sauf les tra-

Histoire politique

(Suite de la 1ère page)

"Personne n'aurait cru, en écou- tant du commencement à la fin le discours de mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier), que les plain- nes de France sont actuellement le théâtre du conflit le plus gigantes- que qui se soit jamais vu. Per- sonne n'aurait cru que 400,000 Ca- nadiens, acclamés par le très hono- rable député et accompagnés de ses vœux exprimés devant les édi- fices du Parlement lors de leur pas- sage à Ottawa en route pour l'Eur- ope, se battent dans les tranchées attendant, comme ils en ont le droit, du secours de leurs compatriotes ca- nadiens et de l'aide jusqu'au triom- phe final. Jours vibrants d'en- thousiasme et d'éloquence d'admi- ration pour l'héroïsme des fils du Canada, nés en Angleterre ou au Canada, ou rien ne faisait prévoir que le très honorable leader de l'op- position, lorsque ces jeunes gens, à un moment de grand péril, appel- lent au secours, répondrait: *Atten- dez que nous ayons un referendum, et alors vous saurez si ces secours vous seront ou non accordés*". (Dé- bats de la Chambre des Communes, 1917, édition française, vol. 3, p. 2469).

M. Chabot

M. J.-L. Chabot, député conserva- teur de langue française d'Ottawa, jetait le blâme sur ses compatriotes. Il leur reprochait (n'avons-nous pas entendu depuis septembre 1939 des députés de chez nous prêcher en français aux Canadiens français le devoir de reconnaissance envers la Grande-Bretagne?) leur peu d'em- pressement à voler au secours de l'Empire menacé.

"Il est regrettable, je pourrais dire qu'il est malheureux, qu'à l'heure présente, alors que le Cana- da, la mère-père et l'Empire britan- nique passent par la période la plus critique de leur histoire natio- nale, il ait surgi des dissensions marquées d'un provincialisme ou- tré, qu'il se soit produit dans cer- taines parties du pays des scènes trahissant un manque déplorable de patriotisme". (Débats de la Cham- bre des Communes, édition fran- çaise, vol. 3 p. 2863).

M. Stevens

M. H.-H. Stevens, qui fait encore de la politique aux côtés de M. Ma- nion, n'y allait pas de main morte: "Personne ne doute plus que cette guerre a pour but de défendre les principes sacrés du gouvernement démocratique. Si, pour avoir failli à nos devoirs présents, nous per- dions cette guerre, c'en serait fait alors de la démocratie. A enten- dre certains orateurs qui pérorant dans le pays — pas dans cette en- ceinte, je l'avoue — on serait porté à croire qu'il vaut autant vivre sous la domination des Prussiens que d'adopter le service obligatoire, afin de défendre la vie démocratique. C'est à cela que se résument leurs arguments". (Débats de la Chambre des Communes 1917, édi- tion française, vol. 3, p. 2494).

Le sénateur Poirier

Au Sénat on entendait le même son de cloche. Chez M. Pascal Poi- rier, sénateur conservateur du Nou- veau-Brunswick, Acadien et repré- sentant de l'Acadie à la Chambre haute, le loyalisme étouffait le sou- venir de l'histoire de sa malheureu- se patrie. Le sénateur disait au Sé- nat le 1er août 1917:

"A l'ajournement de cette Cham- bre, hier soir, mon honorable ami de De Lorimier (M. le sénateur Raoul Dandurand) était à nous dire, comme dernier argument de son éloquent discours, que s'est par amour pour l'Empire qu'il s'op- pose au bill de la conscription sou- mis à cette Chambre; qu'en cherchant à garder ici nos jeunes gens pour les travaux des champs, il travaillait dans l'intérêt des Al- liés bien mieux qu'en les obligeant à s'enrôler dans l'armée. Il me rap- pelle l'histoire d'Ugolin d'Ugolin de Pise, durant la guerre entre les Guelfes et les Gibelins d'Italie. Fait prisonnier avec ses deux fils, ils fu- rent tous trois jetés dans un cachot pour y mourir de faim. Au bout de quelques semaines, leur bourreau, accompagné de quelques amis, s'en vint voir ce qu'il était devenu d'eux. Il trouva Ugolin très bien portant. "Où sont tes deux fils?" lui dit-il. "Je les ai mangés". — "Et pourquoi les as-tu mangés?" — "Parce que les amis, je les ai mangés pour leur conserver un pé- re". Voici, mais dans une note opposée, le genre d'amour que mon honorable ami porte à l'Angleterre et à la France. Il les laisse à leur sort pourvu que le Canada soit prospère et tranquille, et que ses amis parviennent au pouvoir". (Dé- bats du Sénat 1917, édition fran- çaise, p. 395). Voilà comment, en janvier 1940, le *Globe & Mail* ré- pondait à M. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, qui avait demandé aux au- torités fédérales de cesser le recrute- ment dans la province. (cf. le *Devoir*, 15 et 16 janvier 1940).

M. Landry

M. Philippe Landry, sénateur conservateur qui s'opposait à la conscription, s'appuyait sur une déclaration qu'avait faite, le 28 mai précédent, au parlement canadien, l'homme d'Etat anglais, M. Balfour, pour s'opposer à toute loi de con- scription.

"S'il est vrai, s'écriait M. Bal- four, s'il est vrai que le soleil ne se couche jamais sur l'Empire britan- nique, ce fait ne témoigne pas né- cessairement de sa force. Bien plus, imaginez ce que les observateurs étrangers devaient penser de nous avant la guerre. Cet empire de construction si peu rigide, se di- saient-ils sans doute, ne ressemble à rien de ce qui a jamais existé au- paravant dans l'histoire; aucune autorité n'en assure la cohésion; la métropole, en cas de guerre, ne pourrait lever demain une seule es- couade au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande; elle ne pourrait exiger un seul schelling d'impôt; tout pouvoir lui manque". Aussi, lorsque, sans aucune préparation, les grandes centres, fera une vi- sion nous trouvâmes soudain les étran- gers dans la guerre, les étran- gers qui pensaient de la sorte du- rant sans doute se demander si ce grand empire — dont chaque par- tie aurait pu se tenir à l'écart si

elle l'eût désiré — pourrait vrai- ment agir comme un organisme unique, animé par une seule âme, poussé par un seul désir, visant à un seul but. Pour que cela fût, il ne fallait rien moins, semble-t-il, qu'un miracle. Le miracle s'est produit" (débats du Sénat, 1917, édition française, p. 473).

M. James Longheed

Le leader ministériel au Sénat, sir James Longheed, s'inspirait de l'article suivant, publié dans le *Globe* (libéral), de Toronto, le 21 juillet 1917:

"La loi concernant le service militaire est une nouvelle offrande faite par le Canada à la cause de la liberté, offrande sacrifiée par le sang des plus braves soldats des nations libres. Par cette loi le Canada prend la résolution d'app-uyer ses vaillants fils qui se trou- vent aujourd'hui dans l'ardente fournaise de la guerre, et de con- centrer tout ce qui lui reste de force pour traverser la phase criti- que de cette guerre mondiale. Le premier et le plus saint des devoirs du Parlement est d'insérer cette loi dans nos statuts. Cette loi doit être mise en vigueur sans crainte, ni faveur. Elle doit recevoir l'appui de tout bon Canadien, libéral ou conservateur, dont l'âme peut s'éle- ver au-dessus de tout esprit de parti, de tout esprit de race ou de toute considération égoïste, jusqu'à la hauteur de la cause de la civil-isation contre la barbarie. Les lau-riers gagnés par la valeur de nos soldats sur les champs de bataille ne doivent pas être enlevés de leurs fronts par nos propres mains à la veille même de la victoire fina- le". (Débats du Sénat, 1917, édi- tion française, p. 371).

L'argument de liberté

Mais voyons l'emploi que les conscriptionnistes faisaient de l'ar- gument de notre absolue liberté. Sir James Longheed trouvait le moyen, tout en préconisant le service militaire obligatoire, de présenter cet ultime sacrifice et cette fine fleur de l'esprit colonial comme l'expression la plus pure de la liberté, de l'autonomie complète dont jouissait le Canada.

"Si le Canada désirait quelq'un de ces héros, disait sir James, le 31 juillet 1917, au Sénat, disconten-ner sa présente coopération avec l'Em- pire, il n'aurait qu'à en donner l'avis au gouvernement impérial, et ce dernier lui répondrait aussitôt que cette discontinuation dépend entièrement du Canada. L'autono- mie du Canada est aujourd'hui ce qu'elle était avant la guerre. Notre pays est resté aussi politiquement libre que l'air que nous respirons. Mais de tous les privilèges dont nous jouissons, aucun n'est plus grand que celui que nous avons de lutter côte à côte avec les autres dominions d'outre-mer pour proté-ger la liberté et les droits de l'hu- manité dont l'Empire britannique n'a cessé jusqu'à présent d'être le gardien". (Débat du Sénat, 1917, édition française, p. 368).

C'est de cette même façon qu'on a présenté, en septembre 1939, l'intervention du Canada dans le nouveau conflit européen. Notre pays, n'ont-on répété à l'envi, est en- tré librement en guerre (on oublie que M. Ernest Lapointe a fait aux Communes le 9 septembre 1939 la thèse de notre impossibilité libre). C'est en qualité de pays libre et souverain que le Canada accentue de mois en mois ses préparatifs mi- litaires, qu'il envoie des divisions outre-mer, qu'il consent à devenir le centre d'entraînement des avia- teurs de l'Empire britannique. Ce sera sans doute parce qu'il est libre qu'il pourra mettre en vigueur une nouvelle loi de conscription. Il n'y a pas de limite à la liberté du Cana- da de faire des sacrifices pour sau- ver la chrétienté, la civilisation, la démocratie, les institutions britan- niques. Notre pays est libre d'ac- cumuler les dettes et de se saigner à blanc. Et les citoyens canadiens qui souhaitent que leur pays utilise autrement sa liberté, sont des gens qui, comme le disait avec mépris M. le sénateur Pascal Poirier, *laissez la Grande-Bretagne et la France à leur sort pourvu que le Canada soit prospère et tranquille*. C'est là, on l'admettra d'emblée, un crime abo- minable.

Léopold RICHER

DEMAIN: Les promesses anti- conscriptionnistes de sir Robert Borden et de ses ministres.

Bloc-notes

(Suite de la 1ère page)

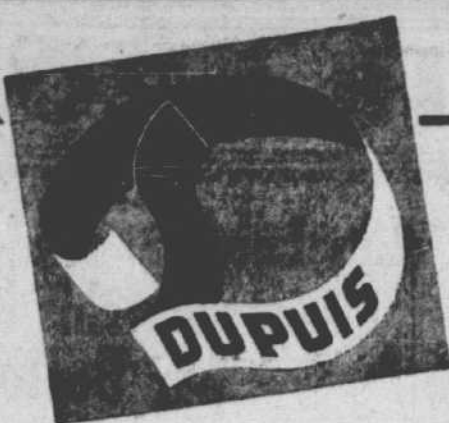
L'amour profondément enraciné de l'indépendance qui caractérise le peuple auquel ils appartiennent. Ces mêmes gens résisteraient de la même manière à des intrusions de germanisme dans leur pays, avec autant de violence que le feraient des Canadiens eux-mêmes.

Après la guerre des Boërs, il y eut de l'amertume dans le cœur des Afrikaners contre les Anglais. C'é- tait tout naturel. L'amour de l'indé- pendance, les Boërs l'avaient hé- rité de leurs ancêtres hollandais et cet amour s'était encore intensifié à la suite de la lutte qu'ils avaient dû soutenir dans leur pays d'adop- tion contre la nature d'abord et ensuite contre les indigènes. Après la guerre contre les Anglais, les Boërs crurent que leur indépen- dance était perdue. Ils appréciè- rent sans doute qu'on leur accor- dât un gouvernement autonome et la plupart vivent maintenant en bonne intelligence avec les rési- dents britanniques; mais il reste encore des Afrikaners qui persis- tent à réclamer l'indépendance complète.

Semblable au sentiment canadien

Ce qui veut dire que les Boërs, même quarante ans après la con- quête de leur pays par l'Angleterre, restent des Boërs. Ils ne sont pas pour autant des militants ou des sym- pathisants de l'Allemagne naziste. Ils gardent simplement au cœur l'amour de leur pays, ou ils sont à demeure, et maintiennent la fierté de leur race.

Le sentiment boër est-il en som-



HEURES D'AFFAIRES :
9 A.M. à 5 H. 30 P.M.
Ouverts le samedi soir
jusqu'à 10 heures.

Gilets sport

EN FLANELLE SUEDEE (doeskin)

pour garçons de 8 à 16 ans

CHACUN

1.79

Coupe Cosaque. Chaînette éclair. 2 poches. Taille à pattes coulissantes sur les côtés. Coupe ample assurant des gilets confortables.

Nuance marron dans toutes les tailles — Nuances: marine, brun, dans quelques tailles seulement.



GARÇONS, une nouveauté pour vous...

Chandails "Spun rayon"

(tricot laine et coton avec fil de rayonne)

GENRE "PULL-OVER"

Vous l'aimerez ce chandail pratique à deux tons: gris et bleu, ou gris et rouge vin.

Sans manches, encolure à pointe, taille unie sans bande... un modèle qui se porte en dedans ou en dehors de la ceinture du pantalon...

SPECIAL chez DUPUIS

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

1.19

FAITES VOS ACHATS AVEC LES

COUPONS-DUPUIS

20% DE DEPOT
4 MOIS POUR PAYER
(supplément équitable)

Renseignements Bureau des Comptes-Coupons, DUPUIS, sixième étage

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

me tellement différent du senti- ment canadien, ou pour dire autre- ment du sentiment canadien-fran- çais? Pour ne pas sentir et ne pas réagir, en certaines circonstances, et à propos de certaines choses, de la même manière que leurs conci- toyens d'origine anglaise ou britan- nique, les Canadiens français ne paraissent-ils pas assez souvent suspects aux yeux de ces derniers? Ceux d'entre eux par exemple qui, dans le temps présent, n'ont pas la même ardeur que les Britanniques pour la guerre, se font accuser d'en- tretenir des sympathies allemandes et nazistes. Ce qui est manifestement de la dernière injustice.

De même qu'il y a des Boërs qui restent Boërs, qui pensent et sen- tent en Boërs, il y a des Canadiens qui veulent être et demeurer Cana- diens, qui tiennent à ce que la vie de leur pays soit faite en consé- quence.

C'est un sentiment légitime et no- ble. Les plus farouches impérialis- tes, s'ils sont intelligents et de bon- ne foi, le reconnaîtront.

C'est d'ailleurs, l'un des plus fa- meux proconsuls de l'Empire dans notre pays, le regrette lord Tweeds- muir, qui a dit que les Canadiens se doivent d'abord au Canada.

Il est vrai que lord Tweedsmuir était l'Ecossois John Buchan et que les Ecossois ont généralement un sens assez aigu des sentiments des autres.

Le monde bouge

Une dépêche de Berlin, venue par la voie des Etats-Unis, rapporte de forts mouvements de transhumance humaine en Europe Centrale. C'est par milliers que l'Allemagne trans- porte chaque jour des Polonais dans ses propres régions: Silésie, Pomé- ranie, Mecklembourg, Saxe, Bavière, vallée du Rhin, Autriche, Prusse orientale, Thuringe, qui, à la fin de la guerre, manquent de main-d'oeu-

LA BIÈRE

DOW
DE BON GOUT

CE SOIR

Voyage en zigzag
à travers la publicité
et le commerce

Conférence donnée par

M. A. J. DUGAL

Vice-président et directeur-gérant
de Dupuis Frères, Limitée

sous les auspices de la

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

(Section St-Jacques No 34)

AUDITORIUM DU PLATEAU

3700, rue Calixa-Lavallée

Prix d'entrée : .50

Notes bien que cette conférence commencera à 8 h. 30 précises.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de

J. A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal